32816/A/1

J.xxix
10/l

S.S.350

LE MANUEL

DES

FEMMES ENCEINTES,

DE CELLES QUI SONT EN COUCHES,

ET

DES MERES QUI VEULENT NOURRIR;

Par Meſſire GUILLAUME-RENÉ LEFEBURE, *Baron de* SAINT-ILDEPHONT, *D. M. Médecin de* MONSIEUR, *Frere du Roi, Chef & Directeur de ſes Infirmeries.*

C'eſt donc une choſe digne d'un Royaume bien policé, de régler tellement ce qui concerne les mariages, que tous ceux qui y naiſſent puiſſent un jour être capables de ſoutenir les entrepriſes de celui qui y commande. *N.* VENETTE, *la Génération de l'Homme, T.2, C. 8. (a)* [*au verſo.*]

A PARIS,
Chez JEAN-FRANÇOIS BASTIEN, Libraire, rue du Petit-Lion, Fauxbourg Saint Germain.

1777.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

(a) Le Tableau de l'Amour Conjugal eſt inconteſtablement de Nicolas Venette, Médecin de la Rochelle; c'eſt en vain que M. DE LAUNAI a voulu inſinuer que Charles Patin avoit empruuté ce nom; M. DE LIGNAC, dans ſon livre intitulé: *de l'Homme & de la Femme, &c.* a voulu accréditer cette erreur; & c'eſt afin de lui couper racine que nous mettons ici cette note: il ſuffit pour ſe convaincre que cet ouvrage n'appartient nullement à Charles Patin, d'ouvrir les Bibliographes modernes. Bayle, le Dictionnaire de Moréri, Eloy, &c. n'en font aucune mention dans le Catalogue des Ouvrages du fils de Guy Patin. M. de Lignac pouvoit conſulter ces Auteurs avant de parler affirmativement. Ce n'eſt point encore la ſeule erreur bibliographique que l'auteur pſeudonyme que je viens de nommer commette à cet égard: il avance que l'édition du Tableau de l'Amour Conjugal qui a été faite à Paris en 1764, avec figures & frontiſpice a été augmentée de notes par M. Vandermonde, Médecin de la Faculté de Paris. Non-ſeulement ce fait eſt erronné; mais il eſt impoſſible. M. Planque, Auteur de la Bibliotheque choiſie de Médecine, fut Editeur du Tableau de l'Amour Conjugal, & l'orna de notes inſtructives en 1752, il fut imprimé chez d'Houri, avec permiſſion tacite: on n'a point tu ce fait dans l'éloge de ce Médecin, que l'on lit dans l'avertiſſement du dixieme volume de ſa Bibliotheque. Comment M. de Lignac ignore-t-il ce fait, puiſqu'il paroît par une citation qu'il fait, pag. 115 de la ſeconde partie de ſon Ouvrage, que la Bibliotheque de Médecine lui eſt connue? Pour revenir à l'édition du livre de Venette, faite en 1764, c'eſt un brigandage aſſez connu dans la Librairie. Ceux qui l'ont faite n'y ont rien changé de l'édition de 1752, ils ont ſeulement confondu les notes avec le texte, ce qui ne laiſſe plus diſtinguer actuellement l'Ouvrage de Venette & celui de M. Planque, *Salmi* fait pour induire nos neveux en erreur ſur la vraie date de la premiere édition du Tableau de l'Amour, qui eſt du ſiecle dernier (1). M. Planque y mit des faits récents & bien poſtérieurs à Venette; les Editeurs n'ont donc pour eux que le plaiſir du tort qu'ils ont fait à d'Houry, qui a encore en nombre des exemplaires de cet ouvrage. Pour M. Vandermonde, bien qu'il ne fut pas capable de favoriſer une pareille aſtuce, il ne peut en être Editeur, puiſqu'il eſt mort le 28 Mai 1762.

(1) Il fut imprimé pour la premiere fois en Hollande l'an 1686, ſous le nom de Salocini, Médecin Vénitien. Voyez le Journal des Sçavans du 13 Mai 1686; le Dictionnaire de Bayle, tom. II. pag. 855, édition de 1730; les Nouvelles de la République des Lettres, Octobre 1686, pag. 1221; le *Bækzaal*, Août 1695. Ce livre a été enſuite traduit en allemand en 1695. Pour Venette Médecin très-connu, il étoit Profeſſeur du Roi en Anatomie & Chirurgie, & Doyen des Médecins aggrégés au College de la Rochelle.

WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

AVANT-PROPOS.

PLUSIEURS ont voulu réduire en art l'œuvre la plus ſimple de la nature & celle qui lui eſt plus familiere : on a *problématiſé* les choſes les plus claires ; des idées vicieuſes encadrées dans de beaux mots ont fourni une Théorie brillante ; la gloire de corriger la nature, en la ſoumettant à l'art, a ſuggeré une pratique puiſée dans le mécaniſme, pratique qu'une foule de médicaments a ſecondé ; moins coupables encore ſi l'intérêt n'a point guidé l'ambition ! C'eſt à ces deux mobiles du cœur de l'homme que l'on doit une

trop longue ſuite de livres, d'inſtruments & de meurtres.

Laiſſons la nature remplir ſes fonctions ſacrées : ne ſoyons que ſes obſervateurs, & ne ſervons, miniſtres de ſanté, qu'à écarter du malade ce qui pourroit la contrarier. Pourquoi cette mere ſage auroit-elle refuſé aux femmes, ce qu'elle accorde aux femelles de tous les animaux ? La facilité de l'accouchement. Nous avons cru trouver une excuſe à nos manœuvres déplacées dans l'exemple du crapaud qui, diſent certains Naturaliſtes, accouche ſa femelle : eh ! peut-on en chercher dans une comparaiſon, peut-être idéale, avec le reptile le plus hideux ?

Le toucher, quand il eſt répété, ne ſert trop ſouvent qu'à

rendre les accouchements laborieux. Il n'eſt point encore ſans danger de prématurer l'évacuation des eaux. Il n'eſt point d'une néceſſité abſolue de travailler les parties naturelles pour faciliter la ſortie de l'enfant ; plus d'une fois cette manœuvre n'a ſervi qu'à meurtrir, faire des contuſions & cauſer des inflammations ; plus d'une fois le périnée n'eût point été déchiré, ſans cet excès de zèle. Heureuſes les femmes dont les Accoucheurs ne ſont qu'oiſifs ſpectateurs ; & qui, dans un accouchement naturel, ne prennent d'autre ſoin, que celui de recevoir l'enfant !

QU'ON ne m'accuſe point d'apathie ; qu'on ne croie pas

que je vois d'un œil tranquile les ſouffrances d'une malheureuſe mere dans la criſe de l'enfantement. Mon cœur a fait ſes preuves, & le moyen que j'ai conſeillé dans cet ouvrage pour alléger les douleurs de l'accouchement en fait foi : mais pourquoi, par une ſenſibilité mal placée, prolongerois-je un travail que la nature ſeule doit conduire ? pourquoi même le rendrois-je dangereux & peut-être funeſte ? L'expérience de tous les jours vient à l'appui de la mienne. La moitié des femmes de la campagne accouche ſans le ſecours d'une main étrangere ; on en voit auſſi des exemples fréquens dans les Villes, quand

le mal devance l'Accoucheur. Enfin, ſoit bonheur, ſoit que ce ſoit une ſuite de mes principes, toutes les femmes qui ſe ſont confiées à mes ſoins ont eu des accouchements prompts & heureux : & le nombre n'en eſt point médiocre. On ſait que je ſuis fondateur & chef d'une Infirmerie Royale (1) où l'on reçoit à un prix modique les femmes qui dans leurs couches ne peuvent ſe procurer chez elles tous les ſoins néceſſaires à leur état. C'eſt après avoir pratiqué au flambeau de l'obſer-

(1) L'Hôtel de Santé, ſous la protection de MONSIEUR, Frere du Roi, ſitué *Barriere du Roule*, à Paris. Ce Prince vient d'y établir ſes Infirmeries.

vation, que l'on peut parvenir à donner quelques notes utiles: l'expérience ſe nourrit au chevet du lit des malades; & lorſqu'on a beſoin de ſecours, on cherche à fixer ſur ſoi un œil qui obſerve tous les jours. C'eſt ce qui aſſure à jamais aux Médecins & Chirurgiens des Hôpitaux, une confiance bien au-deſſus de celle qu'on accorde aux Praticiens ordinaires.

LE

LE MANUEL
DES
FEMMES ENCEINTES.

ARTICLE PREMIER.

PARAGRAPHE PREMIER.

De la Conception.

La jonction intime de l'homme & de la femme eſt requiſe pour la conception.

LE bandeau de la crédulité ne couvre plus nos yeux : les ſiecles d'ignorance ſont paſſés ; on ne croiroit plus aujourd'hui que des démons incubes s'affublent

d'une figure humaine pour faire concevoir & nos femmes & nos filles ; on ne croiroit plus que le vent du couchant apporte des insectes humains qui fructifient & réalisent l'espece humaine dans le sein d'une fille qui les reçoit ou les prend sous forme de médecine ; on ne croiroit plus aux rêveries de Tite Live, & l'histoire qu'il rapporte d'une femme qui resta neuf années dans une isle déserte, sans communiquer avec aucun homme, & qui cependant conçut deux jumeaux, ne feroit plus fortune : Averroës enfin, Amatus Lusitanus, & Delrio seroient mal reçus à venir nous conter qu'une fille a engendré pour s'être baignée dans de l'eau où des hommes s'étoient pollués ; qu'une autre a fait un enfant pour avoir souffert les caresses de son amie qui sortoit des bras de son mari ; qu'une autre enfin est devenue mere pour avoir dormi dans un lit où son pere avoit répandu du sperme Il paroîtroit cependant qu'en 1631, les Médecins de Montpellier, & les Jurisconsultes de Grenoble, étoient encore persuadés de la possibilité de fables pareilles, par un Arrêt que ces derniers rendirent le 13 Février de la même année, en faveur de Dame Magdeleine d'Auvermont, épouse

de Jérôme de Montléon, qui accoucha d'un fils quatre ans après l'abſence de ſon mari, quoiqu'elle prétendit n'avoir point eu de communication avec aucun homme, & l'avoir fait par la ſeule force de ſon imagination qui lui repréſenta, en ſonge, que ſon mari l'embraſſoit amoureuſement.

Si la raiſon nous défend d'ajouter foi à la poſſibilité des faits que nous venons de rapporter; d'un autre côté l'expérience nous prouve qu'une fille ou une femme peuvent concevoir ſans aucune introduction. Il ſuffit que les eſprits animaux, qui abondent dans le ſperme, répandus à l'entrée des parties naturelles, ſoient attirés par la matrice (qui eſt un corps fait à-peu près comme une poire applatie, dans lequel l'enfant ſe forme & ſe nourrit juſqu'au temps de l'accouchement). Les Accoucheurs les plus recommandables nous fourniſſent des exemples de ce phénomene.

§. II.

Signes de la groſſeſſe.

Le mouvement décidé de l'enfant eſt le ſeul ſigne très aſſuré que l'on ait de la groſſeſſe.

Il en eſt cependant d'autres qui, réunis en tout ou en partie, ne peuvent laiſſer de doutes ſur la groſſeſſe : ſi l'homme & la femme ſont féconds (1) ; ſi, dans le

(1) La ſtérilité vient ordinairement de la femme : pluſieurs cauſes s'oppoſent à ſa fécondité. Une femme hydropique ; celle qui eſt d'un tempérament très mou & très humide ; celle qui n'a point encore ou qui n'a plus ſes ordinaires ; celle qui les a trop peu ou en trop grande abondance, ou de mauvaiſe qualité, telles étoient celles de la Servante au poil rouge qui fit gâter le vin blanc de la Motte (car les ordinaires doivent être d'un ſang auſſi pur que celui qui coule dans les veines) ; une femme qui a les parties de la génération fermées par la membrane non naturelle appellée *hymen ;* celle qui a l'orifice de la matrice ſquirrheux ; celle qui a des excroiſſances ou des cicatrices dans le vagin (canal qui conduit à la matrice) ; celle dont le périnée (ou la ſéparation des parties naturelles & de l'anus) eſt déchiré ; celle dont la vulve (ou les levres qui

temps de la jonction amoureuſe, la matrice s'eſt abreuvée de la ſemence de l'un &

---

forment l'entrée du vagin) eſt fermée, &c. une femme, dis je, qui a quelqu'un ou pluſieurs de ces défauts, eſt très communément dans l'impoſſibilité de concevoir. Ces preuves de ſtérilité ne ſont cependant pas des cauſes ſuffiſantes pour la diſſolution du mariage, puiſque quelquefois elles ne s'oppoſent point à la conception : on a vu des femmes hydropiques avoir des enfans ; une, entre autres, en fit trois pour une fois ; des filles de neuf & dix ans, & plus jeunes encore, ont conçu ; des femmes de cinquante & ſoixante ans & plus, ne voyant plus en rouge depuis long-tems, ont été meres ; & il n'eſt pas néceſſaire d'aller en chercher des exemples dans le Deutéronome : d'autres femmes n'ont jamais eu leurs regles, & ont accouché pluſieurs fois, témoins les Braſiliennes qui ne ſont point ſujettes aux regles, & qui ſont très fécondes (*). Une femme que j'ai guérie

(*) M. de Lignac le dit comme moi, page 203 de la ſeconde partie de ſon livre : il ajoute même que les Groënlandoiſes ſont dans le même cas : mais ſi je ne citois ce fait que d'après lui, je ſerois fort embarraſſé ; car il dit, troiſieme partie, page 240, que *les Braſiliens ne marient jamais leurs filles qu'elles n'aient eu leurs regles.* Voici une contradiction manifeſte qu'il auroit évitée, s'il n'avoit point voulu faire une troiſieme partie : cette contradiction eſt copiée en entier de l'art. 2 du chap. 3 de la ſeconde partie du Tableau de l'Amour Conjugal, édit. de 1752, auquel M. de Lignac doit beaucoup dans pluſieurs autres endroits. Il a voulu refaire cet Ouvrage : il eſt vrai qu'il a écrit le ſien moins en Médecin que n'avoit fait Vénette ; mais il n'a pas la même utilité : car, quoiqu'en diſent ceux qui trouvent le Tableau de l'Amour Conjugal, mauvais ; je ne ſais : mais je dis avec Baile, ce livre m'a *appris mille choſes importantes.*

de l'autre en même tems ou à peu de distance ; si le plaisir s'est fait sentir

---

d'une suppression, avoit ordinairement ses menstrues (ou ordinaires) en abondance, pendant huit jours entiers, & cependant elle a fait quatre enfans qui tous se portent bien. J'ai accouché une paysanne qui vint me consulter pendant sa grossesse, & me prier de lui faire *désenfler* le ventre ; elle attribuoit cet accident au défaut de ses regles qu'elle n'avoit jamais eues régulièrement ; puisque depuis l'âge de 13 ans, jusqu'à celui de 26 qu'elle avoit alors, elle n'avoit jamais perdu, à différentes repriſes, plus de soixante gouttes de sang : je n'eus garde de faire ce qu'elle desiroit de moi, & au terme de neuf mois son ventre *désenfla* sans accidens ; ses lochies ou vuidanges s'arrêterent naturellement dès le premier jour, & elle ne perdit pas de sang plein un verre ordinaire : depuis sa couche elle n'a pas mieux vu qu'auparavant. Je connois une personne qui porte des cheveux rouges, & qui répand une odeur si désagréable, particuliérement quand ses regles fluent, qu'il faut avoir le cœur très assuré pour rester quelques minutes dans la chambre où elle couche, & cependant elle a mis au monde dix enfans qui vivent & se portent bien. Pour les embarras du vagin qui sont quelquefois, comme nous l'avons dit, des obstacles à la fécondité, une main adroite peut souvent y remédier ; l'orifice de la matrice reprend aussi quelquefois sa place naturelle, &, dans ce cas, il est permis de choisir des positions avantageuses. Enfin, Aristote nous apprend que des mules ont engendré ; il dit qu'en Syrie elles sont toutes fécondes.

d'une maniere vive & preſſante ; ſi la femme a éprouvé une titillation plus

---

Hippocrate nous enſeigne un moyen pour connoître la ſtérilité de la femme, mais je le crois peu sûr : mettez ſous elle, dit-il, un parfum quelconque, après l'avoir enveloppée de tous côtés de linges ou de couvertures ; ſi l'odeur du parfum pénetre le corps & ſe communique juſqu'au nez ou à la bouche, elle n'eſt pas ſtérile d'elle-même.

L'homme eſt impuiſſant s'il a été fait eunuque ; s'il a un, deux, trois ou quatre teſticules, & s'ils ſont flétris & attachés à un cordon foible ; s'il ne peut ſe mettre en érection, ſans cauſe manifeſte : ces ſortes d'accidens ſont ordinairement accompagnés de la pâleur, de la crainte, de la pareſſe & de la triſteſſe. L'homme eſt encore dans un cas d'impuiſſance s'il a le membre viril ou trop court, ou d'une taille démeſurée ; ſi ſon ſperme eſt trop épais & viſqueux, ou s'il peche par trop de fluidité ; s'il eſt trop jeune ou s'il eſt trop vieux. Ces ſix derniers défauts, pour me ſervir d'un terme de maquignonnage fort expreſſif dans cette occaſion, ne ſont pas des *vices rédibitoires ;* & une femme, lorſque ſon mari eſt dans l'un de ces cas, eſt obligé de reſter où elle en eſt : car, dans le premier, l'homme ne ſera point impuiſſant s'il trouve des parties proportionnées aux ſiennes, ou s'il s'arrange de maniere à tirer parti de ſes petites facultés : dans le ſecond cas, on connoît l'uſage des bourlets. Si le ſperme pêche par trop de conſiſtance, les remedes & le régime convenables changeront ſa qualité ; il en eſt de même s'il eſt trop fluide &

voluptueuſe qu'à l'ordinaire ; ſi ſes ſens ont ſuſpendu leurs fonctions par l'extrême

---

ſéreux. Si le mari eſt trop jeune, le temps le guérira : s'il eſt trop vieux, pourquoi l'a-t-on épouſé ?

On fera remarquer ici à l'égard des défauts qui entraînent la diſſolution de mariage, que ſouvent un homme qui n'a point naturellement de teſticules au dehors, les conſerve au dedans du corps, & n'en eſt que plus puiſſant. On a vu, après avoir émaſculé, ſoit que l'épididyme fût reſté, ou une portion de teſticule, ou que le cordon ſpermatique ne fût pas tout à fait briſé, ou qu'il fût reſté de la ſemence dans les véſicules ſéminaires, que l'on étoit encore capable de faire un enfant. Enfin l'on ſait que la Nature ſe joue de mille manieres différentes ; puiſque l'on a vu dans le royaume de Valence, vers le milieu du dernier ſiecle, deux hermaphrodites mariés enſemble, ſe trouver tous deux dans le cas de femmes groſſes.

Différents Auteurs ont preſcrit des remedes pour remédier à la ſtérilité de l'homme & de la femme, & particuliérement à celle du premier, lorſqu'elle provient d'épuiſement & de foibleſſe, accident qui eſt effectivement le plus facile à guérir : les uns propoſent des pilules, dans leſquelles ils font entrer une portion du membre viril d'un taureau, d'un cheval, d'un cerf, &c ; d'autres recommandent un vin fait, en faiſant infuſer ſur une pinte de ce liquide huit jaunes d'œufs durcis, trois onces de ſucre, un demi-gros de ſafran, deux gros de cannelle, huit grains de muſc, douze grains

ſenſibilité ; ſi l'homme s'eſt retiré très ſec, & que la femme n'ait enſuite ſenti rien

---

d'ambre gris, un ſcrupule de borax, demi-once de racine d'orchis, ſix grains d'opium : on prend ce vin par cuillerées; mais ces médicamens ſont à rejetter. Il y en a même qui oſent prendre intérieurement les mouches cantharides : cette méthode eſt abſolument meurtriere ; j'ai vu un de mes amis ſur le point d'en être la victime ; une femme qui ignoroit qu'une telle drogue pût avoir des ſuites funeſtes, lui en fit prendre dans un mets qu'il aimoit ; la doſe étoit de 10 grains. Le ſuccès contraria ſes eſpérances; en moins de 2 heures mon ami ſentit des envies fréquentes d'uriner & d'aller à la ſelle, ſans pouvoir les ſatisfaire ; il ne pouvoit reſter qu'accroupi : le mal augmentoit, & ſa ſituation effraya cette femme inconſéquente ; elle avoua le fait : ſans plus tarder, je fis boire au mourant beaucoup d'huile d'amandes douces, des émulſions ; je lui fis prendre des bains tiédes, & je lui fis continuer ces remedes pendant huit jours que les épreintes & les ardeurs d'urines étoient toujours violentes : au bout de ce tems il piſſa le ſang avec effort & douleur, & il ne pouvoit marcher ; enfin, grace à la force de ſa conſtitution & de ſon tempérament, il fut rétabli dans l'eſpace d'un mois. J'ai encore vu deux Officiers mourir dans le maraſme pour s'être accoutumés à ces irritans qu'ils avoient long-tems continués à petites doſes. D'autres perſonnes, dans une intention contraire à celle de la femme qui fit avaler des cantharides à mon ami, ſe ſervent de l'infuſion ou de la décoction d'agnus caſtus & de rue, à laquelle ils ajoutent un demi-gros de camphre trituré dans

couler hors le vagin ; ſi elle a éprouvé, quelques momens après, une petite douleur autour du nombril, & quelque brouillement dans le bas du ventre ; ſi, deux à trois jours après l'acte de Vénus, on a trouvé l'orifice de la matrice fermé & mollet, formant à-peu-près le cul de poule ou le muſeau d'un chien naiſſant, en introduiſant le doigt du milieu dans le vagin (1) ; ſi, dis-je, ces ſignes ſont réunis,

---

l'eſprit de vin avec un peu de ſucre pour une pinte de liquide, & de cataplaſmes faits avec le marc des mêmes plantes, auquel on ajoute demi-once de céruſe & autant de litharge, pour appliquer ſur le périnée : ces anti-aphrodiſiaques ſont à la mode chez certaines ames dévotes pour réprimer la fougue des paſſions ; mais leur uſage continué ne peut être indifférent pour la ſanté. M. de Lignac, dans ſon livre intitulé, *de l'Homme & de la Femme*, s'explique fort bien au ſujet de ces rafraîchiſſans dangereux.

(1) On touche la femme de différentes manieres, ou debout, ou à genoux, ou accroupie comme ſi elle ſe préſentoit à la ſelle, ou couchée ſur le dos ; ces deux dernieres méthodes ſont les meilleures. Quand on la fait coucher, il faut qu'elle ait le derriere & la tête un peu élevés, les pieds rapprochés des feſſes & les genoux écartés ; il eſt encore à propos qu'elle même éleve un peu le derriere tandis qu'on la touche. Les uns touchent avec le doigt indice ; d'autres avec celui du

la femme peut ſoupçonner qu'elle eſt groſſe récemment : cependant on remarquera bien qu'ils ſont très équivoques, puiſque la femme peut concevoir ſans que la volonté y ait part ; puiſque la ſemence peut ſe répandre, & laiſſer cependant aſſez d'eſprits pour donner la vie à un enfant ; puiſque le toucher enfin peut très facilement induire en erreur, comme le remarque M. Puzos, vu que la matrice varie ſouvent dans ſa figure.

La femme aura une plus grande certitude de ſa groſſeſſe, ſi elle devient dégoûtée ſans cauſes évidentes ; ſi elle perd l'appétit ; s'il lui prend fantaiſie de manger des choſes extraordinaires ; ſi elle a des nauſées & des vomiſſemens réitérés, des oppreſſions & de la difficulté à reſ-

---

milieu ; je préfere le plus long. Il faut que l'ongle ſoit bien rogné. On gliſſe le doigt par la partie inférieure du vagin, en cotoyant le *rectum*. Si l'on ne ſent pas l'orifice de la matrice, on met l'autre main à plat ſur le bas-ventre, & l'on pouſſe doucement la matrice vers le doigt qui eſt introduit ; quelquefois on fait épreindre la femme. Quand elle eſt fort graſſe & ventrue, on eſt ſouvent obligé de la faire coucher ſur le côté, pour déplacer les inteſtins de deſſus la matrice, & pour ſentir facilement le fond de ce viſcere ; enfin, on eſt d'autres fois obligé de la faire alternativement tourner ſur l'un & l'autre côté. Il eſt à propos de toucher très rarement une femme.

pirer : ſi elle devient pareſſeuſe, aſſoupie, chagrine : ſi elle reſſent des maux de dents ſans y être ſujette : ſi elle crache plus qu'à l'ordinaire : ſi ſes menſtrues bien réglés juſqu'alors viennent à s'arrêter ; ſi elle s'apperçoit de légers picottemens dans les mammelles, ſi elles groſſiſſent, durciſſent & lui cauſent quelque douleur ; ſi leur aréole ou cercle s'agrandit ; s'il devient rouge aux blanches & noir aux brunes ; s'il s'y éleve de petits boutons : ſi les paupieres ſont mollaſſes & entourées d'un cercle livide ; ſi les yeux ſont battus, enfoncés & éperonnés : ſi, à la ſuite de la ſuppreſſion des regles, le ventre devient plat juſqu'au deuxieme mois environ, tems où il commence à s'élever, & il groſſit rapidement du ſeptieme au neuvieme mois ; de maniere que quelque fois il augmente de moitié dans cet eſpace de tems : enfin ſi la groſſeſſe ſe tient particuliérement vers le nombril. Ces ſignes ne ſont pourtant point encore abſolument démonſtratifs, puiſqu'ils peuvent exiſter avec la ſuppreſſion des menſtrues : & qu'on voit des femmes groſſes qui ſont réglées pendant leur groſſeſſe : on en a même vu qui ne l'étoient que dans ce temps.

Mais ſi, depuis trois mois juſqu'a cinq, la femme ſent de tems à autre,

dans le ventre, des mouvemens par ſecouſſes, & quelquefois violens; ſi, après l'avoir fait coucher ſur le dos, de travers ſur le lit, les genoux élevés & les talons contre les feſſes, quelqu'un lui tâte le ventre, & qu'il le trouve dur & tendu vers la région du nombril, qu'en lui frappant doucement les deux côtés du ventre du plat des mains, il ſente des mouvemens à l'endroit le plus dur & le plus élevé de la capacité : ſi, en lui introduiſant le doigt dans le vagin, il trouve l'orifice de la matrice exactement fermé & un peu alongé, pendant les premiers mois; s'il le trouve ſerré & court, & ſon corps plein & tendu depuis le quatrieme juſqu'au ſixieme; enfin, ſi ſon orifice eſt applanni & confondu avec ſon corps qui eſt fort étendu depuis le ſeptieme juſqu'au neuvieme mois: ſi, vers le ſixieme, il commence à paroître au ventre de la femme, lorſqu'elle eſt ſanguine, des veines gonflées que l'on nomme *varices*, & qui ſont bleues & rouges aux blanches & noires aux brunes, alors la groſſeur eſt confirmée.

Il y a des femmes qui prétendent qu'à cinq ou ſix ſemaines elles ſentent remuer leur enfant; mais, ſi cela peut être vrai, il leur faut une grande habitude pour ne

pas ſe tromper : car l'enfant étant au milieu de ſes eaux, & ſi petit encore qu'il n'a pas plus de dix-huit lignes de longueur, il n'eſt guere poſſible que ces mouvemens ſoient aſſez ſenſibles pour être reſſentis par ſa mere ; on ſait encore que la matrice eſt ſujette à des mouvemens convulſifs très capables de donner le change dans ces commencemens : d'autres femmes vraiment groſſes d'enfans ne les ont jamais ſentis durant leurs groſſeſſes. Il eſt encore très facile de ſe tromper en touchant une femme, lorſqu'on n'eſt point expert; mais il eſt de regle que l'orifice de la matrice eſt toujours mollet chez les femmes groſſes, qu'il eſt dur & calleux au contraire chez celles qui ont quelque tumeur à cette partie, & que ſon corps n'eſt point arrondi également : enfin dans ce dernier cas, la femme reſſent des douleurs ou en a reſſenti.

Les ſignes de la groſſeſſe que nous venons de rapporter ne ſont point encore les ſeuls, ſi l'on en croit les *commeres*. Les unes, à l'exemple de Démocrite, la prédiſent au ſeul aſpect ; les autres, d'après Hippocrate, donnent à boire à la femme ſoupçonnée groſſe, cinq ou ſix onces d'hydromel ſimple ou aniſé, en ſe mettant au lit ; & elles jugent qu'elle a

conçu, ſi elle reſſent des tranchées ; il y en a d'autres encore qui lui font prendre deux onces de ſuc de ſeneçon mêlé avec un peu d'eau de pluie ; ſi elle ne vomit pas ce breuvage, la groſſeſſe eſt aſſurée. Je paſſe ſous ſilence les fumigations faites avec la myrrhe & l'encens, la gouſſe d'ail que l'on introduit dans les parties naturelles, le ſang que l'on fait diſtiller dans l'eau, &c ; ces dernieres épreuves peuvent quelquefois nuire à une femme.

Davach de la Riviere regarde les urines comme un miroir où ſe repréſentent les maladies qui nous attaquent ; par conſéquent en les inſpectant, il décide de la groſſeſſe. Selon lui, l'urine d'une femme groſſe, au premier & au ſecond mois, paroît épaiſſe & trouble ; du troiſieme au ſixieme mois excluſivement, elle eſt citrinée, claire, d'une couleur blanchâtre, on voit une nuée à ſa ſuperficie, & au milieu une matiere ſemblable à de la laine cardée, avec de petits grains qui montent & qui deſcendent ; cette urine quoiqu'agitée ne ſe trouble pas ; vers le ſixieme ou le ſeptieme mois, elle eſt de couleur citrinée : enfin ſur la fin de la groſſeſſe elle eſt plus rouge, & elle ſe trouble quand on la remue. L'auteur

avertit qu'on rencontre les mêmes ſignes dans l'urine des femmes qui ont une ſuppreſſion de menſtrues. C'eſt être trop minutieux, me dira-t on, de rapporter ici le ſentiment d'un charlatan; il eſt faux que les urines ſoient le miroir exact des maladies, particuliérement de celles qui ne ſont point aiguës. Je me garderai bien de haſarder une négative avec un ton ſi tranchant. L'expérience nous a convaincu trop de foi qu'un œil obſervateur & accoutumé peut auſſi bien démêler dans l'excrétion urineuſe les différentes affections morbifiques, qu'un bon explorateur peut prévoir dans le pouls le dérangement de l'économie animale. Les Médecins ont ſans doute négligé la connoiſſance de ces eſpeces de thermometres, parce-qu'elle eſt l'appanage du charlataniſme. Doit-on, pour corriger un abus, détruire la cauſe qui la fait naître? C'eſt un problême que je laiſſe à réſoudre aux Médecins.

§. III.

Différentes eſpeces de groſſeſſes.

Une femme peut être groſſe d'un enfant, ou d'un faux germe, ou d'une môle; elle peut auſſi renfermer des vents ou des eaux dans la matrice.

Signes de la groſſeſſe d'un faux germe.

Les femmes qui ne ſont pas bien réglées dans l'évacuation de leurs menſtrues, ſoit par la quantité, la qualité, ou le tems auquel ils doivent fluer, principalement celles qui ont 40 ou 50 ans, ſont plus ſujettes que les autres aux faux germes & aux môles.

Les ſignes qui caractériſent cette groſſeſſe, ſont à peu-près les mêmes que ceux que l'on diſtingue dans la groſſeſſe d'enfant : cependant ſi le ventre, au lieu de s'applatir juſques vers le deuxieme mois de la groſſeſſe, s'arrondit dès le commencement, & continue à augmenter; ſi la femme reſſent de la douleur dans

le ventre ; ſi ſes mammelles ſont flaſques & pendantes ; s'il ſe fait un écoulement de ſang non périodique & en petite quantité, ſans qu'aucun accident y ait donné lieu, & s'il eſt plutôt ſéreux que ſanguin ; ſi, vers le troiſieme mois, en touchant, on reconnoît que la matrice, qui devroit alors déborder les os pubis, ſe fait peu ſentir, & qu'elle n'a pas le volume qu'elle devroit avoir à pareil terme, ſi la groſſeſſe étoit bonne ; alors on peut regarder ces ſignes comme équivoques de la groſſeſſe d'un faux germe. Mais, ſi, depuis ſix ſemaines juſqu'à trois mois, il paroît tout à coup une abondance de ſang accompagnée de la douleur de reins, de la ſortie de caillots de ſang & de peſanteur ſur le ſiege ; ſi, enfin, en touchant, on trouve l'orifice de la matrice aſſez ouvert pour y introduire le bout du doigt, & que l'on ſente un corps mollaſſe, on eſt aſſuré que la femme n'eſt groſſe que d'un faux germe. On remarquera que la douleur du ventre & la flétriſſure des mammelles ſont des ſignes plus qu'équivoques.

Le faux germe ſort ordinairement du ſecond au troiſieme mois.

Signes de la groſſeſſe d'une môle.

Les ſignes qui caractériſent la vraie groſſeſſe, ſervent à tromper dans celle-ci : cependant ſi le ventre groſſit dès le commencement de la groſſeſſe ; s'il fait plus de progrès dans les premiers mois que dans les derniers ; ſi les mammelles ſont pendantes, & s'il ne s'y forme point de lait vers le cinquieme ou ſixieme mois, ou ſi ce n'eſt ſeulement qu'une ſéroſité rouſſeâtre ; ſi la femme ne ſent pas les mouvemens que fait un enfant, mais bien des mouvemens généraux dans toute la matrice ; ſi ſon ventre tombe comme une maſſe du côté ſur lequel elle ſe tourne ; ſi elle éprouve une peſanteur ſur le bas-ventre, des laſſitudes dans les cuiſſes & dans les jambes, des difficultés d'uriner ; ſi ſon ventre eſt également tendu par-tout (car on ſait qu'il eſt plus éminent vers le nombril, lorſque la femme eſt groſſe d'enfant) ; ſi vers le quatrieme ou le cinquieme mois ſon nombril s'enfonce : ſi, enfin, l'orifice de la matrice eſt petit & un peu dur, on peut ſoupçonner qu'elle eſt groſſe d'une môle, ſur tout ſi elle étoit mal réglée hors le tems de ſa groſſeſſe, tel qu'il eſt dit en parlant des ſignes de la groſſeſſe d'un faux germe.

La nature se défait quelquefois de ces fardeaux avant neuf mois ; d'autres fois on les porte jusqu'à ce terme & même plus long-tems. Ambroise Paré dit qu'une femme a gardé une môle pendant dix-sept ans.

Signes de la rétention des eaux ou des vents dans la matrice.

La plupart des signes qui servent à caractériser la grossesse de l'enfant, se réunissent ici quelquefois (quoique plus rarement que dans les cas précédens), pour tromper l'Accoucheur : cependant s'il touche la femme, & s'il trouve l'orifice de la matrice dans son état naturel, il peut assurer que la femme n'est pas grosse d'enfant, & il l'affirmera plus positivement encore, si à cette espece de certitude il se joint d'autres signes ; tels sont le ventre mollet & également rond par-tout, sans être plus élevé vers le nombril ; la molleſſe & la flacidité des mammelles qui ne contiennent point de lait ; la pâleur du visage qui est de couleur jaune ou de cire ; l'ondulation ou le bruissement dont on s'apperçoit, la femme étant couchée sur le dos, les talons rapprochés contre les fesses, & en lui frappant doucement les

deux côtés du ventre avec les paumes des mains.

Le tems de rendre ces vents ou ces eaux n'eſt pas fixé; ſouvent cela arrive lorſqu'on l'eſpere le moins.

Nous remarquerons, entre autres choſes, que l'écoulement de ſang que nous avons dit avoir lieu dans la préſence du faux germe, n'exiſte point dans ces hydropiſies de matrice.

Une femme groſſe d'enfant renferme auſſi quelquefois des eaux dans la matrice: quand cet accident eſt joint à la groſſeſſe, la patience eſt le ſeul remede. La malade n'a rien autre choſe à faire que de manger des viandes rôties ou grillées, de s'abſtenir de légumes, de boire ſon vin trempé d'eau de fontaine (à Paris, la meilleure eau dont on puiſſe faire uſage en pareille circonſtance, eſt l'eau d'Arcueil), & de ſe purger quelquefois avec la verrée laxative, n°. 3.

Si la femme eſt ſeulement hydropique, elle conſultera les Médecins pour y apporter remede. Ce ſeroit paſſer les bornes que je me ſuis preſcrites, que de détailler ici les médicamens convenables; je m'en tiendrai à conſeiller le demi bain, le bain entier; les remedes qui provoquent les menſtrues ſont fort utiles, & plus que

tout cela encore les eaux minérales de Bourbonne, en boiſſons & en bains.

§. IV.

Peut-on connoître ſi une femme eſt groſſe d'un garçon ou d'une fille?

Il n'eſt point de ſignes aſſurés qui puiſſent ſatisfaire les meres ſur la certitude d'accoucher d'un garçon ou d'une fille.

Les *vieilles* ne manquent point de preuves pour aſſurer aux femmes crédules qu'elles portent une fille ou un garçon; il eſt même des Médecins recommandables qui les ont autoriſées. Nous allons, en faveur des meres qui voudront faire quelques remarques & flatter leurs deſirs, rapporter certains ſignes qui tendent à faire connoître, ſelon ces Médecins, la différence du ſexe au ventre de la mere.

1°. L'enfant mâle remue bien plutôt que l'enfant femelle; on dit qu'il com-

mence à ſe mouvoir dès le quarantieme jour.

2°. Hippocrate enſeigne que la femme qui porte un garçon a de belles couleurs, & jouit d'une bonne ſanté ; mais qu'au contraire elle eſt pâle & valétudinaire, ſi elle eſt groſſe d'une fille. Le même Auteur nous dit encore que l'on ſent l'enfant mâle au côté droit, & les filles au côté gauche.

3°. La femme qui eſt groſſe d'un garçon, a le pouls du poignet droit plus élevé, plus fort & plus fréquent que celui du bras oppoſé : ſa mammelle droite groſſit auparavant la gauche, & elle eſt plus ferme, les bouts de l'une & de l'autre regardent en haut, le lait eſt plus épais ; lorſqu'elle marche, elle part du pied droit, & dans toutes ſes actions, elle fait premiérement agir ſa main droite ; enfin toutes les parties du côté droit ſont les plus robuſtes. Le contraire arrive ſi elle porte une fille.

4°. La femme conçoit un garçon, ſi la lune eſt en croiſſant, & une fille ſi elle eſt en ſon déclin.

5°. L'urine d'une femme groſſe, ſelon Davach, eſt épaiſſe & trouble au commencement de la groſſeſſe, comme on l'a déja vu ; mais ſi la matiere qui

forme ce trouble monte en haut, elle eſt groſſe d'un garçon ; ſi elle ſe précipite, elle accouchera d'une fille.

6°. Si la mere, ſur la fin de ſa groſſeſſe, tombe dans quelque maladie dangereuſe ſans faire de fauſſe couche, c'eſt une marque qu'elle porte une fille.

Mauriceau nous apprend, avec plus de juſteſſe, qu'une femme qui a eu pluſieurs enfans tant mâles que femelles, eſt plutôt en état de juger que toute autre ſi elle porte un garçon, en comparant la ſanté dont elle jouit avec celle de ſes groſſeſſes précédentes ; car il eſt conſtant que le tempérament change ſelon le ſexe de l'anfant que l'on contient dans ſes entrailles.

Ce n'eſt pas aſſez de ſavoir deviner ſi la femme porte un mâle ou une femelle, Nicolas Venette nous apprend l'art de faire des garçons. Nous répétons encore ici que nous n'ajoutons aucune foi à ces recettes, & que ce n'eſt que pour ſatisfaire la curioſité & l'empreſſement des Dames, que nous les rapportons : c'eſt pourquoi ſi quelqu'une les met en pratique, & que le coup réuſſiſſe, nous ne demandons point qu'elle nous en attribue la gloire ; mais, par la même raiſon elle auroit grand tort de nous chercher querelle

querelle si les choses arrivoient contre son gré.

1°. Si une femme jouit des plaisirs amoureux étant couchée sur le côté droit, elle fera un garçon.

2°. Pour faire un mâle, il ne faut ordinairement être ni trop jeune ni trop vieux : il faut se nourrir de viandes succulentes, chaudes & pleines d'esprits ; le pigeon, le lievre, &c. sont propres à cette fin. Les alimens froids & aqueux ne donnent un sang convenable que pour engendrer des filles. Si l'on fait des excès dans le boire ou dans le manger ; si l'on use des droits du mariage plus de trois ou quatre fois le mois & auparavant que les regles cessent ; si elles coulent en trop grande abondance ; on n'est point apte à faire des garçons : enfin, l'on conçoit plutôt un mâle en hiver qu'en été. Pour le testicule droit, il n'est pas meilleur pour cette besogne que le gauche. Voilà les différentes regles que des Médecins osent donner pour certaines & éprouvées.

L'Abbé Quillet donna au Public en 1655 un Poëme latin, intitulé *la Callipédie*, ou *la Maniere d'avoir de beaux enfans ;* on y traite de l'art de faire des garçons. Egli en donna une traduction en

1746; il a encore été depuis rendu en vers françois, & imprimé en 1774. Baſſel, Médecin de Montpellier, fit paroître en 1755 l'*Art de faire des garçons.* Ce que nous venons de dire plus haut en eſt un extrait raiſonnable. On dit que Le Docteur Procope diſtribua auſſi dans Paris, il y a quelques années, une brochure ſur l'*Art de faire des garçons;* mais on ne trouve abſolument rien dans cette derniere qui ſoit relatif à ce grand art; c'eſt une plaiſanterie que l'Auteur voulut faire, il n'en parle que dans le titre. C'eſt fauſſement que M. de Lignac a attribué cet écrit anonyme à M. de la Mettrie; nous pouvons aſſurer qu'il n'appartient point à ce dernier Médecin.

§. V.

Si l'on peut connoître qu'une femme eſt groſſe de pluſieurs enfans.

Les ſignes que l'on regarde comme les plus aſſurés pour connoître ſi une femme porte pluſieurs enfans, ſont trompeurs bien ſouvent.

S'il n'eſt point de ſignes certains, au moins il en eſt d'équivoques qui permettent de

former des conjectures en pareilles circonſtances. Une femme peut ſe ſoupçonner enceinte de pluſieurs enfans, ſi elle eſt extraordinairement groſſe, ſans qu'il y ait à craindre l'hydropiſie; ſi ſon ventre eſt particuliérement plus gros & plus élevé des deux côtés du nombril, & qu'il ſe forme en ſon milieu une ligne enfoncée à-peu-près ſemblable à celle que l'on diſtingue aux pêches; ſi elle ſent dans le même inſtant des mouvemens forts & réitérés de chaque côté du ventre; ſi elle eſt plus incommodée que dans les groſſeſſes précédentes; ſi, dans les derniers mois de la groſſeſſe, ſes jambes & ſes cuiſſes ſont extrêmement enflées, ſi l'enflure gagne les deux levres de la vulve & le pubis (le haut des parties naturelles); mais tous ces ſignes ne peuvent ſe déclarer dans les premiers mois de la groſſeſſe. On dit auſſi qu'une femme groſſe de pluſieurs enfans, accouche quelque tems avant le terme de neuf mois; mais cette remarque n'eſt pas plus exacte que les autres ſont aſſurées. On ſait que les femmes qui portent pluſieurs enfans n'en ont ordinairement que deux, cependant ce nombre excede quelquefois; il n'eſt pas rare de lire dans les Gazettes que des femmes ont accouché de trois enfans.

Mauriceau fait mention d'une femme dont il connoiſſoit le mari qui mit au monde quatre enfans vivans. Ariſtote dit qu'une femme accoucha de vingt enfans en quatre fois, cinq à chaque portée. Pline rapporte qu'une femme nommée *Fauſta* a eu deux garçons & deux filles tout à la fois; le même Auteur parle d'une autre qui avorta de douze en une ſeule fois. Gellius dit qu'une Egyptienne en eut cinq d'une ſeule fois; Albucaſis aſſure avoir connu deux femmes qui avorterent l'une de ſept enfans & l'autre de quinze à la fois; Albert rapporte qu'une femme en avoit eu vingt-deux pour une groſſeſſe, & une autre ſoixante & dix : enfin on connoît l'Hiſtoire ou plutôt la Fable de Marguerite Comteſſe de Hollande, qui, en l'an 1276, accoucha de trois cent-ſoixante-cinq enfans le même jour, qui tous reçurent le baptême, & moururent avec leur mere le même jour auſſi de leur naiſſance. Les Anciens ne ſont pas les ſeuls qui rapportent de ces faits extraordinaires. Le Journal de Verdun, année 1732, fait mention d'une femme qui en deux jours accoucha de quatre enfans; & j'ai inféré, d'après le témoignage de l'Auteur de la Gazette de France, dans l'Etat de Médecine pour

l'année 1776, page 271, que la nommée Suſanne Eliſabeth Rouſſeau, de l'Iſle de Noirmoutier, enceinte de 7 à 8 mois, eſt accouchée le 28 Janvier 1775 de quatre filles qui ont reçu le Baptême, & ſont mortes quelques heures après. On lit enfin dans le Journal des Savans, année 1684, l'hiſtoire d'une femme de Xaintonge, qui en eut neuf à la fois.

§. VI.

Conduite qu'une femme doit obſerver pendant le tems de ſa groſſeſſe.

La groſſeſſe eſt une maladie naturelle aux femmes; toutes doivent s'en tirer heureuſement. S'il arrive des accidens avant, pendant ou après les couches, une femme étant d'ailleurs bien portante & heureuſement conformée, il faut les rejetter ſur ſon inconduite.

Si la femme ſait le jour où elle a conçu, elle ſe repoſera pendant cinq à ſix jours, ou au moins elle ſe donnera

moins de mouvement qu'à l'ordinaire, & elle évitera les approches de son mari. Mauriceau recommande de garder le lit durant ce tems.

Une femme grosse doit éviter, autant qu'elle le peut faire, la grande chaleur, le froid aigu, le mauvais air, les bonnes & les mauvaises odeurs.

Elle doit se coucher & se lever de bonne heure; huit ou dix heures au plus de sommeil suffisent.

Il est quelques Auteurs qui défendent les plaisirs amoureux, les uns pendant toute la grossesse; les autres seulement pendant les deux derniers mois; nous avons reconnu que la plupart des femmes ne peuvent souffrir les embrassemens de leurs maris pendant les derniers mois de la grossesse, & que quelques-unes les desirent avec ardeur dans ce tems; il est aussi d'expérience que les femmes en général sont plus voluptueuses pendant les six ou sept premiers mois de la grossesse, qu'en les privant de leur mari, cela ne leur fait aucun bien, & que les enfans des meres qui ont joui, & de celles qui ont été sobres ne se portent ni pis ni mieux les uns que les autres. Laissons donc aller les choses tout naturellement, & crier à leur aise certaines

gens qui ont toujours la fureur de nous comparer avec les bêtes : cela n'eſt point naturel, diſent-ils, voyez les différens animaux, quand la femelle eſt pleine elle ne ſouffre plus les approches du mâle. Sans rechercher dans l'Hiſtoire Naturelle les femelles des animaux qui ſe joignent à leurs mâles en tous tems, je leur répondrai comme le fit un jour *Popilia* à pareils propos ; *je ne m'étonne pas*, dit-elle, *de ce que les femelles des bêtes fuient la compagnie du mâle quand elles ſont pleines, parcequ'en effet elles ſont des bêtes ;* & je ne fais aucun cas de la vertu de *Zénobie*, femme d'un Roi des Palmyréniens, qui n'approchoit de ſon mari qu'une ſeule fois pour avoir des enfans, & qui attendoit enſuite le retour de ſes regles pour s'y joindre une ſeconde fois, ou s'en priver pendant le tems de ſa groſſeſſe : car au fait il n'y a point de vertu à fuir ſon mari ; & je crois, tout conſidéré, que l'accouchement eſt plus facile quand une femme a joui durant ſa groſſeſſe.

Une femme groſſe ne prendra ni ſouci ni inquiétude autant qu'il ſera en elle ; elle s'affectera peu & de la joie & du chagrin ; elle évitera la colere & les paſſions vives. Le meilleur moyen pour ſe ren-

fermer dans les regles que je preſcris ; c'eſt de ſe rappeller que la vie de ſon enfant & quelque fois la ſienne en dépendent.

Une femme enceinte doit ſe divertir, s'égayer, prendre de l'exercice moderément, éviter la promenade quand le ſoleil eſt vif, ou le tems nébuleux & humide, marcher ſur un terrein uni, ſe repoſer quand elle ſe ſent fatiguée : je ne vois point à Paris d'air plus ſalutaire pour une femme enceinte que celui qu'on reſpire au Luxembourg, à l'Arſenal & au jardin du Roi.

Elle doit porter des chauſſures à talons bas & un peu larges pour obvier aux faux-pas qu'elle eſt ſujette à faire en marchant; elle ne doit point être gênée dans ſes vêtemens, ni porter des corps de baleine. On perd très ſouvent la beauté de la gorge & celle du corps, ſi pire choſe n'arrive, pour vouloir faire la belle taille dans ce tems ; l'on attribue enſuite ce dommage, fort mal à propos, à la négligence que l'on a eu de ne s'être pas fait bander & garroter après l'accouchement. Les jupons ne doivent point être trop ſerrés ; il ne faut point en porter une trop grande quantité, parcequ'ils abattent les hanches. Des caleçons faits avec de la fu-

taine ſont fort convenables pour préſerver du froid.

Une femme ne doit point ſe baigner ſitôt qu'elle s'apperçoit de ſa groſſeſſe, à moins que quelque cas particulier ne l'exige.

Les femmes qui ſont ſujettes à faire des fauſſes-couches, doivent être plus tranquilles encore que toutes les autres ; elles ne doivent point particuliérement aller ni en carroſſe, ni dans aucune voiture cahotante : la litiere ou la chaiſe à porteurs eſt ſans inconvénient. Elles ne doivent point ſe coëffer elles-mêmes, ni lever les bras trop haut ; elles ne doivent ni porter ni lever aucun fardeau peſant : il ſeroit même à propos qu'elles ſe privaſſent des approches de leurs époux. Ces avis, excepté le dernier, ne ſont pas faits ſeulement pour être mis en pratique par les femmes ſujettes aux fauſſes-couches, ils ſont donnés généralement pour toutes celles qui ſont groſſes d'enfans.

Les femmes qui ont des envies ne doivent point être contrariées ; plus loin on en verra la raiſon : la vue ſeule de ce qu'elles ont deſiré les contente ſouvent. Au ſurplus, ce n'eſt point la qualité des choſes qui peut faire mal, ce n'eſt que leur quantité.

Si la femme groſſe n'eſt point dégoûtée, elle uſera, ſelon ſon appétit, de viandes de bon ſuc ; tels ſont le bœuf, le veau, le mouton, l'agneau, la volaille, les perdrix, &c. Les œufs ne ſont pas de mauvais alimens, ainſi que le poiſſon de mer & de riviere, qui n'eſt pas ſalé ; le pain blanc de froment & bien cuit l'emporte ſur tous les autres : je fais cas des herbes potageres, telles ſont l'oſeille, la laitue, le pourpier, la chicorée, les épinards, &c. ſoit qu'on les mange avec le bouilli, ſelon l'uſage des Flamands, ſoit qu'on les apprête de toute autre maniere. La ſalade, les fruits qui ne ſont pas mûrs & le fromage doivent être défendus, ſur-tout aux femmes qui ſont ſujettes aux aigreurs. On ne peut leur interdire une crême, un fruit cuit ou bien mûr, & j'ordonne même ſouvent les figues qui, ſelon moi, ſont le meilleur hors-d'œuvre de jardin que l'on puiſſe manger. L'uſage des pêches de bonne qualité, eſt fort ſalubre ; on les mange au vin & au ſucre. Les oranges de Malthe ou de Portugal ſe préparent comme les pêches, & ne ſont point défendues : je n'en dirai point autant des poires dont les femmes ſujettes aux graviers dans les reins, doivent réligieuſement s'abſtenir. Je n'approuve point de même les ſucreries, deſ-

quelles j'excepte la marmelade d'abricot, les gelées de coings & de pommes, que je permets d'autant plus volontiers que la digeſtion ſe fait preſque toujours aſſez mal chez les femmes groſſes : elles ne doivent point obſerver les heures des repas, leur appétit ſeul doit les régler ; elles éviteront ſeulement les indigeſtions qui deviennent auſſi dangereuſes que le jeûne outré : le ſouper ſera plus léger que le dîner, & ſi les pâtiſſeries & les terrines apprêtées d'une maniere trop friande, doivent être pour elles proſcrites en tout tems ; elles s'en priveront particuliérement au repas du ſoir.

L'eau rougie avec de bon vin eſt la meilleure boiſſon que je puiſſe conſeiller. Un petit verre de vin de Bourgogne, de Bordeaux qui a paſſé la mer, de Rota, d'Alicante, &c, bu pur après le repas, ne peut être que ſalutaire. Je ne défends point une demi-taſſe de café aux femmes qui y ſont habituées & qui ne ſont point échauffées : mais j'agis avec plus de rigeur à l'égard des liqueurs ſpiritueuſes, quoique je tolere le ratafia de caſſis, de coings, d'oranges, des quatre fruits, &c, pris en petite quantité, ſur-tout quand les femmes ont des foibleſſes d'eſtomac. Je défends, en un mot, très

expreſſément de boire à la glace.

Des Lavemens.

Les lavemens ſont utiles aux femmes groſſes qui ſont conſtipées, & dont les entrailles ſont échauffées ; ils ne conviennent pas moins à celles qui ſont ſujettes aux vapeurs, aux nauſées, aux douleurs, aux coliques, &c.

Les lavemens que l'on prend pour remédier à la conſtipation & à la chaleur d'entrailles ſont faits avec une ſimple décoction de ſon lavé, ou avec le petit-lait, ou avec l'eau pure de riviere. Si ces remedes ne ſont pas ſuffiſans, on fera uſage du lavement laxatif, n°. 1.

Avant que de donner un remede purgatif, il eſt à-propos de préluder par un lavement ſimple.

De la Saignée.

Si la femme groſſe eſt pléthorique, c'eſt-à-dire, ſanguine ; ſi avant ſa groſſeſſe elle avoit ſes regles en abondance ; ſi ſon pouls eſt plein & roide ; ſi elle n'uſe que de mauvais alimens ; ſi elle éprouve des laſſitudes, des nauſées, des vomiſſemens, des foibleſſes, de légeres pertes de ſang, des maux de têtes, des étourdiſſemens, des inſomnies, des

ſaignemens de nez, des crampes; ſi ſon haleine eſt courte, &c. la ſaignée eſt indiquée.

On ſaigne au bras, & on peut le faire dès le ſecond ou le troiſieme mois, même ſix ſemaines après la groſſeſſe : c'eſt une mauvaiſe coutume d'attendre au terme de quatre mois & demi pour ouvrir la veine. On ne doit point tirer de ſang ſans indication, & on peut répéter la ſaignée ſi l'on prévoit qu'elle ſoit néceſſaire. On peut ſaigner la femme au neuvieme mois, ſi, comme nous l'avons dit, elle fait beaucoup de ſang. On la ſaigne encore quand elle reſſent les premieres douleurs pour l'accouchement

Si une femme avoit de la répugnance pour la ſaignée, ſi elle tomboit en foibleſſe quand on lui ouvre la veine; ſi le ſang ne venoit que gouttes à gouttes par la petiteſſe des vaiſſeaux, il faudroit renoncer à ce moyen curatif, & recourir aux laxatifs.

Il y a des filles mal-honnêtes qui, parcequ'elles ont entendu dire que la ſaignée contribue à l'avortement, tentent ce moyen pour ſe défaire de leur fruit : mais qu'il eſt d'exemples qui prouvent le contraire. Mauriceau en rapporte deux : une femme fut ſaignée quarante-huit fois durant ſa groſſeſſe, une autre le

fut quatre-vingt-dix, & toutes deux accoucherent à terme heureusement. La Motte a fait aussi saigner une femme grosse quatre-vingt six ou quatre-vingt sept fois sans qu'elle ait avorté. J'ai accouché à terme une femme de vingt-trois ans qui se porte fort bien, elle & son enfant, quoiqu'elle se soit fait tirer du sang au pied à six semaines de grossesse, au point de tomber en défaillance, quoiqu'elle se soit purgée ensuite, & qu'au terme de trois mois elle ait pris cinq grains d'émétique en sautoir : ce n'est point encore là les seuls dangers auxquels elle fut exposée ; elle éprouva jusqu'à la fin de sa grossesse les chagrins les plus cuisans ; plusieurs fois, dans l'excès de son désespoir, elle a joué la Zaïre du théatre de Londres, elle s'est roulée par terre, & s'est donnée des coups sur le ventre ; enfin pour comble de disgrace, au commencement du neuvieme mois, en sortant de son lit, elle se donna un coup violent au bas-ventre contre le bras d'un fauteuil, & elle ne fit rien pour cet accident. Où sont les femmes qui avortent pour se moucher ?

Des Purgations.

Quand [illegible] ne peut avoir lieu, on a re[illegible] légers ; ils con-

viennent auſſi quand la femme a beaucoup d'humeurs, quand elle eſt pâle, quand elle n'a ſes regles qu'en petite quantité, hors le tems de la groſſeſſe; quand elle vomit les alimens immédiatement après les avoir pris, quand elle crache beaucoup, quand elle eſt ſujette à ſuer de quelque partie du corps, quand elle a la diarrhée, des fleurs blanches, quand ſon pouls eſt mol & foible, quoiqu'aſſez plein.

La malade prendra pour ſe purger la décoction laxative, n°. 2; ſi elle n'a point aſſez d'effet, elle prendra la verrée laxative, n° 3.

On doit éviter tous les purgatifs âcres & ſtimulans pendant le tems de la groſſeſſe.

On voit auſſi des créatures infâmes qui prennent drogues ſur drogues pour faire périr leurs enfans. La Motte nous rapporte l'hiſtoire de deux malheureuſes filles qui périrent dans l'effet des médecines qu'elles avoient pris pour détruire les innoçentes victimes de leur libertinage. Je me ſouviens, j'étois enfant alors, d'avoir vu une femme de chambre prendre des purgations pour ſe faire avorter; elle y parvint en effet, mais elle fut près des ſombres bords, & ſon imprudence

la réduiſit au point de ne pouvoir jamais ſe rétablir. On lit dans le Journal d'Allemagne pluſieurs hiſtoires de femmes & de filles qui, malgré les purgatifs les plus actifs, ont accouché heureuſement d'enfans que le ciel leur envoyoit pour leur reprocher leur noirceur.

§. VII.

Des nauſées, du vomiſſement & des envies.

Les nauſées, le vomiſſement & les envies ſont aſſez ſouvent inſéparables de la groſſeſſe ; ces accidens ne ſont point dangereux, à moins qu'ils ne ſoient outrés.

Les nauſées ſont de vaines envies de vomir. Le vomiſſement eſt occaſionné par un effort qui fait rejetter ce qui étoit contenu dans l'eſtomac.

Beaucoup de femmes éprouvent ces accidens dès les premiers jours de leur groſſeſſe, & ils continuent juſqu'au troiſieme ou quatrieme mois, quelquefois juſqu'après l'accouchement ; mais moins communément. Quelques femmes enfin en ſont plus tourmentées vers la fin de leur terme.

Ces accidens ne doivent point inquiéter s'ils arrivent pendant les premiers mois de la groſſeſſe & ſans faire de grands efforts ; mais s'ils continuent, il faut y apporter remede.

Le tems des vomiſſemens eſt ordinairement celui des envies. Il ne faut pas croire que les deſirs qu'une femme a, deſirs qui nous paroiſſent ſouvent déréglés, ſoient ſi contraires à ſa ſanté lorſqu'elle les ſatisfaits.

M. Berdot le fils, dans ſon excellent Abrégé de l'Art d'Accoucher, nous apprend que les choſes enviées par une femme ſont, pour le Médecin, la bouſſole qui doit le guider dans le traitement qu'il a à faire. Si le goût tombe ſur des matieres terreuſes, telles ſont la craie, le plâtre, le charbon, &c, c'eſt une preuve qu'il y a des acides dans l'eſtomac, & il faut employer les abſorbans ; ſavoir, les yeux d'écreviſſes, les coquilles d'œufs, la magnéſie blanche, la ſolution de ſel de tartre, &c. Si le choix de la malade, au contraire, tombe ſur les acides, on eſt certain que les alkalis dominent dans l'eſtomac ; en conſéquence on ordonne les boiſſons aigrelettes faites avec le citron, les groſeilles, &c, & l'aſſaiſonnement des mets eſt de même nature ; la crême de tartre convient encore. Enfin,

ſi les choſes ſalées & aromatiques fixent les deſirs de la femme, cela annonce la préſence de la pituite, & il eſt permis de purger doucement avec la verrée laxative, n°. 3, & de faire boire une légere infuſion theïforme de petite centaurée, ou de petit cheſne, ou de tout autre aromate amer : on peut ajouter ſur une pinte de ce breuvage deux gros de ſel de duobus, que l'on a ſoin de faire bouillir dans l'eau avant que de faire l'infuſion. Les alimens ſeront ſecs; le rôti ſera préféré; le bon vin ne pourta être défendu.

Une demi-cuillerée d'eau-de-vie arrête ſouvent le vomiſſement dans l'accès.

Si le vomiſſement continue après le quatrieme mois, s'il eſt fréquent & violent, on ouvrira la veine au bras une ou deux fois, ſelon le beſoin, ſi la malade eſt pléthorique : quatre jours après, elle prendra la verrée laxative, n°. 3; elle ſe préparera à la ſaignée & à la purgation, par des lavemens de petit-lait ou d'eau de ſon, & ſi la conſtipation étoit opiniâtre, elle auroit recours au lavement laxatif, n°. 1.

On s'abſtiendra de ſaigner la malade n'a point de plénitude de ſang; on ſe conduira d'ailleurs comme je viens de le dire; on ne s'obſtinera point à réitérer les purgatifs, ſi deux ou trois au plus

ne font point céder le vomiſſement.

Si le vomiſſement réſiſte aux remedes & qu'il ſoit aſſez violent pour faire craindre l'avortement, on s'en tiendra au meilleur régime que l'on puiſſe obſerver, on fera ſa boiſſon ordinaire de l'eau de poulet, n°. 4, & l'on prendra chaque ſoir en ſe couchant le bol anodin n°. 5.

J'aime que l'on porte des pieces d'eſtomac quand on eſt travaillé de ces vomiſſemens; c'eſt un uſage Italien qui n'eſt point à mépriſer.

§. VIII.

Des douleurs dans les lombes & dans les aines.

Les douleurs dans les lombes & dans les aines ſont plus ou moins à craindre ſelon les cauſes qui les produiſent.

Ces douleurs ſont cauſées par un effort, une chûte, ou quelqu'exercice violent; elles le ſont encore par le fardeau que les femmes portent, ou par une pierre ou des graviers qui ſe rencontrent dans les reins ou dans les urétères.

Quand les douleurs proviennent de la premiere de ces cauſes, je fais ſaigner

une ou deux fois du bras ; je fais garder le lit jusqu'à ce quelles soient dissipées ; j'ordonne des bouillons gras & autres bons alimens, l'eau de poulet, n°. 4, pour boisson ordinaire. Si les douleurs sont aiguës, que le vomissement s'y joigne, on prend chaque soir le bol anodin, n°. 5.

Lorsque la pesanteur de la matrice occasionne les douleurs, la malade doit se faire saigner, si elle est pléthorique ; elle doit garder sa chambre, & prendre du repos, autant qu'elle le pourra ; elle s'assujettira le ventre au dessous du nombril, avec une serviette pliée en trois doubles, qui fera le tour de son corps, & sera fixée par derriere, par quelques points : pour la contenir, elle prendra une bande de linge large de quatre doigts environ, qui sera fendue dans sa longueur, jusqu'à un pouce de son extrémité ; cette extrémité sera cousue au bord de la serviette qui touchera le pubis, c'est-à-dire, le haut des parties naturelles : elle fera ensuite passer la bande entre les cuisses, & elle la fera revenir par dessus chaque épaule ; alors elle la croisera sur la poitrine, & elle attachera chaque bout aux deux côtés du ventre.

Soit que les douleurs soient occasionnées par un accident quelconque, soit

quelles le ſoient par la peſanteur de la matrice ; s'il ſort de ce viſcere des excrétions ſanguinolentes, & qui ne ſoient point ordinaires à la femme ; il y aura lieu de craindre l'avortement, alors il ſera néceſſaire d'appeller un Accoucheur habile.

On reconnoîtra que les douleurs proviennent d'un vice dans les reins, ſi la malade eſt ſujette à l'affection néphrétique, ſi ſon pere ou ſa mere, ou quelque proche parent en ont été attaqués ; ſi les urines ſont enſanglantées ou aqueuſes & en petite quantité, ou chargées de ſable & de graviers ; ſi elle éprouve des nauſées & un vomiſſement violent. Lorſque le mal eſt preſſant, & que la malade a des forces ſuffiſantes, on lui ouvre la veine au bras, & on lui donne enſuite le lavement émollient, n°. 6 : on fait ſur les reins, les lombes & les parties affectées, un liniment avec l'onguent anodin, n°. 7.

Quand les douleurs continuent à être violentes, on répete la ſaignée & le lavement émollient, n°. 6 ; on boit la tiſane tempérante, n°. 8. Les bouillons ſont faits avec le bœuf, le veau & la volaille, les feuilles de laitue, de pourpier, de pimprenelle & de bourrache : la malade mange ces viandes bouillies.

§. IX.

Des douleurs des mamelles.

Les douleurs des mamelles n'arrivent ordinairement qu'aux femmes ſanguines, & qui ont coutume d'avoir leurs ordinaires en abondance. Hippocrate dit que, ſi l'on n'y remédioit pas, la femme ſeroit menacée de tomber en phrénéſie.

Pour y apporter remede, la femme 1°. ne ſera nullement contrainte dans ſes vêtemens; 2°. elle entretiendra la liberté du ventre par des lavemens faits avec le petit-lait ou l'eau de ſon. 3°. elle fera des linimens ſur ſes mamelles avec l'onguent *populeum*, & elle appliquera deſſus des linges trempés dans du lait de vache tiede: 4°. on ouvrira la veine une ou deux fois, ſi les premiers ſecours ne ſoulagent point la malade: 5°. on mangera peu de viande; mais plûtôt des légumes & des farineux, des crêmes au riz, au gruau, &c.

§. X.

De la toux & de la difficulté de reſpirer.

La toux & la difficulté de reſpirer ſont ordinaires aux femmes groſſes ; ces accidens ſont communément plus incommodes que dangereux.

La toux, qui preſque toujours entraîne après elle la difficulté de reſpirer, provient de trois cauſes ; premiérement des humeurs âcres qui tombent du cerveau ou de la trop grande plénitude du ſang : ſecondement du rhume : troiſiémement de l'enfant que, quelquefois, on porte ſi haut, qu'on le croiroit logé dans la capacité de la poitrine ; cette derniere incommodité eſt plus ordinaire aux petites femmes, ou à celles qui ſont à leur premiere groſſeſſe. La Motte dit que les femmes qui portent leur enfant haut, n'éprouvent que l'oppreſſion & le vomiſſement ; mais nullement la toux, à moins qu'il ne s'y joigne une des cauſes qui la produit

directement. L'expérience m'a fait remarquer que l'oppreſſion eſt preſque toujours accompagnée d'une petite toux ; mais qu'elle n'eſt pas auſſi forte que ſi elle provenoit d'une autre cauſe.

Si la toux eſt violente, elle peut cauſer l'avortement.

Dans le premier cas, la malade éviterá les alimens ſalés, épicés & acides, les légumes. Elle mangera en petite quantité de riz au gras, des ſoupes mitonnées, du pain bouilli dans l'eau avec du beurre, des œufs frais, des blancs ou des ailerons de poulet, du poiſſon léger cuit à l'eau, &c. Elle uſera, pour boiſſon ordinaire, de l'eau de poulet, n°. 4 ; elle entretiendra la liberté du ventre avec des lavemens d'eau de ſon ou de petit-lait, & s'ils ne ſuffiſent pas, elle aura recours au lavement laxatif, n°. 1. Elle prendra d'heure en heure, deux ou trois cuillerées à la fois, de l'émulſion anodine, n°. 9.

Si la toux eſt opiniâtre, ou qu'il y ait plénitude de ſang, ce qui ſe manifeſte quelquefois par celui que la malade vomit, on la ſaignera du bras, & deux ou trois jours après, elle prendra la verrée laxative, n°. 3. Elle obſervera le régime que je viens de preſcrire.

Si la toux provient du rhume, la malade

lade ſe tiendra chaudement, elle ſe couvrira particuliérement la tête, le col & la poitrine : elle fera uſage de l'hydromel, N°. 10; & prendra par cuillerées le looch béchique, N°. 11. Si les crachats ſont épais & viſqueux, on tirera du ſang au bras, pour éviter le crachement de ſang. Le régime ſera le même que celui que nous venons de preſcrire dans ce paragraphe.

Enfin, ſi la difficulté de reſpirer eſt cauſée par l'enfant qui eſt porté trop haut, la femme ſe tiendra à l'aiſe dans ſes habits ; elle mangera peu, & ſur-tout le ſoir ; elle ſe privera de légumes, & obſervera le régime que l'on vient de preſcrire. Elle entretiendra la liberté du ventre, & prendra de l'exercice. Si elle eſt ſanguine, elle ſe fera ſaigner du bras Si la toux eſt de la partie, on reconnoîtra ſon principe, & l'on ſe conduira en conſéquence, pour la curation.

Nous noterons ici, en général, que ſi la femme eſt aſthmatique, elle ſe fera ſaigner. Si les accès ſont violens, elle gardera le régime preſcrit dans ce paragraphe ; elle boira de l'hyromel, N°. 10 ; elle prendra enfin le looch béchique, N°. 11, en ſubſtituant un gros de fleurs de ſoufre, au ſang de bouquetin.

§. XI.

De l'incontinence d'urine & de la difficulté d'uriner.

L'incontinence d'urine arrive ordinairement vers les derniers mois de la groſſeſſe, & ſon ſeul remede eſt la patience. Il n'en eſt pas de même de la difficulté d'uriner qui demande les ſecours les plus prompts.

La difficulté d'uriner, ainſi que la ſuppreſſion d'urine proviennent de trois cauſes : 1°. de la peſanteur de la matrice, qui comprime le col de la veſſie. 2°. De l'inflammation du col de la veſſie & de celle des parties naturelles. 3°. De quelques pierres ou graviers.

Si la difficulté d'uriner provient de la compreſſion que la matrice fait ſur le col de la veſſie, on le reconnoît lorſque la femme a le ventre libre, lorſqu'elle n'a point d'hémorrhoïdes violentes ; lorſqu'elle ne ſent point de douleurs ni dans

les reins, ni dans les lombes ; lorſqu'elle n'eſt point ſujette à la gravelle : enfin, lorſqu'en ſoulevant ſon ventre avec ſes deux mains, ou bien en ſe mettant ſur les genoux, & penchant le corps en devant, elle urine plus facilement : dans ce dernier cas, elle a trouvé le ſecret, & elle peut ſe ſoulager de la même maniere, chaque fois que le beſoin d'uriner ſera urgent ; elle pourra même tenir ſon ventre aſſujeti avec la ſerviette pliée tel qu'il eſt preſcrit à la page 44. Elle obſervera un régime rafraîchiſſant, & ſe tiendra le ventre libre.

Si la peſanteur de la matrice provenoit de ſon relâchement occaſionné par des humeurs ; lorſque la malade eſt replette, & d'un tempérament mol, elle fera uſage de la décoction laxative, N°. 2, ou de la verrée, N°. 3.

Si l'inflammation de la veſſie ou des parties naturelles, occaſionne la rétention d'urine, on le reconnoît à la pléthore de la femme, aux hémorroïdes cruelles, à la chaleur & à la cuiſſon extraordinaires aux parties de la génération ; à la propention aux plaiſirs de Vénus. Avant tout, on la ſoulagera au moyen d'une ſonde, comme le recommande très bien M. Smellie ; quand l'urine ſera évacuée, on ou-

vrira la veine au bras, ſi le cas eſt preſſant, & ſi la malade eſt pléthorique ; on lui preſcrira enſuite des lavemens au petit-lait ou à l'eau de ſon, même le lavement laxatif, n°. 1. On paſſera à l'uſage de l'émulſion anodine, n°. 9, & à l'eau de poulet, n°. 4. Le régime ſera léger, rafraîchiſſant & tempérant. On lavera & étuvera les parties naturelles avec une décoction de guimauve & de feuilles de cerfeuil. L'exercice fera bien, mais il n'en eſt pas de même des plaiſirs amoureux.

Si la préſence d'une pierre ou de quelques graviers occaſionne la ſuppreſſion d'urine, on s'en convaint par les douleurs que la malade reſſent aux flancs & à la région de la veſſie, par le vomiſſement qui accompagne preſque toujours cet accident ; par les urines qui ſont crues, ſabloneuſes & en petite quantité ; l'on eſt peu indécis, ſi elle eſt ſujette à cette affection. Dans cette circonſtance, on préludera, comme il vient d'être dit plus haut, par l'uſage de la ſonde. Cette opération n'eſt point facile, s'il s'eſt engagé une pierre dans le canal de l'uretre ; mais un Chirurgien adroit & expert ſe tire toujours aſſez heureuſement d'affaire dans les cas épineux ; je le laiſſe ici mettre ſon

adreſſe & ſes lumieres à profit, ce n'eſt point le lieu de diſcuter cette matiere : on tirera enſuite du ſang du bras une ou pluſieurs fois ſi les accès ſont violens ; on donnera des lavemens de petit-lait ou d'eau de ſon, & le lavement laxatif, n°. 1, que l'on répétera pluſieurs fois ; on fera des fomentations ſur la région de la veſſie avec une décoction de racine de guimauve & de graine de lin à laquelle on ajoutera de l'huile de lin ; on mettra enſuite ſur le ventre le cataplaſme émollient, n°. 12 ; on fera l'hydromel, n°. 10, & on prendra le looch, n°. 11, duquel on retranchera le ſang de bouquetin pour le remplacer par une demi-once de ſyrop diacode ; on mettra à la diete, ſi la fievre eſt de la partie comme il eſt ordinaire ; s'il n'en exiſte point, on preſcrira un régime tempérant. Si tous ces remedes ne ſuffiſent pas, on ordonnera les demi-bains faits avec les herbes émollientes, telles ſont la mauve, la guimauve, la pariétaire, les violiers, la camomille, le bouillon-blanc, &c ; on expoſera les parties malades à la vapeur de l'eau dans laquelle ces plantes auront bouilli ; on défendra les plaiſirs de Cythere.

§. XII.

De l'enflure des hanches & des extrémités inférieures ; des varices.

Les femmes qui ont les extrémités inférieures enflées n'éprouvent point ordinairement de vomissement. Cet accident n'eſt pas dangereux.

Si la femme n'a les jambes enflées que le ſoir, & que l'œdeme ne ſubſiſte plus lorſqu'elle ſe leve, il ſuffira de conſeiller le repos autant qu'on pourra le prendre, ou du moins de faire tenir les jambes ſur un carreau ou quelque marche-pied ; d'ordonner des lavemens de petit-lait pour entretenir la liberté du ventre, & de faire prendre de tems en tems la décoction n°. 2, ou la verrée laxative, n°. 3. Mais ſi l'enflure perſiſte nuit & jour, on recourra d'abord à la ſaignée du bras, à moins qu'il n'exiſte quelque empêchement direment : on paſſera au lavement laxatif, n° 1, qui ſera précédé d'un lavement ordinaire ; & l'on ſe purgera en-

ſuite avec la verrée laxative, numéro 3 : la tiſanne apéritive, n°. 13, ſervira de boiſſon ordinaire. Les bouillons ſeront faits avec le poulet ou le veau, les feuilles de chicorée & de ſcolopendre ; & ſur chaque bouillon on mettra quatre grains d'antimoine diaphorétique : la malade mangera ſes viandes roties ou grillées ; elle s'abſtiendra de légumes, & elle pourra boire de tems en tems un peu de bon vin pur. Les fomentations ſur les parties enflées faites avec le gros vin rouge dans lequel on fait infuſer à chaud, pendant douze heures, du romarin, du laurier, du thym, de la lavande, de chaque une poignée, demi-poignée de roſes de Provins (ſur ſix pintes de vin) ſont très bien indiquées.

On ſe lavera avec la même infuſion les parties naturelles, ſi les levres de la vulve ſont enflées : mais ſi l'enflure des lévres de la vulve provenoit d'inflammation, ce qui eſt aiſé à diſtinguer par l'ardeur, la douleur & la tenſion, il ſeroit à préſumer que la matrice eſt enflammée ; on recourroit alors à la ſaignée, aux lavemens de petit lait ou d'eau de ſon, à l'eau de poulet, n°. 4, aux alimens ſains & légers, aux légumes ; & l'on fomenteroit les parties avec l'eau de cerfeuil

dans laquelle on fait bouillir quelques têtes de pavot blanc.

Les fomentations faites avec le vin rouge, comme on vient de l'indiquer plus haut, ſont appropriées pour les varices auxqu'elles ſouvent on ne remédie que par le bandage, ou par les bas & les caleçons de peau que l'on laſſe de bas en haut ; le bandage ſe fait en mettant des compreſſes de linge ſur les parties affectées, & en ſe ſervant de ligatures larges de trois doigts ; on commence à faire le bandage par la partie inférieure, & on le continue en montant juſqu'à l'endroit où les varices commencent ; on ſerre avec modération : la femme reſte au lit ou ſur une chaiſe longue. Si les varices étoient très conſidérables & que la malade eut beaucoup de ſang, elle ſe feroit ſaigner du bras ; la ſaignée ſeroit indiſpenſable s'il venoit à ſe rompre quelque varice qui fournit aſſez de ſang pour l'affoiblir, & faire craindre l'avortement.

Les levres de la vulve deviennent auſſi quelque fois variqueuſes ; on y remédie par la ſaignée, le régime rafraîchiſſant, l'abſtinance du coït, c'eſt à-dire, des plaiſirs voluptueux, & en ſe tenant le ventre libre.

§. XIII.

Des hémorrhoïdes.

Les hémorrhoïdes ſont internes ou externes, ſeches ou fluantes; quelquelles ſoient, on doit y apporter remede.

Quand les hémorrhoïdes ſoit internes ſoit externes ſont ſeches & fort douloureuſes, je fais ouvrir la veine au bras, ſi la femme eſt ſanguine; je fais obſerver le régime preſcrit page 48; je défends les plaiſirs charnels; je fais uſer de l'eau de poulet, n°. 4, & de l'émulſion, n°. 9 : ma malade reçoit ſur une chaiſe percée la vapeur d'une décoction de mauve, de guimauve, de pariétaire, de violiers, de graine de lin, &c, & elle prend des lavemens faits avec la décoction de ces plantes, à laquelle on ajoute une once & demie de miel de nénuphar, s'il eſt poſſible d'introduire la canule d'une ſeringue revêtue par le bout d'un boyau de poulet; (on a ſoin d'écarter avec deux doigts de la main gauche les bords de l'anus, & d'introduire de la droite la

canule qui ne touche point les hémorrhoïdes, ſi elles ne garniſſent que la circonférence de l'anus, comme il eſt aſſez ordinaire). Enfin je fais oindre les hémorrhoïdes avec l'onguent hémorrhoïdal, n°. 14.

Si, après l'uſage de ces remedes, les hémorrhoïdes ne déſenflent pas, je fais appliquer les ſang-ſues (1), ou j'en vuide le ſang par le moyen de la lancette, ſi elles ſont très mollettes; on les baſſine enſuite & on les étuve avec l'eau de forge des Maréchaux, dans laquelle on fait bouillir de la poudre de tan, des écorces de grenades, des balauſtes & des roſes de Provins, de chaque une pincée.

Si les hémorrhoïdes, ſoit qu'elles

---

(1) On lave les ſang-ſues avant de les appliquer; & afin qu'elles percent plus facilement la peau, on mouille la partie avec de l'eau tiede ou du lait, ou du ſang de pigeon: dès qu'elles ſont gorgées, elles tombent ordinairement; ſi cela n'arrive pas, on leur jette ſur le corps du ſel ou de la cendre, ce qui leur fait lâcher priſe; quand on veut tirer par leur moyen une plus grande quantité de ſang qu'elles n'en peuvent contenir, on leur coupe la queue, afin que le ſang coule par cette plaie, & qu'elles continuent à ſucer; on doit les appliquer à l'anus avec précaution afin qu'elles ne ſe gliſſent point dans le rectum.

ſoient habituelles ou non, fluent avec modération & ſans cauſer de douleur, je ne veux point qu'on les arrête; mais ſi le flux étoit abondant & les douleurs vives, on les baſſineroit avec l'eau de forge comme il vient d'être dit; on peut même ſaigner du bras, ſi la fomentation ne ſuffit pas.

§. XIV.

Du flux de ventre.

Le flux de ventre que nous diſtinguerons ſeulement en lienterie, diarrhée & diſſenterie, demande des remedes prompts pour prévenir l'avortement.

La lienterie conſiſte à rendre les alimens ſans être preſque digérés; elle eſt occaſionnée par la foibleſſe de l'eſtomac. Pour y remédier, il eſt à propos que la malade s'abſtienne, autant qu'il ſera en elle, de manger des fruits, de la ſalade & autres alimens indigeſtes; elle uſera de choſes ſaines, telles que le maigre du bœuf, le mouton, la volaille, les

œufs, le riz, &c; elle boira de l'eau rougie dans laquelle on aura éteint un fer rouge, quoiqu'il y ait un peu de fievre ; ſi cependant elle étoit violente, elle ne prendroit que de l'eau ferrée dans laquelle on jette une croute de pain grillée; elle mangera à ſes repas des confitures de coings; elle prendra ſoir & matin, en ſe levant & ſe couchant, un demi gros de thériaque en forme de bol, ou délayée dans du vin : le ratafia fait avec le caſſis où les coings ne lui peut faire aucun mal, ſi, comme nous l'avons dit, la fievre n'eſt pas très forte; il eſt à propos de ſe garnir chaudement l'eſtomac.

Si le flux de ventre eſt une diarrhée, (nous entendons par cette dénomination une déjection de matieresqui ont éprouvé l'action de l'eſtomac & auxquelles ſe joignent des humeurs ſuperflues). Ce flux ne doit point être arrêté dans ſon principe ; mais on obſervera un bon régime. Si la diarrhée continue plus de cinq jours, je fais prendre alors la potion anti-diarrhaïque, n°. 15 en deux verrées, à une heure de diſtance l'une de l'autre ; je mets la malade à l'uſage de l'eau ferrée avec le vin, aux repas & hors les repas, & je fais prendre encore quatre jours après la potion, n°. 15 ; ſi la diarrhée continue, j'or-

donne dans cet intervalle le lavement anti-diarrhaïque, n°. 16, le faisant précéder toutes fois d'un autre remede fait avec le petit-lait ou l'eau de son. On prend aussi le lavement n°. 16 le jour & le lendemain de la seconde purgation. A compter du jour de la premiere médecine, je fais avaler soir & matin un demi-gros de thériaque, jusqu'à ce que la diarrhée ait cedé.

Si le flux est dissenterique ou qu'il le devienne, ce qui se reconnoît par les déjections glaireuses & sanguinolentes, accompagnées de tranchées & de tenesme : la malade prend d'abord la potion, n°. 15 ; elle fait usage du lavement, n°. 16, en changeant le lait en bouillon de tripes & en ajoutant aux jaunes d'œufs & à la thérébentine deux grains d'opium ; on donne par cuillerées le julep anodin, n°. 17 : la boisson ordinaire est toujours l'eau ferrée avec le vin ou la croute de pain grillée, que l'on peut aciduler avec le syrop de grenades ; on reste à la diete, si l'estomac le permet, & surtout si la fievre est un peu forte ; au moins si l'on ne l'observe pas rigoureusement, on se contente de blancs de volailles, d'œufs frais, de crêmes au riz faites à l'eau & aux jaunes d'œufs, de soupes légeres à l'eau, au sel & au beure.

Quand la diſſenterie ſera un peu calmée, la malade prendra le lavement, n°. 16, & quelques jours après elle le fera avec moitié lait & moitié petit-lait. Enfin elle boira deux fois par jour, le matin & le ſoir en ſe levant & ſe couchant, quand même il exiſteroit une petite fievre, un demi-ſetier de lait trait d'une jeune vache ſéparée du mâle, & qui ſe nourrit de bonnes herbes, s'il eſt poſſible de l'avoir telle; on le boira chaud, ſi on peut l'avoir, ſinon on le fera bouillir & on y ajoutera devant ou après une demi-once de ſuc de cerfeuil, ou a ſon défaut trois ou quatre gouttes d'huile de tartre par défaillance. L'uſage du lait n'eſt pas moins bon dans la diarrhée.

§. XV.

Du flux menſtruel qui arrive pendant la groſſeſſe.

Certaines femmes groſſes ont réguliérement leurs ordinaires quelque fois juſqu'au ſeptieme mois ; elles ſont produites par l'abondance du ſang ou par ſon acrimonie. Il eſt eſſentiel de diſtinguer ces deux cauſes pour la curation.

Premiérement, on apprendra à diſtinguer le flux menſtruel de la perte de ſang, en ce que le flux menſtruel revient périodiquement, qu'il coule ſans douleur peu à peu, & ſans que la malade ſente de la foibleſſe ; il ne vient point du fond de la matrice mais de ſon col, ce que l'on vérifie lorſqu'on introduit le doigt dans le vagin, & que ſon orifice ſe trouve exactement fermé ; enfin le ſang menſtruel coule en petite quantité, & eſt d'une couleur un peu pâle.

Après s'être bien assuré que le flux de sang est menstruel, il faut encore examiner s'il provient de la trop grande abondance du sang ; on en est certain lorsque la femme est sanguine, lorsqu'elle a ses menstrues en abondance, & pendant longtems, quand elle n'est pas grosse. Alors on ouvrira la veine au bras, si rien ne s'y oppose ; mais on ne saignera que lorsqu'elle sera menacée du retour de ses régles ; elle évitera les approches de son mari : d'ailleurs ce flux menstruel n'est nullement dangereux.

Si le flux menstruel provient de l'acrimonie du sang ou de la débilité des vaisseaux, il faut y remédier, dans la crainte que la femme n'avorte. On voit qu'il provient de ces causes, si la femme, sans être grosse, n'a ses ordinaires qu'en petite quantité, si elle est un peu sanguine, si elle est foible : alors, si les forces de la malade, & les circonstances le permettent, on lui tirera un peu de sang au bras, pour faire révulsion. elle gardera le repos, même le lit, pendant le cours de ses régles, elle évitera les passions de l'ame, & sur tout la colere ; elle ne fera point usage du coït, elle observera un régime fortifiant & rafraîchissant ; elle mangera de la volaille, du maigre de

bœuf, du mouton ; le pourpier, la laitue, l'oseille, les œufs frais, les potages & cremes au riz ; la gelée de viande, la marmelade d'abricot, les conserves de coings & de groseilles, le résiné lui conviennent. Elle boira de l'eau ferrée, rougie ou acidulée, avec le syrop de coings ou de grenades. Si elle étoit très foible, on fortifieroit son enfant, en lui appliquant, sur la région de la matrice, des compresses trempées dans du gros vin, dans lequel on fait bouillir une grénade avec son écorce, des roses de provins, & un peu de cannelle.

Nota. Plusieurs femmes, vers la fin de leurs grossesses, ont une espece de fleurs blanches ou écoulement épais, blanc & glaireux, quelquefois teint de sang. Cette évacuation n'est point un accident, au contraire, elle prépare les voies en les lubréfiant, pour un accouchement heureux ; & il n'est point de remedes à y apporter.

§. XVI.

De la perte de ſang.

Les pertes de ſang arrivent ordinairement dans les premiers ou les derniers mois de la groſſeſſe; cet accident peut avoir des ſuites fâcheuſes, il demande un prompt ſecours, & ſouvent la préſence & la main d'un homme de l'art.

Quand la perte de ſang arrive dans les premiers mois de la groſſeſſe, elle eſt ſouvent cauſée par la préſence d'un faux-Germe, dont la matrice veut ſe défaire. Elle arrive auſſi dans tous les tems de la groſſeſſe, quand la femme fait une chute, reçoit quelque coup, éprouve une peur, fait un faux pas, prend un effort, leve la jambe trop haut, s'appuie le ventre ſur un corps dur, eſſuie des chagrins, entre en colere, &c. Ces accidens occaſionnent

encore plutôt une perte de ſang, quand la femme eſt proche de ſon terme. Enfin, les pertes de ſang arrivent quelquefois ſans cauſes évidentes, ſur-tout ſi le cordon ombilical fait pluſieurs circonvolutions autour du col de l'enfant.

On diſtingue la perte de ſang du flux menſtruel, en ce que la perte vient du fond de la matrice, ce dont on eſt certain, lorſqu'on introduit le doigt dans le vagin, & que l'on trouve l'orifice de la matrice peu ou beaucoup dilaté : on la diſtingue encore en ce qu'elle vient ſubitement ; en ce que le ſang ſort en abondance, coule ſans interruption, excepté quand quelques caillots interceptent ſon cours pour quelques momens.

Si la perte de ſang eſt peu abondante, & que la malade ne reſſente pas des douleurs qui annoncent un accouchement prochain, il ne faut pas la toucher, de peur d'irriter la matrice, & de l'engager à ſe contracter. D'ailleurs, dans quelque tems qu'elle ſoit de ſa groſſeſſe, on lui ouvrira la veine au bras, & l'on ne laiſſera couler le ſang que par repriſes, ce qui eſt aiſé à faire, en mettant le doigt ſur la coupure ; on la fera coucher dans ſon lit, où elle n'aura qu'une chaleur modérée ; on lui fera prendre des bouillons faits avec

la gelée de viande & de corne de cerf, ou de bons consommés ; elle boira un peu de vin pur ; on lui appliquera sur le nombril & sur les reins, des linges mouillés dans un mêlange égal d'eaux de centinode & de plantain, & de fort vinaigre. On lui donnera par cuillerées, d'heure en heure, la potion astringente, n°. 18. Elle mangera tout au plus un blanc de volaille ou un œuf frais : la boisson ordinaire sera de l'eau ferrée, rougie avec du vin, ou acidulée avec le sirop de coings ou de grenades.

Si la perte de sang est considérable, circonstance où l'accouchement est le seul remede, on mettra la malade sur une paillasse, on la couvrira très légérement, on donnera de l'air dans la chambre, & on lui fera prendre les remedes que nous venons d'indiquer, en attendant que l'accoucheur vienne la secourir.

Si la perte cede aux remedes, la malade continuera long-tems après, le régime que je viens de prescrire, dans la crainte qu'elle ne recommence. On appliquera sur la région de la matrice, des compresses trempées dans le vin, comme il est dit page 65, afin de fortifier l'enfant, si toutes fois la femme en est grosse.

On notera que si la perte est violente,

on ne s'amuſera point à ſaigner la femme; mais qu'on en viendra ſur-le-champ au vrai remede, l'accouchement.

Si l'on accouche la malade pour remédier à la perte de ſang, après qu'elle ſera quitte de l'opération, elle ſe tiendra tranquille dans ſon lit; elle y conſervera une chaleur modérée; elle boira de tems-en-tems quelques cuillerées de vieux vin mêlé avec égale quantité d'eau ſucrée, on y ajoutera deux ou trois gouttes de teinture anodine; elle fera ſa boiſſon d'eau bouillie avec le ſucre candi: elle obſervera la diéte, excepté pour manger un œuf frais ou un blanc de volaille; elle prendra de bons bouillons faits avec le maigre de bœuf, le veau & une moitié de poule; elle avalera enfin chaque ſoir en ſe couchant un demi-gros de thériaque.

Dans le tems des foibleſſes occaſionnées par la perte de ſang, on ne fera flairer aucune eau ſpiritueuſe. Le Docteur John Leake, membre du College des Médecins de Londres, le défend formellement. Il ſeroit bien à ſouhaiter que l'excellent Traité ſur les hémorrhagies de l'utérus, le meilleur qui ſoit écrit, fut traduit en notre langue: je vois tous les jours des verſions moins

faites pour enrichir notre Médecine françoiſe. J'eſpere que mon attente ne ſera pas fruſtrée.

§. XVII.

De la goutte-crampe & des convulſions.

La goutte-crampe eſt un mouvement convulſif qui attaque les bras, les avant-bras, les mains, les cuiſſes, les jambes & les pieds; ordinairement cet accident n'eſt pas dangereux, il n'en eſt pas tout-à-fait de même des convulſions.

Dans la gourte-crampe, on ouvre la veine au bras, après l'accès, on donne des lavemens faits avec le petit-lait ou l'eau de ſon lavé: on fait prendre l'émulſion, n°. 9, & l'eau de poulet, n°. 4. On défend tous les alimens, excepté ceux qui ſont légers, tels que le poulet, la ſoupe que l'on fait au beurre & à l'eau; on

peut permettre le vin rougi. Enfin, on recommande les frictions sur les parties affectées, faites avec un demi-gros d'onguent *populeum* & neuf grains de baume tranquille, mêlés ensemble. On se sert d'une flanelle pour frotter : on envelope ensuite chaudement la partie malade.

Les convulsions sont causées par l'abondance du sang, par l'affluence des humeurs, & par la mauvaise nourriture ; elles proviennent aussi de foiblesse, après les pertes de sang, les diarrhées excessives, &c.

Quand les convulsions sont occasionnées par l'abondance du sang, on le reconnoît à la couleur vermeille du visage, au pouls qui est plein & dur, au tempérament de la malade ; alors on ouvre la veine au bras, si la souffrante est éloignée de son terme : on réitere ce secours suivant le besoin ; on fait observer le même régime que pour la goutte-crampe, & l'on donne de demi-heure en demi-heure, le julep anti-spasmodique, n°. 19.

Quand les convulsions proviennnent de l'affluence des humeurs, on s'en apperçoit au tempérament de la malade, au besoin qu'elle a d'être purgée, à son embonpoint flasque, &c. On la purge avec la verrée laxative, n°. 3 ; on lui fait pren-

dre des lavemens de petit-lait ou d'eau de ſon, & même le lavement, n°. 1, ſi les premiers ſont ſans effet ; on lui fera obſerver le régime preſcrit dans ce paragraphe : on lui préparera le julep, n°. 19, qu'elle prendra, comme il eſt dit ci-deſſus ; & tous les ſoirs elle avalera un ſcrupule d'électuaire de baies de laurier.

Quand la foibleſſe occaſionne les convulſions, il eſt aiſé de s'en appercevoir par les fortes évacuations qui ont précédé, par les jeûnes volontaires & involontaires; alors on y remédie par les bons conſommés & les alimens nourriſſans que l'on donne par gradations, par le bon vin. On donne dans les accès quelques gouttes d'élixir de Garus, & 2 à 3 gouttes de laudanum liquide, mêlés dans du vin rouge.

Lorſque les convulſions réſiſtent aux remedes, l'accouchement eſt le ſeul qui puiſſe le faire ceſſer : & ſi elles viennent de foibleſſe, il eſt bien difficile de l'éviter.

Les femmes qui ſont ſujettes aux vapeurs, ont une eſpece de convulſions qui ne ſont pas tant à craindre; celles ci commencent par la foibleſſe, quoique le pouls ſoit bon, les malades perdent connoiſſance, les yeux ſont tournés & fermés, les lévres ſont vermeilles, les membres

tréſaillent

tréſaillent momentanément, & quand on revient de cet état léthargique, on éprouve de légeres convulſions. Dans ces circonſtances, on prend le julep, n°. 19, & l'on garde le régime preſcrit plus haut.

§. XVIII.

De la maladie vénérienne.

On doit remédier à cet accident dans tous les tems de la groſſeſſe.

Un enfant qui vient au monde avec cette maladie, eſt plus difficile à guérir, qu'au ventre de ſa mere ; car il n'eſt gueres poſſible de lui faire prendre les choſes néceſſaires : au contraire, quand il eſt dans la matrice, il profite des remedes dont ſa mere uſe, & il vient au monde auſſi ſain que ſi elle n'avoit jamais été infectée.

Nous avons amplement traité cette matiere dans notre *Bibliographie vénérienne, pour ſervir de ſuite à celle de M. Aſtruc*, 2 vol. *in*-8°. Chez Lambert, rue de la Harpe : mais qu'il s'en faut qu'alors notre expérience fût au degré où elle eſt aujourd'hui. On apprend chaque

jour, dit le Sage ; & l'homme, en vieillissant, est étonné de voir combien le cercle de ses connoissances est circonscrit. La grande quantité de malades que la direction du traitement gratuit pour le mal vénérien, dont nous sommes chargés, nous met à portée de voir chaque jour, ont donné lieu à des observations nouvelles : j'en recueille qui tienne du prodige, & qui étoient échappées à tous ceux qui ont écrit. Preuve trop avouée, preuve funeste en même tems que l'on écrit avant que d'avoir vu, & que nos Bibliotheques ne sont malheureusement meublées, en grande partie, que des Ouvrages des Médecins qui espérent pratiquer après s'être fait connoître.

A voir le nombre des guérisseurs qui tous prétendent savoir traiter les maladies vénériennes, à lire les volumes & les volumes encore qui ont été écrits à ce sujet, on croit très communément qu'une affection vénérienne est une bagatelle, & l'on se conduit en conséquence dans le choix des remedes & de ceux qui les administrent. Je suis bien éloigné d'envisager les choses avec cette légéreté, & l'on sera encore bien plus surpris de m'entendre dire que l'art est à l'enfance sur le traitement du mal syphilitique : oui à

l'enfance, & le Médecin qui connoît tous les remedes, qui n'en épouſe aucun, qui n'enviſage que le tempérament du malade, l'eſpece & l'intenſité du mal, pour approprier un médicament, ſe trouve ſi ſouvent contrarié par les événemens, qu'il a beſoin de toutes les reſſources de ſon ſavoir & de ſa prudence. Que l'on vienne me dire qu'avec un baume univerſel on guérit toutes les bleſſures faites par l'amour!

Je ne m'étendrai point ici ſur la maniere do ſoigner une femme groſſe antichée du prétendu mal des antilles; cet article ſeroit ici peu à ſa place; & ſi j'en ai parlé, c'eſt pour prévenir les malades contre les coups que leur portent chaque jour la cupidité & l'ignorance.

§. XIX.

De l'avortement.

On entend en général (1) par le mot avortement, la ſortie du fœtus hors la matrice avant la fin du ſeptieme mois; il eſt occaſionné par des cauſes internes. Moins la groſſeſſe eſt avancée, moins l'avortement eſt dangereux.

On a dit que ſi le fœtus ſortoit avant la fin du ſeptiéme mois, on devoit, en général, appeller cette expulſion avortement; parcequ'on a remarqué que les enfans qui naiſſent avant ce terme, ne vivent point ordinairement. Cependant la régle n'eſt point ſans exceptions; car il eſt certain que pluſieurs enfans nés au terme de cinq mois, ont vécu: témoins Montan, Cardan, Valéſius, Spigélius & M. Hoin qui rapportent des faits pareils; & je puis aſſurer que je connois un homme qui vit encore, qui ſe porte bien, comme il a toujours fait, qui entre dans ſa ſoixante-ſixieme année, qui eſt venu au

(1) On dit *en général*; car la ſortie de l'embrion avant le troiſieme mois accompli s'appelle *effluxion*.

monde au terme de cinq mois. Si l'accouchement peut être prématuré, il peut de même être tardif; & quoiqu'il ſoit ordinaire aux femmes de dépoſer leur fardeau à la fin du neuvieme mois, quelques jours de plus ou de moins; il n'eſt pas moins vrai qu'on en a vu le porter juſqu'à la fin du dixieme, (1) de l'onzieme & même du treizieme mois : bien plus on lit dans le Mercure de France, Janvier 1748, la relation d'une groſſeſſe ſinguliere, en ce que l'enfant avoit ſéjourné trente-un an & quelques mois dans la matrice, d'où on le tira après la mort de la mere qui finit ſes jours par une fluxion de poitrine, à l'Hôtel Dieu de Joigny, le 22 Juillet 1747. On lit encore dans le Journal des Savans, Juillet 1678, une lettre de Toulouſe, par M. Bayle, touchant un enfant qui eſt reſté vingt-ſix ans dans le ventre de la mere, d'où on l'a tiré après ſa mort : il y avoit vêcu vingt ans. Le même Journal, année 1695, nous apprend encore qu'un enfant qui demeura vingt-deux mois & quinze

(1) Les Anciens donnoient dix mois au terme de l'accouchement ; *Matri longa decem tulerunt faſtidia menſes.* Voy. Virg. Ecl. IV, verſet 61, & Iacerda, ſur cet endroit. Peut-être ſe ſervent-ils de cette expreſſion *decem*, parceque la femme accouche ordinairement après le neuvieme mois révolu.

jours au ventre de la mere, fît des cris extraordinaires en naiſſant, & vêcu l'eſpace de deux heures : ce phénomene eſt arrivé à Lyon.

Nous avons dit que l'avortement provenoit de cauſe intérne & de cauſe externe.

Nous mettrons au nombre des cauſes internes, les pertes de ſang, les convulſions, le vomiſſement, les coliques, la toux, la ſuppreſſion d'urine, la diſſenterie avec épreinte, le flux immodéré des menſtrues, l'hydropiſie de matrice, le mauvais ſang de la femme, la plénitude du ſang ou des humeurs, la délicateſſe du temperament, les maladies aigües, même les fievres intermittentes.

Si l'enfant a été ſuffoqué dans la matrice, ce qui arrive rarement, ſur-tout quand la malade eſt attaquée d'une maladie aigüe ; puiſque, dans cette circonſtance, l'enfant reçoit très ſouvent le Baptême, l'avortement s'annonce quelque tems d'avance : il paroît un peu de ſang long-tems auparavant, il ceſſe & reprend par intervalles ; dans les intervalles même, il ſe fait un écoulement ſéreux, & quelquefois noirâtre & fétide ; quand on ſe tourne ſur le côté, l'enfant y tombe comme une maſſe ; les mamelles, ſi elles ont été dures & pleines au com-

mencement, ſe vuident & deviennent flétries : ni les ſaignées, ni le repos ne peuvent tarir ces écoulemens, ni prévenir l'avortement : de plus, la malade éprouve des douleurs par accès, du dégoût pour le manger, & un abattement général. Ces accidens durent quelquefois un mois & plus, avant l'accouchement ; puis tout-à coup les douleurs augmentent, il coule un peu plus de ſang, les eaux s'échappent en même-temps, & il ſort un fœtus mort.

Il n'eſt pas poſſible de prévenir l'avortement, lorſque l'art ne peut ni diminuer ni guérir les accidens qui les cauſent : la nature ſeule peut y apporter remede.

On doit compter encore parmi les cauſes internes de l'avortement, la vie molle, ſédentaire & oiſive que menent la plupart des femmes groſſes ; cauſes évidentes des avortemens plus multipliés à la ville que dans les campagnes : il eſt facile de remédier à cette cauſe. Certaines femmes ſont ſujettes à avorter à un certain tems, dans toutes leurs groſſeſſes, ſans cauſes apparentes : il y a peu de remedes à cette eſpece d'avortement ; on ne peut qu'étudier & chercher à connoître ce qui peut l'occaſionner ; par exemple, ſi

l'on croit qu'il eſt cauſé par les ordinaires qui coulent en trop grande abondance, hors le tems de la groſſeſſe, ſur-tout s'il arrive pendant les trois premiers mois, on aura ſoin, quand la femme ne ſera pas groſſe, de la faire ſaigner quelques jours avant l'écoulement des menſtrues.

Nous remarquerons au ſujet des menſtrues que les femmes ſont plus ſujettes à avorter dans le tems où elles étoient accoutumées de les revoir; & effectivement on apperçoit dans ce tems que leurs infirmités augmentent. Nous noterons auſſi que les femmes qui ont le ventre peu gros, pour le tems de leur groſſeſſe, ſont plus ſujettes que celles qui l'ont très volumineux, à avoir un accouchement prématuré, par conſéquent elles doivent prendre plus de repos que les autres.

Les cauſes externes ſont en grand nombre, & il en eſt deſquelles il n'eſt pas poſſible de ſe garantir, telles ſont la joie inopinée, un chagrin cuiſant, une forte haine, une colere involontaire, une peur, un rêve fâcheux, la vue d'un animal pour lequel on a une forte antipathie, une odeur bonne ou mauvaiſe, un faux-pas, un grand bruit & inattendu, l'action de lever le bras trop haut, &c. Un effort, un coup, une chûte, &c. peuvent peut-être s'éviter

plus facilement. Pour les plaiſirs amoureux dont on abuſe, les veilles trop prolongées, les jeûnes, la danſe, le chant, la priſon de l'habillement, ce ſont des cauſes que l'on peut prévenir.

Quand la femme eſt ſujette à avorter, ce qu'on appelle pour *un oui ou un non*, c'eſt à elle à ſe tenir tranquillement ſur ſon otomane, le plus qu'elle le pourra.

Si la femme eſt menacée d'avorter par un ou pluſieurs des accidens que nous venons de nommer, elle ſe mettra incontinent au lit, & ſe fera ouvrir la veine au bras; on ne laiſſera couler le ſang que peu à peu par l'ouverture de la ſaignée. On lui appliquera ſur la région de la matrice des linges trempés dans du gros vin dans lequel auront bouillies des roſes de Provins & des balauſtes; on peut y ajouter un tiers d'eau-de-vie. La malade gardera le lit auſſi long-tems qu'elle ſentira des douleurs; &, lorſqu'elle ſe levera, elle aura ſoin de ne prendre que peu d'exercice pour ne point les réveiller.

Les *commeres* en pareil cas, ſe contentent de faire garder le lit pendant neuf jours à la malade, & ſi, dans cet eſpace de tems, elle n'accouche pas, ces bonnes femmes croient que l'enfant n'eſt pas mort, & que la mere ne doit plus crain-

dre l'avortement. Mais c'eſt ſe tromper lourdement; car on voit tous les jours des femmes avorter après ce terme, & d'autres qui portent leur enfant mort juſqu'à neuf mois. Il y a encore de ces Demi-Médecins qui ne font ſaigner les malades qu'au bout des neuf jours; mais cette pratique eſt pernicieuſe, puiſque elle ne peut ſervir qu'à accélérer l'avortement, loin de l'empêcher. Enfin il en eſt d'autres qui leur font avaler un œuf dans lequel on a mis de la ſoie cramoiſie coupée menue : ceci n'eſt qu'une niaiſerie qui ne peut faire ni froid ni chaud, pourvu que la malade ne répugne point à cette potion; répugnance qui pourroit hâter l'avortement que l'on cherche à prévenir.

Il y a eu de malheureuſes Sages-Femmes qui ont oſé accoucher des femmes par force avant leur terme, pour faire périr leur fruit, & les ſouſtraire à l'ignominie : mais les ſuites en ont été toujours affreuſes pour la mere & l'enfant. Tel eſt le ſort qu'éprouva en 1660, comme Guy Patin le rapporte dans ſes lettres, Mademoiſelle de Guerchi que la Conſtantin, Sage-Femme, accoucha par force; cette Demoiſelle périt avec ſon enfant, & l'Accoucheuſe fut pendue à la Croix du Trahoire : foible dédommagement de la premiere perte qu'elle avoit cauſée!

ARTICLE SECOND.

PARAGRAPHE PREMIER.

De l'accouchement, & des précautions que l'on doit prendre aux approches de ce terme.

Sur cent accouchemens, il n'y en a qu'un au plus de laborieux; & de deux cens femmes, il n'y en a peut-être pas une qui meurre dans le travail. Les ſuites des couches ſont plus dangereuſes par les inconduites des femmes.

DANS les deux derniers mois de la groſſeſſe, on doit éviter plus particuliérement que dans tout autre tems, autant qu'il eſt en ſoi, les accidens qui peuvent faire avorter : on n'ira point en voiture cahotante; on ſe promenera ſur un terrein uni & ſans ſe fatiguer; on obſervera le régime preſcrit page 31 & ſuivante; on évitera les ſaignées & les purgations, à

moins qu'un cas preſſant n'oblige d'y recourir. On ſe précautionnera, ſur-tout un mois d'avance, d'un Accoucheur habile & honnête homme. Qu'on ne ſoit pas ſurpris ſi j'exige cette derniere qualité; car on a vu des Accoucheurs qui, pour ne point commettre leur réputation, ont abandonné des femmes dans des accouchemens laborieux, & les ont laiſſé périr miſérablement elles & leurs enfans, faute de leur prêter des ſecours. Je recommande encore que l'on ne prenne point de Sages-Femmes; ce n'eſt ni l'animoſité ni l'envie qui me guident; eh pourquoi? je ne ſuis pas le premier a dicter ces conſeils; les plus fameux Accoucheurs les ont donnés avant moi, & ſurement ils ne craignoient pas que l'état des Sages-Femmes nuisît au leur. On ſait que l'accouchement le plus heureux en apparence, ne ſe termine pas toujours comme il a commencé. Les Sages-Femmes ſe réduiſent pour l'ordinaire à trois claſſes, elles ſont ignorantes, ou préſomptueuſes, ou elles craignent la préſence de l'Accoucheur: dans tous les cas, elles n'appellent des ſecours qu'à l'extrémité, alors notre art eſt impuiſſant: ſouvent même une Sage-Femme, croyant bien faire, rend laborieux un accouchement qui eût

été très naturel en d'autres mains. Si l'on fait bien de ne point appeller une Sage-Femme, il eſt très eſſentiel encore de ne point avoir de gardes : l'expérience prouve que ces femmes tuent, il faut ainſi parler, la moitié de celles qui meurent en couches. Si l'intérêt des malades n'y étoit auſſi vivement intéreſſé, que m'importeroit qu'elles fuſſent occupées ? mais perſonne n'ignore que ces ſortes de femmes veuleut conduire en chef les nouvellement accouchées : elles ordonnent, elles taillent, diſpoſent, &, ſi l'avis du Médecin ou de l'Accoucheur n'eſt pas le leur, elles les contre-barrent, & leurs ordonnances ne ſont point exécutées ; elles goûtent même un plaiſir ſecret à contrarier les miniſtres de ſanté. J'en ai été pluſieurs fois le témoin, & une fois entre autres, dans une circonſtance où mon cœur rempliſſoit un rôle bien ſenſible. Une perſonne, que je chéris & par devoir & par inclination, eut une couche fort heureuſe, elle nourriſſoit, au troiſieme jour il lui prit une petite fievre qu'elle n'eut point eu ſi elle ne s'étoit cru bien portante, elle avoit reçu compagnie & avoit fait ſeule les frais de la converſation, cette inconſéquence eſt commune à bien des fem-

mes; je lui ordonnai le repos & la diete, ce qui ne fut point approuvé par la garde; *cette fievre eſt naturelle, Madame*, diſoit-elle; *elle paſſera d'elle-même : pourquoi reſter ſeule? pourquoi vous ennuyer? C'eſt vous affoiblir à plaiſir par une diete à contre-tems; voilà les Médecins; mais je m'y connois mieux qu'eux, moi qui garde tous les jours des femmes en couches, croyez-moi; voyez du monde; mangez, mangez;* ainſi dit, ainſi fait, on ouvre la porte aux *bonnes amies;* on ſert une aîle de poulet & un biſcuit à la malade; on lui donne raſade de vin, elle ne jaſe que mieux; on applaudit à la garde, & l'on croit la femme hors d'affaire; que l'on étoit loin de-là; la nuit vient, la fievre augmente, le mal de tête s'y joint, on eſt dans l'accablement; j'arrive, & je ſoupçonne le fait; on cherche à me le cacher; j'inſiſte, la garde intéreſſée ſoutient la négative; mais la femme que la peur ſaiſit avoue, & la garde forcée alors de convenir, ſe retourne & veut que le redoublement ſoit dans l'ordre des choſes; je l'éconduiſis mal honnêtement; & avec un peu de ſoin & de patience, je remis ma malade dans le bon chemin.

On me dira peut-être qu'une garde eſt un mal néceſſaire; qu'elle eſt au fait d'arran-

ger une femme en couche ; mais, répondrai-je, une femme en couche s'arrange comme une femme qui n'y eſt pas ; on le verra plus loin, & une femme de chambre ſuffit pour le tout : mais il faut paſſer des nuits, une garde fait veiller, une perſonne qui n'y eſt point accoutumée ne peut le faire que difficilement ; autre erreur ; ſi une mere nourrit : il lui faut une femme ſoigneuſe qui couche toujours dans ſa chambre pour changer l'enfant de linge ; que cette femme ſerve de garde : ſi la nouvellement accouchée ne nourrit point, il eſt aſſez qu'une perſonne quelconque couche pendant quelques jours dans ſa chambre ; pourquoi veiller ? Elle a beſoin de peu de choſes, pour ne pas dire de rien du tout.

Huit jours avant ſon terme, la femme groſſe après avoir lavé ſes parties naturelles, elle les oindra deux fois par jour, intérieurement, auſſi avant qu'elle le pourra faire avec gros comme le petit bout du doigt de la pommade, n°. 20. Si elle eſt conſtipée, elle prendra des lavemens à l'eau de ſon ou au petit-lait.

Enfin, on reconnoîtra que le grand moment eſt arrivé, lorſqu'on ſentira quelques douleurs dans les reins & dans les lombes, qui ne ſont point ordinaires, &

qui répondent vers la matrice, comme on dit en *en bas*, ces douleurs ſont appellées *mouches* : la tumeur du ventre qui étoit élevée en pointe vers le nombril, s'affaiſſe, & eſt quelquefois tout à fait deſcendue, ce qui donne de fréquentes envies d'uriner : il s'écoule de la matrice des humidités glaireuſes, qui bientôt viennent teintes de ſang, c'eſt ce qu'on appelle *marquer*; a ces ſignes, il ſe joint encore l'élévation du pouls, la rougeur & l'inflammation du viſage, quelquefois même le vomiſſement ; mais il ne doit nullement effrayer.

Il arrive ſouvent des douleurs que l'on nomme *fauſſes*, & auxquelles on ſe trompe. Elles ſont occaſionnées par des vents, ou une diarrhée qui ſe prépare ; mais elles ne font que rôder dans le ventre, & ne répondent nullement en bas, il n'y a point d'écoulement glaireux. Ces douleurs ſe diſſipent en appliquant des linges chauds ſur le ventre, ſecours qui augmente au contraire les vrais douleurs ; il en eſt de même des lavemens qui n'appaiſent point ces dernieres, & qui font diſparoître les autres.

Quand on reſſentira les *mouches*, on enverra chercher ſon Accoucheur, & l'on ſe fera ſaigner au bras ; on s'en abſtien-

droit, ſi l'on étoit d'un tempérament foible, ou que l'on eût éprouvé, pendant la groſſeſſe, des accidens qui affoibliſſent. On prendra un lavement à l'eau de ſon ou au petit-lait, & s'il eſt ſans effet, on prendra le lavement laxatif, n°. 1. On s'oindra les parties, comme il eſt dit plus haut, avec la pomade, n°. 20; mais pluſieurs fois dans le jour. On n'aura ni jupons, ni aucune choſe qui ſerre le ventre; mais ſeulement une chemiſe courte, & un manteau de lit qui deſcendra juſqu'aux pieds, qui ſera fendu par devant, & d'une étoffe ſelon la ſaiſon. Je ne puis mieux comparer ce manteau de lit, qu'à une robe de chambre ou un peignoir. On marchera dans ſa chambre, autant qu'on le pourra faire, car on ne ſe doit pas forcer; ſi l'on ne peut marcher, on ſe fera porter par-deſſous les bras: dans l'intervalle de ces promenades, on ſe repoſera ſur une ottomane. C'eſt encore avec tout le ſuccès poſſible que j'ordonne le bain tiede, dans lequel on plonge la femme; & je ne ſouffre point qu'on s'en abſtienne, à moins que les perſonnes ne ſoient dans l'impoſſibilité de ſe procurer ce ſecours. Les femmes ſujettes à la deſcente ou au renverſement de la matrice, ne feront

point cet exercice, elles ſe tiendront ſur un lit dans une poſition horiſontale. On ne prendra point d'alimens ſolides ; mais de tems en tems, des bouillons faits avec le mégre de bœuf, la volaille, le veau, les carrottes, & le riz en poudre mis dans un linge où il ne ſera point trop ſerré ; on peut encore ajouter à chaque bouillon, un peu de gelée de viande. Il n'y aura dans la chambre, que les perſonnes utiles, & ſur tout on en bannira celles qui pourroient déplaire ; perſonne ne parlera bas, ni à l'oreille, ni ne fera de ſignes.

Je ne parlerai point ici du manuel de l'accouchement, ni du moment ou l'on doit mettre la femme ſur le lit ; je réſerve ces choſes pour le petit guide à l'uſage des jeunes Accoucheurs, que je me propoſe de donner par la ſuite, ſi les circonſtances me le permettent. Je dirai ſeulement ici, que le lit ſur lequel on mettra la femme pour accoucher, aura les pieds de la tête plus haut que les autres ; on le garnira d'une paillaſſe, d'un matelas en double, ſur le bord duquel porteront les feſſes de la femme, on mettra ſeulement ſous ſa tête un petit oreiller. La ſituation ſur le dos n'eſt pas la ſeule dans laquelle on puiſſe accoucher une femme, il y en a bien d'autres, & c'eſt

à l'Accoucheur à faire prendre celle qu'il croira faciliter davantage la sortie de l'enfant ; je me suis quelquefois bien trouvé de celle de Deventer qui place la femme sur les coudes & les genoux, & opere par derriere.

§. II.

Quelques mots sur le méchanisme de l'accouchement.

Que l'amour-propre d'une mere est satisfait ! Elle se voit revivre dans l'enfant qu'elle a porté, elle s'en orgeuillit d'avoir donné le jour à un citoyen, son triomphe est réel, &, dans plusieurs Etats, il est décoré de distinctions & de prérogatives : ainsi, par exemple, la Reine de Portugal, mere, entre au Conseil, & y a voix délibérative. Mais qu'il en coûte pour mériter ces honneurs ! Les douleurs de l'enfantement font acheter bien cher le plaisir de s'être reproduit. C'est un destin inévitable, nous dit la Sainte Ecriture, c'est une suite de la faute de nos premiers parens ; nous l'éprouvons : & l'Etre-Suprême compatissant au sort de ceux qu'il devoit condamner, en a seulement adouci la rigueur, en changeant la nature dans

différens climats. En effet, les femmes en Amérique accouchent avec une facilité étonnante, & à peine les douleurs leur arrachent-elles quelques cris : ce phénomene eſt commun à tous les pays chauds. Le ſavant M. Brydone, cet Obſervateur éclairé, (*Voyage into Sicilia and to Maltha*) nous dit que l'accouchement eſt pour les Siciliennes, comme une partie de plaiſir, & il eſt toujours ſi heureux, que les *Converſazioni*, amuſemens qui, dans les cercles, remplacent nos tables de jeu, ſe tiennent chez les femmes en couches, & ce ſeroit même une très grande impoliteſſe, que de ne pas s'y rendre. On doit, pourſuit notre célebre Phyſicien, à l'air du climat, cette facilité dans l'accouchement. Dans les pays chauds, cet élément ramollit & dilate les fibres. Effectivement, ſi je puis ici citer ce que j'ai vu, après avoir rapporté les paroles de M. Brydone, j'ai obſervé dans les voyages que j'ai faits au nord & au midi, que l'on pourroit croire que les femmes y ſont différemment conſtituées, à voir la diſparité dans le travail de leurs accoumens.

Cette contrariété de la nature fut, chez moi, le ſujet de différens raiſonnemens, je recherchai comment la moleſſe

& la dilatation des fibres pouvoient favoriſer l'accouchement, & diminuer les douleurs. Pour découvrir la vérité, & ne pas bâtir ſur le ſable mouvant, je me pénétrai de la théorie des Auteurs les plus ſavans qui ont décrit le Mécaniſme de l'accouchement ; pouvois-je en chercher une plus vraie, que celle du Docteur Petit ? Je partis de ſes principes pour établir des conſéquences tirées, avant moi, par les plus célebres Ecrivains ſur l'Art des accouchemens. Je vis clairement alors que la ſoupleſſe de la fibre ne devoit pas peu contribuer à faciliter la ſortie du fœtus ; mais je n'étois encore qu'à moitié route. Comment ſuppléer dans les pays froids, à la chaleur néceſſaire pour ramollir & dilater la fibre au point requis pour alléger les douleurs ? Je conſultai la matiere médicale, je crus y rencontrer une gomme-reſine propre à remplir mes vues ; j'en fis une analyſe exacte. Connoiſſant ſes principes, je combinai l'action qu'elle pouvoit avoir ſur le corps humain ; enfin, aux combinaiſons & démonſtrations phyſiques, aux preuves chymiques ; je voulus joindre l'expérience. Je tatonnai d'abord, le ſuccès m'enhardit. Je vais mettre ſous les yeux de mes Lecteurs, & ſoumettre à leurs lumieres l'édifice théo-

rique que j'ai élevé. Sans prévention, ſans opiniâtreté, je ſuis prêt à le renverſer, ſi je me ſuis égaré. Mon but n'étoit point d'étaler de la ſcience dans cet Ouvrage : j'écris pour les Dames, & la méthodique philoſophie ne s'accommode gueres avec l'enjouement de leur caractere : cependant l'interêt qu'elles ont ici, fera fuir l'ennui que dans d'autres circonſtances j'aurois inévitablement cauſé.

Je commence par le mécaniſme de l'accouchement. Le fœtus ſort par la contraction du diaphragme (qui eſt un muſcle très large), & des muſcles du bas-ventre, & par celle de la matrice irritée (1) qui tend à ſe rapprocher de ſon centre, comme il lui eſt naturel.

---

(1) Voici en peu de mots comment arrive l'irritation de la matrice qui eſt un ſac charnu, nerveux & compoſé de fibres muſculaires, ou douées ſeulement de la vertu muſculaire ; elle eſt irritée naturellement ou accidentellement ; naturellement, lorſqu'elle ſe trouve exactement remplie par le fœtus, & que ſes fibres éprouvent un léger tiraillement. La matrice ne peut ſouffrir d'extenſion, & dans tous les tems elle eſt de la même épaiſſeur ; on peut la comparer à une bourſe à jetons ; quand cette bourſe eſt vuide, les points de ſa circonférence ſe raſſemblent à ſon centre ; lorſqu'elle eſt pleine, ſes parois ne ſont pas plus épaiſſes que lorſqu'elle eſt vuide, & ſi

Le ſentiment eſt du aux nerfs, & le mouvement aux muſcles; mais leur action eſt ſubordonnée à l'élaſticité (1) du fluide ſubtil : car il eſt d'expérience que la fibre muſculaire ne peut ſe contracter ſans y être déterminée par un corps irritant.

Lorſque la matrice ſe contracte, elle preſſe le corps qu'elle renferme, cette compreſſion irrite les nerfs dont elle eſt tiſſue, & bientôt ils communiquent la ſenſation douloureuſe aux parties auxquelles ils répondent, par le moyen de la huitiéme paire & de l'intercoſtal; c'eſt ce

---

l'on veut l'emplir outre meſure, les mailles ſont dans un état violent d'extenſion, la ſoie prête peu ou point, & la bourſe rompt ſi on ne la vuide. La matrice eſt irritée accidentellement par les chutes, les coups, les vomiſſemens, les convulſions, &c; & alors la femme avorte.

(1) Pourroit-on douter de l'élaſticité du fluide ſubtil. 1°. Les Phyſiciens nous apprennent que plus un fluide eſt ſubtil, plus il eſt élaſtique; l'eau eſt peu ou point élaſtique, l'air l'eſt davantage, & le feu encore plus; 2°. on juge de l'élaſticité d'un fluide par la vivacité avec laquelle il diſtribue le mouvement; on ſait avec qu'elle célérité le fluide nerveux le communique; donc il eſt plus que probable qu'il jouit de la vertu élaſtique.

qui cauſe les nauſées, les vomiſſemens, les foibleſſes, &c.

Plus la matrice ſe contracte, plus par les loix de la Phyſique, ſon orifice eſt porté à ſe dilater; cette dilatation ne s'opére point ſans que les nerfs qui entrent dans ſa tiſſure, & qui ſont doués d'un ſentiment exquis, n'éprouvent un fort tiraillement: de-là vient que les douleurs augmentent quand l'enfant eſt au *couronnement*, & qu'elles ceſſent lorſqu'il a paſſé ce détroit ou s'il ſe trouve enclavé: mais elles renaiſſent bientôt avec plus de violence quand il eſt à la *fourchette*, parcequ'alors le vagin & les nimphes (deux levres qui ſont à chaque côté de l'uretre) ſe dilatent extrémement, & l'on ſait que ces parties ſont parſemées de papilles nerveuſes qui les rendent ſenſibles à un dégré extrême au plaiſir & à la douleur.

Puiſque la douleur provient de l'irritation & de la compreſſion des nerfs ſi l'on ralentit le cours du fluide ſubtil, on diminuera de leur ſenſibilité, en même-tems les parties muſculaires ſe trouveront, ainſi qu'eux, dans un état de ſoupleſſe, (le fluide ſubtil étant le principe de leur action) alors l'accouchement ſera plus facile & moins douloureux.

Il s'agit à préſent de prouver comment l'accouchement

l'accouchement deviendra facile, lorſque l'action des muſcles ſera déterminée. La raiſon & l'expérience militent pour moi. Lorſque les fibres de la matrice ſeront dans un état de ſoupleſſe, ſon orifice préſentera moins de réſiſtance, le poids du fardeau contenu ſuffira preſque pour le dilater. Quand une femme accouche après ſa mort, c'eſt le poids ſeul de l'enfant qui agit & opere ce phénomene, on en voit des exemples cités dans les Journeaux d'Allemagne, & dans les obſervations de différens Accoucheurs, voyez entre autres M. Levret, p. 93, édition de 1766. Les femmes qui ont eſſuyé de violentes hémorrhagies, accouchent avec facilité, & preſque ſans douleurs, c'eſt la déperdition des eſprits qui donne la ſoupleſſe à la fibre. La Motte nous rapporte de ces faits, dans ſes obſervations. La chaleur ſoit humide, ſoit ſeche, met toutes les parties de notre corps dans un état de relâchement; la chaleur humide, en modérant l'élaſticité du fluide nerveux, & en dilatant la fibre; la ſeche, en raréfiant le même fluide: de là les bains & la chaleur de l'atmoſphere, ſoit naturelle, ſoit artificielle, contribuent à faciliter l'accouchement.

Notre tâche n'eſt point fournie, pour avoir démontré que la diminution de la ſenſibilité dans les nerfs, & la moleſſe de la fibre peuvent favoriſer la ſortie du fœtus : il faut découvrir pourquoi les douleurs, qui ſont occaſionnées par l'irritabilité des nerfs, retardent l'accouchement plutôt qu'elles ne l'accélerent.

1°. Tous les Accoucheurs conviennent que l'on ne doit point mettre au nombre des accouchemens laborieux, celui où l'enfant préſente les pieds; il eſt plus facile, plus prompt & ſujet à moins d'accidens; Mauriceau & la Motte auroient ſouhaité finir tous les accouchemens de cette maniere, tant ils étoient perſuadés qu'un accouchement qui commence bien, ne finit pas toujours de même : & les douleurs empêchent de terminer un accouchement où l'on tire les pieds les premiers.

2°. Quand la matrice eſt dans un état violent de contraction, on voit combien le fœtus fait peu de chemin en beaucoup de tems, puiſqu'après la douleur, il rentre preſqu'au même point où il étoit auparavant, & lorſque l'accouchée a eu de fortes douleurs, la tête de ſon enfant eſt ſi meurtrie & contuſe qu'à peine elle a forme humaine. On peut comparer l'ac-

couchement au flux de la mer; les vagues s'avancent en roulant les unes sur les autres, elles se succedent avec rapidité, on croiroit qu'elle vont en un instant innonder le rivage; mais venant à se replier sur elles-mêmes, à peine s'apperçoit-on du progrès des eaux.

3°. Le travail le moins long qu'une femme puisse avoir ordinairement, est de sept à huit heures : on en voit tous les jours qui souffrent pendant douze, vingt-quatre & trente-six heures, quelquefois même pendant trois jours. Combien ne faut-il pas de force pour soutenir des souffrances aussi longues, & la plus grande vigeur n'est-elle pas épuisée? sans la roideur où sont les parties, le travail ne seroit point aussi long. Je ne parle pas de ces femmes soldatesques qui accouchent sur le haut d'un charriot de bagage, ni de celles qui chantent dans le fort du travail de l'enfantement : telle étoit Jeanne d'Albret. L'histoire des couches de cette Reine de Navarre pourra peut-être détendre pour un instant l'attention de mon Lecteur. Le pere de Jeanne promit de lui mettre entre les mains son testament, dès qu'elle seroit accouchée; mais à condition que dans l'enfantement, elle lui chanteroit une chanson, afin, lui dit-il,

que tu ne faſſes pas un enfant pleureux & rechigné. Elle le lui promit & tînt parole, car au fort des douleurs, elle chanta en langage Béarnois, les paroles de cette chanſon ; *Noſte Donne deou cap deou pon, adjuda-mi en aqueſte houre*, c'eſt-à-dire, *Notre Dame du bout du pont, aidez-moi à cette heure.*

4°. Les douleurs ſont ſi aigües chez certaines femmes, que leur raiſon s'en égare ; & elles refuſent juſqu'aux ſecours qu'on veut leur donner, dans la crainte que l'on ajoute encore à leurs ſouffrances.

5°. Quand l'enfant ſe préſente mal, & que l'Accoucheur eſt obligé de porter ſa main dans la matrice, pour aller chercher les pieds ; ſi la femme a des douleurs, il ne peut opérer : au moment qu'il introduit la main, la matrice ſe contracte, & la lui ſerre de maniere à l'engourdir & lui ôter la faculté d'agir : s'il veut attendre, comme il y eſt forcé, que les douleurs ſoient paſſées, ſes doigts irritent l'orifice de la matrice qui y eſt déja trop porté, & elles recommencent de nouveau ; il faut encore temporiſer au grand danger de la patiente.

Si l'enfant a la tête ou les épaules trop

groſſes, & que les douleurs ſoient vives & continues, elles ôtent la liberté à l'Opérateur de paſſer ſa main entre l'orifice de la matrice & le corps de l'enfant, pour le dégager de ſa priſon, ce qu'il fait en lui paſſant un doigt ſous l'aiſſelle, ou en metant pluſieurs ſur les parties latérales du nez, comme le veut M. Dufot qui, dit-on, parloit d'après M. Baudeloque. Ce Médecin condamnoit la pratique de mettre le doigt dans la bouche de l'enfant, parcequ'on peut déplacer ou fracturer, par cette manœuvre, la mâchoire inférieure.

6°. On a vu, après la ſortie du fœtus, la matrice ſe reſſerrer de maniere à obliger l'Accoucheur à dilater ſon orifice par degrés & avec précaution pour délivrer la mere. Cette prompte contraction de la matrice fait encore raſſembler des caillots de ſang dans ſa capacité, & l'on ſait que ces caillots donnent des tranchées bientôt après.

7°. Lorſqu'il y a quelque tems que les eaux de l'enfant ſont écoulées, la matrice venant, pour ainſi dire, à ſe mouler ſur ſon corps, par ſa contraction; rend l'opération plus difficile, & met ſa vie en danger.

8°. Les douleurs ſont extrémement nuiſibles aux femmes affligées de hernies. Malgré toutes les précautions, l'accouchement douloureux leur eſt toujours préjudiciable : & ſouvent celles qui n'ont point de hernies avant l'accouchement, ſe relevent avec cette incommodité.

Les douleurs ſont encore plus à craindre quand les femmes ont des convulſions & des vomiſſemens qui leur font rejetter des matieres noires. On a vu plus haut que ce ſont les douleurs qui occaſionnent ces accidens.

9°. On voit des femmes avoir, après leur accouchement, les parties naturelles déchirées, contuſes & prêtes quelquefois à tomber en mortification ; on en a même vu avoir la partie qui ſépare la vulve de l'anus totalement déchirée, & cet accident, malgré la ſuture toujours très douloureuſe par elle-même, laiſſe des incommodités perpétuelles. Ces différens déſagrémens n'arrivent jamais quand la fibre eſt dilatée & ſouple, & les parties ſont bien moins diſpoſées à l'inflammation.

Il eſt donc clair que la moleſſe & la dilatation de la fibre ſont préférables à ſa conſtriction, qui ſouvent eſt préjudiciable; que la chaleur de certains climats peut

mettre cette même fibre dans l'état de ſoupleſſe que l'on deſire. Mais comment dans les climâts froids ſuppléer à cette heureuſe température, lors même que l'on ne pourra employer la chaleur humide, qui toute fois n'eſt pas la ſuccédanée de la chaleur ſeche ? Fouillons dans les tréſors de la nature. Nous trouvons dans la Pharmacie des médicamens que la matiere médicale nous aprend à connoître, médicamens dont les vapeurs ſubtiles, qui reconnoiſſent pour principes des particules très déliées de phlogiſtique & de ſel, ont la vertu de diminuer l'élaſticité du fluide ſubtil (car on ſait que les fluides élaſtiques perdent leur élaſticité par des vapeurs ſulphureuſes ou de phlogiſtiques & ſalines ; témoin le ſoufre allumé, la fumée du ſuif ou de l'huile, les vapeurs du vin ou de la biere en fermentation qui affoibliſſent ou détruiſent l'élaſticité de l'air). Après avoir fait un choix convenable de ces médicamens, l'expérience nous dicte comment on doit les appliquer & les adminiſtrer.

Ces remedes agiſſent ſur le fluide ſubtil avec la même vivacité de l'eſprit de vin que l'on met dans la bouche de ceux qui ſe trouvent mal, ou du caſtoréum, des huiles eſſentielles & du ſel ammoniac

que l'on approche du ſiege de l'odorat. La raiſon en eſt ſimple, notre corps eſt percé par mille petits pores faits pour recevoir & conduire à l'intérieur les eſprits ſubtils; le goſier eſt perforé par pluſieurs de ces petits conduits, & les parties les plus déliées de la liqueur que l'on boit, ſont bientôt portées par cette voie aux ramifications des nerfs qui s'y diſtribuent; ce qui parvient dans l'eſtomac ſe mêle enſuite au fluide par les loix ordinaires de la circulation.

L'opion eſt ſans doute le médicament dont les principes ſont le phlogiſtique & le ſel; c'eſt lui qui doit diminuer l'élaſticité du fluide nerveux, c'eſt lui qui doit l'emporter ſur les bains tiedes, & nous faire peu regretter l'air napolitain.

M'eſt-il beſoin ici de faire l'apologie du breuvage favori des Turcs, de ce qui leur donne la gaieté & le courage; du remede divin avec lequel le grand Sydenham a fait tant de miracles médicinaux; qui faiſoit dire à Dubois de Hollande *qu'il aimeroit mieux n'être pas Médecin que d'être ſans opion;* du médicament par excellence duquel on fait journellement, dans nos pharmacies, un uſage ſi étendu, que M. Malouin Savant Médecin de Paris traite *du plus efficace*

des remedes; que M. Lieutaud dit être exempt de toute qualité vénéneuſe: qui, ſelon ce premier Médecin, ne ſupprime aucune excrétion; médicament que l'on a traveſti ſous tant de formes? On connoît les pilules de cynogloſſe, les gouttes anodines de Sydenham & d'Angleterre, l'eau générale du codex, les pilules de Starkey, le ſyrop diacode, le ſyrop de karabé, les troſchiques d'alkékenge, les troſchiques de karabé, les pilules de ſtirax, l'eau & le baume hiſtériques, le baume tranquille, la thériaque, l'orviétan, le mithridate, le philonium, le diaſcordium, le baume hypnotique, l'élixir parégorique, les pilules aſtringentes du codex, les poudres abſorbantes & aſtringentes du même codex de Paris; l'emplâtre odontalgique & ſtomacal, l'onguent hémorroïdal, l'huile de mandragore, tous médicamens aux qualités deſquels l'opion ne fournit pas peu.

Non, ſans doute, il ne ſeroit pas neceſſaire que je parlaſſe en faveur d'un remede dont le nom ſeul fait l'éloge. Mais quelques petites gens ſont encore prévenus contre l'opion auquel ils ſuppoſent une qualité délétère; ils ſont entretenus dans leur fauſſe croyance par des impoſteurs ou des ignorants.

Le dirai-je ? le croira-t on ? des Médecins m'ont repréſenté dans des Sociétés comme un homme dangereux, parceque j'ai propoſé l'opion ; & pluſieurs d'eux ont fait prendre avec le plus grand ſuccès les gouttes anodines de Sydenham a des femmes qui ſouffroient dans le travail de l'enfantement depuis vingt-quatre heures & plus. Enfin le bandeau de l'erreur doit ici tomber ; l'envie je ne dirai pas de mes ennemis, mais des ennemis de l'humanité, doit faire place à des ſentimens plus doux, l'on doit bannir toute terreur panique ; & ſi l'uſage que mes lecteurs ont fait ſans doute de quelques-unes des préparations d'opion que j'ai nommées plus haut, ne les raſſure point aſſez : qu'ils prennent toute confiance quand je leur recommande l'opium préparé par une longue digeſtion, comme le preſcrit Homberg, & ſelon la méthode du Savant Académicien M. Baumé, dont la pharmacie jouit d'un ſi grand luſtre dans cette Capitale. On peut ſoupçonner, dit ce Chymiſte éclairé, avec aſſez de vraiſemblance, que c'eſt dans les principes huileux & réſineux de l'opion que réſident ſon odeur & ſa vertu narcotique. Par ſa maniere de le préparer,

l'habile Pharmacien lui enleve ces principes nuisibles, & il en a fait prendre jusqu'à cinquante grains par jour pendant plusieurs années sans que le malade ait éprouvé le moindre accident.

On prétend aussi que Deventer usoit de l'opion corrigé par quelqu'acide concentré lorsque les douleurs étoient excessives & qu'elles faisoient appréhender des spasmes : c'est le sentiment de M. Alphonse le Roy, Médecin de la Faculté de Paris, & de quelques autres. Deventer, tout célebre qu'il étoit, faisoit un secret de la pilule hypnotique dont il usoit en pareilles circonstances. Ce fait prouve qu'il est toujours glorieux & avantageux pour moi & mon remede de me rapprocher d'un si grand Accoucheur, auquel personne n'a reproché cette pratique.

Au reste, aussi prudent que Mathiole, pour ne point donner prise sur ma réputation, pour ne point mériter le nom de téméraire, en ce que je serois seul de mon opinion, je laisse juges ceux qui ont expérimenté avant moi les qualités de l'opion ; & je ne propose ce remede qu'aux femmes qui n'auront aucune répugnance à en faire usage : mon expérience m'a convaincu de son effica-

cité ; mais comme on ſait que l'on accouche tous les jours dans notre bonne France fort heureuſement, à quelques douleurs près, qui ſont bientôt oubliées, je ne preſſerai nullement celles que je n'ai point convaincues. Je comparerai ici ce préſervatif à un diamant ſans lequel une femme n'eſt pas moins jolie.

Que les femmes, dont les enfans ſeroient monſtrueux ou hydropiques, ou celles qni pécheroient par quelques vices de conformation, ne ſe fâchent point contre moi, ſi l'opium eſt pour elles ſans effet : l'homme peut aider, ſeconder la nature ; mais non pas la changer.

Il n'eſt pas néceſſaire, je crois d'avertir que, ſi la femme eſt travaillée par une maladie aiguë ou inflammatoire, ou même ſi elle eſt menacée d'inflammation, en quelque partie que ce ſoit, on ne doit point lui donner d'opion. D'ailleurs, quand la femme ſera ſur le lit de travail, nonobſtant tout remede quelconque, l'Accoucheur facilitera la dilatation de l'orifice de la matrice & celle du vagin, comme il eſt d'uſage, ſans qu'il ſoit néceſſaire, comme pluſieurs le recommandent mal adroitement, d'appuyer ſur le coccix : il oindra ſes mains avec la pommade n°. 20, & en fottera les parties

naturelles. Si l'enfant préſente autre choſe que la tête, on ſe conduira comme il eſt ordinaire dans les circonſtances qui ſe préſenteront.

§. III.

De ce qu'il faut faire à une femme après qu'elle eſt accouchée.

La chaleur & la tranquillité ſont les meilleurs corroboratifs que l'on puiſſe lui donner.

» Le calme le plus heureux », dit élégamment le grand Petit, » & le plus » difficile à peindre, ſuccede tout-à-coup » au trouble le plus cruel : la ceſſation » de la douleur ſemble être un plaiſir » bien vif ; une joie pure s'empare du » cœur de la mere ; elle s'exprime par » un doux frémiſſement, quelquefois par » des tranſports qu'on eſt obligé de ré- » primer ».

On laiſſera reſpirer l'accouchée, ſurtout ſi elle eſt foible ou ſi elle tombe en ſyncope ; on mettra des linges chauds ſur ſes parties, & on lui donnera un bouillon : l'Accoucheur procédera à la ligature du cordon ombilical, & travaillera enſuite à délivrer la mere. Après cette opération, on la changera de linges &

de chemiſe, ſi les ſiens ont été ſalis, & on la portera dans ſon lit que l'on aura garni avec pluſieurs draps ployés en quatre, afin que le premier étant ſale, on puiſſe le tirer, & qu'il en reſte toujours ſous elle, ſans qu'il ſoit néceſſaire de la ſoulever, pour en mettre de blancs. Elle ſera dans une poſition horizontale, ſon lit étant fait de maniere que les pieds ſoient plus bas que la tête, & elle ſe tiendra ſur le dos le plus qu'elle le pourra. On lui mettra ſur le ventre des ſerviettes chaudes : ſon enfant ſera entre ſes bras, quand il ſera lavé & habillé. On les laiſſera dormir.

C'eſt dans ce moment que pluſieurs commeres propoſent les pommades & les bandages pour prévenir les eſpeces de varices que l'on remarque au ventre de preſque toutes les femmes ; mais je ſuis de l'avis de la Motte, qui n'uſoit ni de ligatures ni d'onguents, ſeulement de linges chauds. Je connois des femmes qui ont employé bien des pots de pommades, & qui ont le ventre ridé ; & d'autres que j'ai conduites ſelon ma méthode, ſans que la peau de l'abdomen differe de celle d'une fille. Il ne faut qu'un peu de bon ſens pour appercevoir l'inutilité de ces niaiſeries qui ne ſervent qu'à gêner & in-

commoder une nouvellement accouchée; ces rides proviennent de la rupture de petits vaiſſeaux, & tous les onguents & bandages ne peuvent les reſſouder.

Cependant, comme je ne veux point fronder de plein vol les femmes qui ſont accoutumées à ces petits ſoins, & qui croient s'en bien trouver, je donnerai la formule n°. 21 : ſi elle ne raccommode pas les vaiſſeaux rompus, elle rend au moins la peau douce & unie, & redonne à ſes fibres le ton que l'extenſion leur avoit ôtée.

La femme peut ſe laver les parties naturelles dès le lendemain de ſon accouchement; elle ſe lavera, & étuvera, pendant les cinq ou ſix premiers jours, deux ou trois fois par jour, avec une décoction tiede d'orge, de racine de guimauve & de cerfeuil : on y ajoute moitié gros vin rouge. Elle ſuſpendra cet acte de propreté le jour de la fievre de lait & dans le tems de la ſueur.

C'eſt une méthode ridicule & fort ſale, de ne point permettre à une accouchée de changer de linge, dans la crainte que le linge blanc ne lui mette le ſang trop en mouvement, & n'occaſionne une perte. Il n'y a rien à riſquer, lorſqu'on ne lui donnera point du linge neuf, & quand il ſera ſec & bien chauffé. Il n'arrive de perte

de ſang, que quand on applique le linge froid, parceque, comme dit aſſez juſtement Morieu, le froid ſe faiſant ſentir aux parties eloignées, les vaiſſeaux ſe reſſerrent dans celles qui ſont externes; la tranſpiration s'y arrête, & la plénitude univerſelle, jointe à celle de la matrice, produit des effets conſidérables.

Le régime & les autres précautions ſont des choſes ſérieuſes; faute de les obſerver, il arrive quelquefois des accidens.

L'accouchée, comme nous l'avons déja dit, reſtera ſur le dos pendant quatre à cinq jours, & ſi elle ſe tourne ſur le côté, pour ſe délaſſer de la premiere ſituation, elle ne s'y tiendra que peu de tems: je ne défends cependant pas qu'elle ſoit quelquefois ſur ſon ſéant.

Elle aura les bras & les mains couverts; c'eſt pourquoi les manches de ſes camiſoles ſeront en amadis, & elle aura des gants de ſoie ou de coton pour avoir la liberté de ſortir ſes bras du lit: le froid reſſenti en quelque partie que ce ſoit, devient bien cruel quelquefois.

Elle ne prendra aucune inquiétude, elle évitera le chagrin & l'extrême joie: les fortes paſſions lui ſont auſſi contraires dans cet état que pendant ſa groſſeſſe. Elle parlera peu, cependant elle ne ſe privera

point de recevoir du monde, ſi elle y trouve du plaiſir : cette diſſipation n'eſt pas plus contraire à nos femmes qu'aux Dames Napolitaines, ſi l'accouchement a été heureux, & ſi la fievre ne domine point.

Elle ne mangera rien de ſolide pendant les trois premiers jours, trois bouillons tous les jours ſuffiront; elle en prendra un autre pendant la nuit, ſi elle s'éveille : elle pourra manger un œuf frais, ou un peu de riz léger & préparé au gras, ſur les dix heures du matin & ſur les quatre heures du ſoir. Aprés ces trois premiers jours, on lui permettra de manger un peu de ſoupe graſſe, de la volaille rôtie ou bouillie : il n'eſt pas beſoin d'avertir ici qu'elle s'abſtiendra de pâtiſſeries, de terrines, &c. Ces huit jours étant paſſés, elle pourra reprendre, à quelque choſe près, ſa maniere ordinaire de vivre; cependant qu'elle ſe ſouvienne qu'une indigeſtion lui ſeroit très préjudiciable. Elle boira de l'eau d'orge ou de riz, ou de l'eau ſimple & tiede, édulcorée avec du ſyrop de capillaire ou de violettes : s'il n'y a aucun ſoupçon de fievre, elle boira ſon eau rougie, mais toujours tiede.

On remarquera que les meres qui nourriſſent, les femmes robuſtes & celles qui

ſont accoutumées à prendre beaucoup d'exercice, ont plus de privileges que les autres ; elles peuvent prendre des alimens un peu ſolides dès le lendemain de l'accouchement, & ſe lever auſſi-tôt qu'elles croiront en avoir la force. Pendant qu'une femme nourrira, elle ſe privera de fromage de toutes les eſpeces, & des fruits qui ne ſeront pas mûrs : elle s'abſtiendra d'alimens ſalés qui cauſent, ſelon feu M. de Linné, le ſcorbut aux enfans.

La nouvellement accouchée ne ſera pas trop couverte, on tiendra à cet égard un juſte milieu ; cependant ſi elle vient à ſuer naturellement, on ne s'y oppoſera point ; les ſueurs lui feront beaucoup de bien, & il ſeroit même dangereux de les ſupprimer.

Elle prendra tous les deux jours un lavement fait avec le ſon ou le petit-lait : ſi le ventre eſt trés pareſſeux, on paſſera au lavement laxatif, n°. 1, & ſi elle a des hémorroïdes, on prendra les précautions décrites, page 57.

Si le lait ne vient point dans les mamelles, & que les lochies ne ſoient pas abondantes, on mettra dans chaque bouillon un demi-gros de ſel de duobus & le double dans chaque lavement : cette prétion ſert à prévenir les dépôts laiteux.

Quand les lochies ne couleront plus,

ce qui arrive ordinairement après quinze jours ou trois ſemaines environ, la femme ſe purgera avec la verrée laxative, n°. 3. Celle qui nourrit s'en abſtiendra, à moins qu'il n'y ait plénitude d'humeurs.

§. IV.

Pour faire paſſer le lait ; & de ſon écoulement involontaire.

La chaleur entretenue ſur les mamelles avec des ſerviettes chaudes eſt un moyen ſuffiſant pour faire paſſer le lait. Son écoulement involontaire devient nuiſible s'il eſt opiniâtre.

Puiſſent les meres ne jamais faire paſſer leur lait que de leur ſein dans la bouche de leurs enfans ! les uns & les autres s'en trouveront bien mieux.

Du ſecond au troiſieme, ou du troiſieme au quatrieme jour après l'accouchement, il ſurvient ordinairement une élévation de pouls que l'on appelle *fievre de lait* : elle exiſte ſans mal de tête & ſans altération, la reſpiration eſt ſeulement contrainte, le mouvement des bras eſt gêné, les lochies coulent en moindre quantité, & il vient une ſueur tirant ſur l'aigre : cette fievre ne dure que vingt-

quatre heures. C'eſt dans ce tems que les mamelles s'engorgent ; & lorſque la fievre eſt paſſée, elles diminuent de volume, de dureté & de ſenſibilité : de cette époque, le ventre devient plus libre. Les linges chauds & mollets que l'on renouvelle ſur les mamelles, auſſi-tôt qu'ils ſont mouillés, de peur que la malade ne reſſente du froid, ſont le meilleur ſecret pour faire couler le lait, & j'oſe dire le moins dangereux. Si cependant le lait ne s'évacuoit pas, qu'il fit gonfler les mamelles au point de gêner la malade, on ſeroit obligé d'y appliquer des linges chauds, trempés dans l'huile d'amandes douces & le vinaigre, (on a vu l'huile ſeule en fomentation, produire la repercuſſion) : on y peut mettre encore de l'onguent *populeum* étendu ſur du papier gris, en le recouvrant de linges en double & chauds : enfin on ſe ſert de même de miel en forme de cataplaſme avec le cerfeuil cuit, ſi ces premiers remedes ne ſuffiſent pas. Le perſil amorti ſur une pele chauffée & mis en cataplaſme réuſſit auſſi en pareille occaſion.

Il eſt une maladie bien contraire à celle de l'engorgement du lait dans les mamelles, c'eſt ſon écoulement involontaire. Les femmes qui nourriſſent ſemblent ſeules être réſervées pour cet acci-

dent ; cependant on en a vu qui, ne donnant pas leur ſein, y être ſujettes.

Cette déperdition trop abondante affoiblit & épuiſe comme la diabete ou la diarrhée, & produit les mêmes accidents.

Le régime propre pour arrêter les progrès de l'écoulement involontaire du lait, eſt celui qui ſera peu nourriſſant ; le rôti, les crêmes de gruau ſont convenables. Les tiſanes ſeroient ici de trop pour ne rien dire de plus. L'eau ferrée, l'eau de riz, l'eau rougie avec du gros vin peuvent ſervir de boiſſon. Si le mal réſiſte au régime, on prendra avec avantage une forte infuſion de ſauge faite avec du gros vin rouge, à laquelle on ajoute 20 gouttes d'huile de tartre par défaillance ; on en prend le quart ou la moitié d'un verre ordinaire trois à quatre fois par jour, une heure avant le repas. Enfin on peut conſeiller aux femmes incommodées du lait, de ſe mettre dans le cas de devenir groſſes, pour prévenir les dépôts laiteux : mais cela ne met point à l'abri du même inconvénient après les couches.

Une femme qui allaitte doit ceſſer de nourrir, ſi le régime que nous venons de preſcrire ne ſuſpend point la trop grande

affluence du lait, qui d'ailleurs perd de ſa qualité, par la ſéroſité dont il abonde.

§. V.

De la toilette après la ceſſation des lochies.

Ayant à parler aux Dames, nous devons nous entretenir avec elles des petits ſoins qui contribuent à la conſervation de leurs charmes.

Quand les lochies ne couleront plus, ce qui arrive ordinairement, comme nous l'avons déja dit ailleurs, au bout de quinze jours ou trois ſemaines; quand la femme aura été purgée : elle prendra un ou deux bains tiedes de propreté : elle ſe lavera enſuite les parties avec une décoction de grande conſoude & de deux ou trois noix de ciprès, dans laquelle elle fera fondre un demi-gros d'alun de roche finement pulvériſé; elle ajoutera un tiers de gros vin rouge. Garidel parle d'une huile qui ſe tire avec expreſſion des baies d'airelle, *myrtili baccæ*, & qui eſt recherchée pour l'uſage externe par les filles qui veulent tromper ſur les preuves phyſiques de la virginité. Pendant tout le tems des regles, qui reparoîtront cinq ou

ſix ſemaines après l'accouchement, on ne fera uſage d'aucune décoction, mais d'une eau ſimple de cerfeuil.

Si la femme ne nourrit point, elle ſe lavera la gorge avec de l'eau de forge des Maréchaux, coupée avec de gros vin rouge, dans laquelle aura bouilli une poignée de romarin & de pervenche, pour une pinte.

Il me reſte à parler de ces taches rouſſeâtres qui couvrent la figure de certaines femmes, ou toute ou en partie, & qu'elles appellent *le maſque*. Celles qui ſeront défigurées par ces taches, ſe laveront la peau avec de l'huile de myrrhe, &, ſi ce coſmétique ne ſuffit pas, on y ajoutera du jus de citron & un demi-gros de ſel ammoniac par once de liquide.

Je prie les Dames pour leſquelles l'eau de conſoude n'auroit pas été parfaitement aſtringente; de qui le ſein n'auroit point été raffermi, au gré de leurs deſirs, par l'eau de forge de Maréchal; qui n'auroient point été *démaſquées* par l'huile de myrrhe, de ne point m'en vouloir: je n'agis point ici en Parfumeur qui cautionne, ſur ſa tête, les eſſences de beauté qu'il débite. Les petites recettes que je viens de donner, valent les leurs: mais je ſuis bien loin de les croire immanquables:

je puis cependant assurer que ces drogues sont recommandées par des Auteurs respectables, & que je les ai vu réussir plusieurs fois, à la grande satisfaction des femmes qui les ont employées.

§. VI.

Des accidens qui arrivent aux femmes en couches, & de la perte de sang.

La perte de sang provient de cinq causes; il faut y remédier différemment & promptement.

Elle peut provenir, immédiatement après que la femme est délivrée, 1°. de l'inertie dans laquelle reste la matrice qui ne peut se refermer : 2°. de sa déchirure ou de la rupture de quelques vaisseaux, ou de leur trop de plénitude, la femme n'ayant pas été saignée avant l'accouchement ou pendant sa grossesse : 3°. de la trop grande agitation du sang, causée par quelque vive inquiétude, ou par les eaux spiritueuses qu'on auroit fait respirer avec excès : 4°. de la présence d'un faux germe ou de l'arriere-faix qui reste entier ou

ou en partie dans la matrice : 5°. des gros excrémens qui n'auroient point été évacués avant l'accouchement. Quand la perte du ſang provient de l'une de ces deux dernieres cauſes, il peut ſe faire qu'elle ne ſe déclare pas abondamment auſſi tôt que la femme eſt accouchée.

Lorſque la femme pâlit ; que les oreilles lui tintent ; qu'elle baille fréquemment ; que ſa voix s'affoiblit ; que les tranchées ſont peu vives, c'eſt une preuve certaine qu'elle perd ſon ſang, (ſi, par haſard, les aſſiſtans ou la malade ne s'en étoient pas déja apperçus).

Si la perte de ſang provient de l'inertie de la matrice, (ce dont on s'aſſure, en introduiſant le doigt dans le vagin, lorſque ſon orifice interne eſt très dilaté, & qu'il n'y a aucun corps étranger dans ſa capacité, ni aucune partie des membranes de l'enfant), ce que l'on reconnoît encore quand la malade a été ſaignée, & qu'elle a évacué les gros excrémens à tems : alors on raffraîchira l'air de la chambre ; on lui fera reſpirer du vinaigre ; on lui en frottera les tempes & les paulmes des mains ; on lui appliquera ſur les reins & ſur la région du ventre des linges trempés dans l'eau de plantain & de centinode, en ajoutant moitié vi-

naigre ; & ſur le cœur & l'eſtomac, d'autres linges humectés avec de l'eau vulnéraire ou de la Reine de Hongrie ; on lui fera prendre par cuillerées la potion aſtringente n°. 18, ou, ſi l'on n'eſt pas à portée de ſe la procurer, on lui fera boire du jus de pourpier ou un peu de vin & d'eau, le vin y étant en très petite quantité. Enfin, ſi la perte s'opiniâtroit, on coucheroit la malade ſur une paillaſſe & ſur le dos, & elle y ſeroit peu couverte On remarquera qu'auſſitôt que l'on s'appercevra de cet accident, on mettra la femme dans une ſituation où la tête ſera au niveau de ſes pieds ; quand la perte ſera diminuée, & que la malade ſera un peu revenue, elle prendra quelque bon conſommé ; de l'eau ferrée rougie avec du vin généreux. A la ſuite de cet accident, la diete ne ſera pas ſi auſtere.

Si la perte eſt occaſionnée par la rupture de la matrice, ou celle de quelque vaiſſeau, il faut s'en remettre à la nature, qui ſeule peut tirer la malade de ce détroit. On ne peut reconnoître ou plutôt ſoupçonner cet accident, qu'après que l'on eſt sûr qu'il n'exiſte aucunes des cauſes ci deſſus mentionnées, & quand on a employé vainement les moyens qui y ſont in-

diqués ; mais si la plénitude des vaisseaux occasionne la perte, ce qu'il est assez facile de distinguer, sur-tout si l'orifice de la matrice n'est pas extrêmement béant, si l'on est sûr que ce viscere ne renferme aucun corps étranger, si la malade est sanguine, & qu'elle n'ait point été saignée ni pendant sa grosse ni avant l'accouchement ; alors on ouvrira la veine au bras, & on ne laissera sortir le sang que par reprises ; d'ailleurs on se conduira comme il est dit quand la perte provient de l'inertie.

Si la perte a pour cause la trop grande agitation du sang ; on le reconnoîtra, après s'être assuré qu'il ne reste rien dans la matrice, & par l'aveu de la malade ou des assistants, soit qu'on lui ait fait prendre en quantité des liqueurs spiritueuses, soit qu'elle ait eu quelque peur, soit qu'elle ait éprouvé quelque colere ou quelqu'autre passion de l'ame : dans ce cas, on saignera la malade avec la même précaution que nous venons de recommander, si elle n'est pas trop foible ; & d'ailleurs, suivant les circonstances, on emploiera les secours indiqués plus haut.

Si un faux germe, ou l'arriere-faix en tout ou en partie, ou quelque portion de membranes, ou quelques cailiots de

ſang empêchent la matrice de ſe refermer, & cauſent la perte de ſang, (ce que l'on reconnoît en portant la main dans la matrice); alors il n'y a d'autre remede que celui d'enlever ces corps étrangers. Les aſtringens & refrigerens ſont ici inutiles, à moins que la perte ne continue après que la matrice ſera vuidée. Si la perte n'arrive pas immédiatement après l'accouchement, mais qu'elle ſoit irréguliere & légere, M. Levret nous apprend à diſtinguer qu'elle annonce la préſence d'un corps étranger, & l'expérience m'en a convaincu. Les vuidanges alors, qui dans l'état naturel doivent avoir, après trois ou quatre jours, la couleur & la conſiſtance d'un pus louable, l'odeur lymphatique, & enſuite celle d'un lait crémeux; ont, au contraire, l'odeur cadavereuſe, & les taches qu'elles laiſſent ſur le linge ont un cercle livide. Il faut, dans cette circonſtance, le ſecours de la main, s'il eſt poſſible, pour tirer le corps nuiſible, ou l'on doit chercher à l'expulſer par les moyens médicinaux qui réuſſiſſent rarement.

M. Berdot le fils nous enſeigne un moyen ſimple pour chaſſer hors la matrice un reſte d'arriere-faix ou des membranes : c'eſt de faire mettre les jambes

de la malade dans un vaſe le plus profond que l'on pourra trouver, de le remplir d'eau chaude, & de frotter les cuiſſes, ſur-tout vers le bas. Si les premieres frictions ne ſuffiſent pas, on laiſſera repoſer la femme, puis on recommencera la même opération. Il eſt aſſez ordinaire, dit cet Auteur, que l'arriere-faix ſorte peu de temps après. Les injections d'eau tiede & de vin rouge dans la matrice ſervent encore à faciliter la ſortie de ces corps étrangers.

Si ce ſont les excréments contenus dans le *rectum* qui empêchent le reſſort de la matrice, & qui occaſionnent la perte du ſang; on s'en appercoit quand il n'exiſte aucune des cauſes mentionnées ci-deſſus, quand la femme eſt conſtipée & qu'elle n'a rendu aucuns excrémens ni devant ni pendant l'accouchement. On préludera alors par un lavement d'eau de ſon ou de petit-lait, qui ſera ſuivi d'un ou de deux lavemens laxatifs, n°. 1, ſelon l'exigence du cas. (On remarquera qu'un lavement a plus d'effet contre la conſtipation quand il n'emplit la ſeringue qu'à moitié). Si la perte de ſang continue, il faudra examiner ſi elle ne provient point d'une autre cauſe, & y remédier ſelon les circonſtances.

On notera que le meilleur remède pour éviter les rechûtes & les ſuites de cet accident, eſt de nourrir ſon enfant.

M. le Roux, Chirurgien à Dijon, a derniérement propoſé dans ſes *Obſervations ſur les pertes de ſang des femmes en couches*, un moyen général pour remédier à cet accident, le voici; il oppoſe une digue à l'écoulement du ſang, par le ſecours de pluſieurs lambeaux de linge ou d'étoupes, imbibés de vinaigre pur dont on remplit le vagin, & qu'on introduit même quelquefois juſques dans la matrice, ſi le cas l'exige. Il établit ſa pratique par une théorie diſcutée ſur laquelle nous nous tairons ici. On peut juger, par ce que nous avons dit dans ce paragraphe, ſi cet expédient peut convenir dans toutes les eſpeces de pertes ſang.

§. VII.

De l'arriere-faix & des membranes, en tout ou en partie reſtés dans la matrice.

L'arriere-faix ou les membranes qui reſtent dans la matrice en tout ou en partie, peuvent cauſer pluſieurs accidens ; car il ne faut guere ſe fier aux remedes que les gardes & les *bonnes-femmes* propoſent en pareille circonſtance.

Lorſque l'accoucheur n'a pu tirer l'arriere-faix & les membranes en leur entier, il ne doit point irriter la matrice, en cherchant avec ſes doigts à arracher ce qui reſte, à moins que ces corps étrangers n'excitent une perte ; il commettra le ſoin de l'expulſion à la nature, qui toujours s'en débarraſſe avec les lochies, & l'on ne fait qu'entretenir des linges chauds ſur la région de la matrice, & uſer des moyens indiqués au paragraphe précédent. On lit dans les *Mémoires de*

l'Académ. des Sciences. A. 1738, qu'une payſanne du Berry a gardé ſon arriere faix dans la matrice, ſans éprouver d'autre accident que la perte de l'uſage de la parole pendant quelques jours : mais c'eſt un cas unique.

Quelquefois on ignore abſolument qu'il ſoit reſté quelque choſe d'étranger dans la matrice ; on en eſt bientôt convaincu par les ſignes rapportés au paragraphe précédent qui caractériſent la perte de ſang cauſée par la préſence d'un faux germe ou d'une partie du placenta. A ces ſymptomes ſe joignent encore les tranchées.

§. VIII.

Du relâchement, de la deſcente & du renverſement de la matrice ; de la chûte de l'anus & de celle du vagin.

Pluſieurs cauſes contribuent au relâchement de la matrice & à celui du vagin. Le danger varie ſelon leurs différences.

Nous mettrons au nombre des cauſes générales, le tempérament humide

l'accouchement laborieux, les efforts, les chûtes, les coups, l'exercice outré après l'accouchement, la maladreſſe de celui qui aura tiré l'arriere-faix avec violence, ou qui aura attiré au dehors le propre corps de la matrice. Ce dernier accident eſt dangereux, & demande un prompt ſecours.

On reconnoît que la matrice eſt relâchée, lorſque ſon orifice deſcend à l'entrée du vagin, & quelquefois juſqu'entre les grandes levres. En portant le doigt à cette partie, on ſent un corps qui tient le milieu entre la dureté & la moleſſe, qui rétrograde quand on le pouſſe, & qui reprend auſſi-tôt la même ſituation : mais je ſuis de l'avis de M. Puzos, & je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire du tact pour en juger ; le récit de la malade ſuffira, & l'on ſera certain de l'exiſtence de la maladie quand on ſentira des douleurs dans les cuiſſes, dans les aines, des élancements aux reins, & un mal ſourd dans toute la ceinture, ſoit qu'on marche, ſoit qu'on reſte debout, ſoit qu'on faſſe des efforts à la garde-robe ; l'écoulement des fleurs blanches auxquelles une femme n'eſt point accoutumée, eſt encore un indice ; enfin ſi les douleurs ceſſent lorſqu'on eſt au lit, & que vers

le milieu du jour elles reviennent, il ne reſte aucun doute. Si le toucher n'eſt point néceſſaire pour s'aſſurer du relâchement de la matrice, au moins eſt-il indiſpenſable pour ſavoir ſi ce viſcere n'eſt ni ſchirreux ni fongueux. Plus la maladie eſt ancienne, plus elle eſt difficile à guérir.

Si la malade eſt ſanguine, ſi elle a reçu quelques coups ou fait quelques efforts, on lui ouvrira la veine au bras : ſi elle a beaucoup d'humeurs, la ſaignée ſera ſuivie de la purgation. Le régime ſe bornera à ne manger que de bons alimens, & des viandes plutôt rôties & grillées, qu'accomodées différemment : on s'abſtiendra de fruits & de ſalade. Les herbes qui entreront dans les bouillons ſeront les racines de quinte feuille & de grande conſoude, les feuilles de bugle & de ſanicle ; & pour viande, on y mettra le maigre du bœuf, le mouton & le cœur du veau. La malade gardera le lit le plus qu'il lui ſera poſſible, ou bien elle reſtera ſur ſa ducheſſe. Dans ſon lit, elle ſe tiendra la poitrine baſſe, la tête un peu élevée, les reins & les feſſes ſeront appuyés ſur un couſſin, les jambes un peu pliées & ſoutenues par un petit traverſin. Il eſt bien ſenſé que je n'exige pas cette poſition continuellement; il eſt aſſez natu-

rel de laiſſer au choix de la malade celle qui, pendant la nuit, favoriſe davantage ſon repos. Elle ſe procurera l'évacution du ventre par des clyſteres; elle ira à la ſelle ſur un baſſin, ſans ſortir de ſon lit. On appliquera ſur le ventre des compreſſes pliées & trempées dans une décoction faite avec deux pintes de gros vin rouge, dans lequel on aura fait bouillir une poignée de roſes rouges, une once de balauſtes, autant d'écorces de grenades, deux noix de cyprès, deux onces d'écorce de chêne: elle expoſera les parties naturelles à la vapeur du vin rouge bouilli avec le romarin, la lavande, l'origan, le laurier, le genevrier, le thym, la la fariette & la renouée. Quinze jours après avoir commencé l'uſage de ces remedes, elle prendra tous les ſoirs en ſe couchant un demi-gros d'opiate de Salomon: enfin les eaux de Plombieres, de Bourbon-Lanci, ou l'Archembault, celles de Vichi, de Digne, d'Aix-la-Chapelle, du Mont d'Or, de Balaruc, de Bareges, de Dax, d'Aix en Provence, de Bagnols perfectionneront la cure.

Si le ſujet étoit vieux, & que la maladie fût ancienne, les remedes que nous venons d'indiquer pourroient être inſuffiſans; mais alors un peſſaire contiendra la

matrice, ſans que l'on en reſſente d'incommodité. Si la malade eſt jeune & d'un bon tempérament, la groſſeſſe, une ſeule fois, eſt un ſecours puiſſant. Elle reſtera pendant tout le tems de cette groſſeſſe, ou dans ſon lit ou ſur une chaiſe longue, & elle ne prendra que peu ou point d'exercice: elle n'ira à la garde-robe que par le moyen des lavemens: elle ſe fera ſaigner toutes les ſix ſemaines, & ſe purgera dans le dernier mois. Après ſon accouchement, elle ſera deux mois ſans ſe lever.

On remarquera qu'une nouvellement accouchée qui s'apperçoit du relâchement de la matrice, doit attendre que ſes lochies ſoient paſſées, pour faire uſage des remedes que nous avons propoſés: elle ſe lavera ſeulement avec le vin rouge chaud & l'eau de cerfeuil.

Quand l'orifice de la matrice excede les grandes levres & une partie de ſon col, on nomme cette incommodité une *deſcente*: l'orifice alors reſſemble au muſeau d'un petit chien ou à celui d'une tanche. Les cauſes, les ſymptomes & la curation ſont les mêmes que dans le relâchement, avec cette différence ſeulement que, pour une deſcente, il eſt prudent de porter un peſſaire pen-

dant l'uſage des remedes : il contient la matrice, & permet de prendre un peu plus d'exercice Quand on porte un peſſaire, on s'injecte ſouvent dans le vagin du vin chaud dans lequel ont bouilli du romarin, du laurier, du thym, de la ſarriette, de la lavande, & autres herbes aromatiques. Si l'on reſſent de la douleur à la partie, on ſupplée à cette injection, par une légere décoction de racines de guimauve & de graine de lin, à laquelle on ajoute une once d'eau diſtillée de morelle & deux onces d'eau de chaux.

Le renverſement de la matrice eſt très ſenſible, car ce corps ſort en entier par le vagin, & forme, par ſon inflammation ou ſa dureté, une maſſe qui pend entre les cuiſſes, quelquefois de la groſſeur de la tête d'un enfant. On doit preſque toujours ce malheur, comme nous l'avons déja dit, à l'impéritie de gens qui ſe mêlent des accouchemens, ſans s'en douter. Les Auteurs nous rapportent auſſi que des filles ont eu, ſans être accouchées, des renverſemens pareils, occaſionnés par des efforts.

Quand cet accident arrive par la faute de l'opérateur, le moyen le plus prompt & le plus sûr eſt de réduire la matrice ſur-le-champ, de baſſiner & d'étuver les par-

ties avec le vin rouge, & d'en recevoir la vapeur; & quand les lochies ne coulent plus, on contient la matrice avec un peſſaire rond & ouvert, s'il y a relâchement: ſi la réduction ne peut avoir lieu, par l'inflammation & la flétriſſure des parties, on ſe contentera de les étuver avec du vin rouge & de l'eau, dans leſquels on fera bouillir un peu de cannelle avec de la racine de guimauve, & on oindra la matrice avec le baume du Pérou ou celui de Tolu: enfin on fera prendre à la malade un gros de quinquina; ce que l'on réitérera deux à quatre fois par jour, laiſſant le reſte aux ſoins de la nature, juſqu'à ce que l'état des parties permette de faire la réduction.

Si le renverſement de la matrice eſt ancien, on préparera la malade par les ſaignées, les purgations & les lavemens: on fera enſuite la réduction, & on aſſujettira la matrice avec un peſſaire: le régime & les médicamens ſont les mêmes que pour le relâchement, à la groſſeſſe près, que nous ne conſeillons point dans cette occaſion.

Il y en a qui confondent la chûte du vagin avec celle de la matrice; mais nous ne les diſtinguerons point ici, parceque

la réduction eſt le ſeul remede pour l'une & pour l'autre, & qu'elle ſe fait de la même maniere : les médicamens ſont auſſi les mêmes. Pour la chûte du vagin, il eſt moins ordinaire de ſe ſervir de peſſaire, & l'on applique les topiques ſur ſon entrée, & non ſur le bas-ventre.

La chûte de l'anus arrive aux femmes qui ont porté un enfant dont la tête eſt trop groſſe ; à celles qui font de violens efforts pour faire valoir leurs douleurs, ou par la faute de l'Accoucheur qui ne dilate point aſſez le vagin du côté de l'inteſtin. Si la tête de l'enfant n'eſt pas engagée au paſſage, on peut faire ſur-le-champ la réduction de l'anus (1) ; mais ſi elle eſt trop avancée, on attendra, pour opérer, que la femme ſoit délivrée : on étuvera enſuite la partie avec du vin rouge

(1) Cette opération conſiſte à prendre un linge imbibé d'huile, & à en couvrir le doigt indicateur, on le porte dans le trou de l'inteſtin, avec les autres doigts on le manie doucement, & on le fait rentrer. La choſe faite, on laiſſe le doigt un certain temps dans l'anus, on le retire enſuite ſans amener le linge, qu'on ôte quelque temps après, en contournant. Nous n'avons point décrit le manuel de l'opération pour réduire la matrice, parcequ'elle doit être faite par un homme de l'art, & qu'ici je n'écris point pour lui.

dans lequel on aura fait bouillir un peu de cannelle, & la malade fera peu valoir ses douleurs. Enfin elle ne prendra point de lavemens âcres pendant sa couche. Elle se tiendra sur le dos & les cuisses rapprochées.

§. IX.

Des hémorrhoïdes.

Les hémorrhoïdes sont quelquefois si douloureuses, que l'on ne peut apporter des remedes trop prompts pour tranquiliser la malade.

On prépare, dans un bassin, un bain fait avec la décoction de racine de guimauve, de graine de lin, de feuilles de mauves & de bouillon-blanc; on y ajoute moitié lait doux, & la malade s'assied sur ce bassin de maniere que le mal trempe dans le bain : au défaut de lait & d'herbes émollientes, l'eau tiede peut suffire. La malade sera entourrée de quelques couvertures chaudes & bien fermées, afin que la vapeur ne s'évapore point; on oindra les hémorrhoïdes avec l'onguent hémorrhoïdal n°. 14. Je ne conseille pas l'application des sangsues, à moins que les lochies ne coulent déja plus.

§. X.

Des contuſions, écorchures & déchiremens des parties naturelles.

Le baume du ſang qui coule après l'accouchement eſt le meilleur de tous les topiques : mais les ſecours de l'art ſont néceſſaires lorſque l'eſpace qui ſépare la vulve de l'anus ſe trouve déchiré.

Toutes les huiles, les cataplaſmes & les emplâtres recommandés pour guérir les écorchures qui arrivent aux parties naturelles des femmes après un accouchement laborieux ou trop prompt, ne ſervent qu'à traîner le mal en longueur. Il ne faut rien mettre deſſus cette eſpece de plaie ; on la baſſinera ſeulement avec du gros vin rouge dans lequel on fait infuſer de la cannelle. Ce ſeul ſecours eſt ſuffiſant, quand les lochies ſeroient de mauvaiſe qualité.

Si le périnée eſt déchiré, & que les deux ouvertures n'en faſſent plus qu'une,

la ſuture eſt indiſpenſable ; mais le Chirurgien ne panſera la plaie qu'avec le baume du Pérou.

§. XI.

Des tranchées.

Il eſt de fait que les femmes n'ont ordinairement que peu ou point de tranchées à leur premier accouchement : les Phyſiciens n'en donnent pas de raiſons valables.

Il y a des Sages Femmes qui augurent mal de la vie paſſée d'une femme, parce-qu'elle a des tranchées à ſon premier accouchement ; elles ont grand tort, car cette regle n'eſt point générale : il eſt des femmes qui n'en ont à aucuns de leurs enfans, d'autres en ont été travaillées dès le premier. L'idée que la Sage Femme conçoit de l'accouchée ſeroit peu, ſi ſon indiſcrétion, comme je l'ai vu arriver, ne cauſoit quelquefois les plus grands malheurs.

Les tranchées proviennent cependant

de plusieurs causes savoir, de l'inflammation de la matrice, du tiraillement violent ou du relâchement de ses ligamens; de la présence d'un corps étranger ou des caillots de sang; de la suppression des lochies; des vents.

Je renvoie pour la curation des tranchées qui sont occasionnées par l'inflammation de la matrice, au §. 14; pour celles qui sont causées par quelques corps étrangers, aux § 6 & 7; pour celles qui proviennent de la rupture ou du relâchement des ligamens de la matrice, au §. 8; & pour celles que la suppression des lochies procure, au §. 12.

Je dirai seulement ici que la colique venteuse se guérit ordinairement en donnant le lendemain de l'accouchement, un lavement fait avec le petit-lait, ou l'eau, ou l'eau de son, dans lequel on met une cuillerée de miel de Narbonne; ou bien avec une décoction des herbes émollientes, telles que la graine de lin, la racine de guimauve, les feuilles de mauve, de violiers, &c.

Quand les tranchées viennent naturellement, sans que le ventre soit tendu, sans ressentir de chaleur inacoutumée, & quand elles se font ressentir dans la région de la matrice, assez semblables à celles

de l'accouchement : il n'y a point de meilleur remede, que d'entretenir la chaleur ſur le ventre de l'accouchée, avec des linges chauffés ; de favoriſer la ſueur, & la liberté du ventre.

§. XII.

De la ſuppreſſion des vuidanges.

Les vuidanges ſe ſuppriment naturellement ou accidentellement. Dans le premier cas, quelque peu qu'elles aient flué, il n'eſt pas beſoin de faire aucun remede : dans le ſecond, il faut un prompt ſecours.

Il eſt des femmes chez qui les lochies coulent fort long-tems, & d'autres qui ne'n ont que fort peu. Nous avons déja dit qu'elles fluoient ordinairement pendant quinze jours ou trois ſemaines.

Lorſque les lochies s'arrêtent naturellement, que la femme ne ſent ni peſanteur douloureuſe, ni tenſion, ni inflammation dans le ventre, lorſqu'elle n'éprouvent aucun mal, ni à la tête, ni ailleurs ;

elle ne doit nullement s'inquiéter, parceque cette ſuppreſſion eſt dans l'ordre des choſes.

Si la ſuppreſſion arrive accidentellement par quelque mouvement de colere, de joie, de peur, ou toute autre paſſion quelconque; par une odeur bonne ou mauvaiſe; par le froid; par l'uſage des choſes aſtringentes; quelquefois par une ſimple contradiction que la malade éprouve, tant il y a des femmes qui ſont ſenſibles: le mal de tête, la fievre aigüe, les palpitations, les ſincopes, les convulſions, la tenſion & l'inflammation de toutes les parties du bas-ventre s'emparent d'elle ordinairement. Alors, les plus prompts de tous les remedes ſont la chaleur, le repos & la ſaignée du bras, que l'on réitere, ſelon l'aggravation des ſymptomes. Enſuite je ſuis aſſez de l'avis de Meſnard qui recommandoit le calme à ſa malade, ſi la ſuppreſſion provenoit de la colere; qui la raſſuroit, ſi elle avoit eu une forte peur; qui conſeilloit d'éloigner les perſonnes qui déplaiſoient, ſi l'accident avoit été occaſionné par la haine; qui enfin, faiſoit ſuer la femme, ſi elle avoit reſſenti quelque froid, & généralement ce dernier moyen réuſſit aſſez bien. On n'oublira pas, dans le cas de

ſuppreſſion, les linges chauds que l'on applique ſur les mamelles & ſur le ventre, & que l'on trempe quelquefois dans une décoction de feuilles de mauve, de camomille, de feneçon, à laquelle on ajoute un tiers de lait doux. J'ai remarqué que l'eau tiede que l'on peut couper avec moitié lait, remplit auſſi bien l'indication, Les lavemens faits avec la décoction ci-deſſus, & trois onces de miel de mercuriale, ou faits à l'eau avec trois onces de miel ordinaire, ſont fort utiles.

Souvent la matiere des lochies ſupprimées ſe porte & ſe raſſemble en quelqu'endroit du corps, & y forme un abcès. Quand on verra la peau s'élever en quelque partie & s'enflammer, on ſaignera du bras, quand la malade l'auroit déja été, & l'on mettra ſur l'endroit affecté, un cataplaſme fait avec la mie de pain, le lait & un demi-gros de ſafran en poudre; on continuera l'uſage de ce cataplaſme. Si la tumeur groſſit de plus en plus, ſi l'on y ſent des élancemens & une fluctuation, c'eſt une preuve qu'elle doit abcéder; on ajoutera au cataplaſme ci-deſſus, de la farine de froment ou de ſeigle, & un ou deux jaunes d'œufs: on le renouvellera ſur la tumeur, juſqu'à ce qu'elle ſoit percée: ſi elle eſt dans un lieu ou la peau ſoit trop dure, on l'ou-

vrira en ſa partie la plus déclive, avec la pointe d'une lancette : on fera ſortir tout le pus contenu dans la tumeur, & ſi elle eſt encore dure vers ſa baſe, on mettra ſeulement ſur l'ouverture de la plaie, un peu de charpie ſeche, & par-deſſus le même cataplaſme, juſqu'à ce que la tumeur ſoit parfaitement amollie. Enſuite on panſera la plaie avec de la charpie enduite de blanc-rhaſis & d'onguent de céruſe mêlés enſemble. Quand on leve l'appareil, on étuve légérement les bords de la plaie avec un peu d'eau tiede & du vin rouge, ſi l'on veut : mais il faut avoir attention de ne pas eſſuyer en frottant : on ſe ſert d'un linge blanc de leſſive, que l'on appuye & que l'on leve avec légéreté. Les Italiens font grand cas du *gluten* que l'on enleve en eſſuyant une plaie de la premiere maniere, & qu'ils regardent, avec raiſon, comme un baume préparé par la nature, & préférable à tous les onguents qu'ils n'emploient que rarement. Si la plaie devient de mauvaiſe eſpece, que ſes bords bruniſſent, il naît des chairs blanchâtres, & s'il s'établit une forte ſuppuration, on panſe avec l'onguent *baſilicum*, celui de la mere & celui de céruſe à parties égales : ſur une once on met trente grains de pré-

cipité rouge ; on continue l'uſage de ce mêlange juſqu'à parfaite guériſon, en augmentant la doſe du précipité rouge, par gradations, juſqu'à celle de 50 grains.

§. XIII.

Du flux de ventre.

Le flux de ventre eſt plus ou moins dangereux, ſelon que les lochies coulent ou s'arrêtent.

Malgré le flux de ventre, ſi les lochies coulent comme à l'ordinaire, ſi le ventre n'eſt point tendu, ni douloureux, ſi la malade n'éprouve ni ſuffocations, ni palpitations, &c. ſi les déjections ſont d'une couleur jaunâtre, ou tirant ſur le blanc, ou mêlées de ces deux couleurs, ſon état n'eſt nullement preſſant. Elle boira de l'eau dans laquelle on fera infuſer un demi-gros de cannelle, pour une pinte, & fondre deux gros de ſucre. Elle prendra des bouillons faits avec la gelée animale, elle mangera ſes viandes rôties, & on lui permettra la marmelade de coings à ſon déſert. Si le flux de ventre continuoit, elle ajouteroit à ſa boiſſon un demi gros de rhubarbe coupée par petits morceaux, qu'elle y feroit infuſer pendant 12 heures;

&

& elle prendroit des lavemens faits avec le lait doux, ou la décoction de mauve, de pariétaire, de féneçon, on ajoute deux jaunes d'œufs bien battus.

Si la diarrhée supprime les lochies, si le ventre est tendu & douloureux, s'il se joint d'autres symptomes de la suppression, si les déjections sont bourbeuses & noirâtres, si ensuite elles deviennent séreuses & tirant sur de gris, même glaireuses ou sanguinolentes, si l'appetit & le sommeil se perdent, si la malade est alterée & son corps froid à l'extérieur, s'il survient encore d'autres accidens, on lui fera faire usage de l'eau de cannelle & de rhubarbe indiquée ci-dessus; & elle prendra des lavemens au lait doux ou faits avec la décoction émolliente. Mais si la diarrhée résiste à ces remedes, comme il est assez ordinare, on fera infuser pendant toute une nuit, sur les cendres chaudes, les mêmes doses de cannelle & de rhubarbe indiquées plus haut dans quatre onces d'eau, on y ajoutera, après avoir passé l'infusion, deux onces de syrop de roses pâles, & un demi-grain d'émétique: & cette potion se prendra en deux verrées à une heure de distance l'une de l'autre: si la malade avoit de violentes épreintes, on lui don-

neroit le lavement anti-diarrhaïque, n°. 16. Si les ſelles étoient teintes de ſang, on changeroit, pour les lavements, le lait doux en bouillon de tripes, & on ajouteroit aux jaunes d œufs & à la térébenthine, quatre grains d'opium : en outre, la malade prendroit, quatre à cinq fois par jour, deux grains d ipécacuanha pour une priſe. Si la fievre ſe mettoit de la partie, on pourroit ouvrir la veine au bras. Le régime dans tous les cas doit être le même.

§. XIV.

De l'inflammation de la matrice.

Pluſieurs cauſes produiſent l'inflammation de la matrice ; mais le traitement ne differe point.

L'inflammation de ce viſcere provient ou de l'accouchement laborieux, dans lequel il a été contus, ou de ce que l'accouchée a été trop ſerrée par des bandes ou ſerviettes, ou d'une partie de l'arrierre faix, ou des membranes reſtés dans la matrice : elle eſt cauſée enfin par tout ce qui ſupprime les lochies, & par leur ſuppreſſion elle-même.

L'inflammation de la matrice se manifeste par les douleurs qui se font ressentir dans le corps de ce viscere, aux reins & dans les lombes; la malade ne peut rester que sur le dos, elle sent une masse tomber sur le côté où elle se tourne, avec un tiraillement au côté opposé; le ventre est d'abord plat & dur, puis il devient tendu & enflé: il paroît une espece de tache rouge qui monte au milieu du ventre jusqu'au nombril & qui devient noire quand le mal empire; la difficulté d'uriner & d'aller à la selle se joint à ces accidens, ainsi que la fievre; le pouls est foible & dur, il y a un léger délire, des vomissemens, le hocquet, &c.

Quand on apperçoit les premiers symptomes, on applique sur la region de la matrice des linges trempés dans la décoction de graine de lin, de racine de guimauve, de feuilles de pariétaire, de séneçon & de mélilot. On donne à la malade des lavemens préparés avec la même décoction à laquelle on ajoute deux onces de miel violat: on peut les faire de même avec le petit lait & le miel violat. On donne pour boisson une tisanne faite avec l'orge & la réglisse & une cuillerée de miel de Narbonne; & les bouillons sont composés avec le veau, le

poulet, la chicorée, la laitue, le poupier & le cerfeuil. Si les accidens augmentent, on fera, ſans retarder, autant de ſaignées au bras, que le mal paroîtra urgent.

Quelquefois il ſe forme un abcès à la matrice, qui mûrit & ſe fait jour au dehors; quand il eſt percé, il n'y a rien autre choſe à faire que des injections dans le vagin, avec une décoction d'orge & d'aigremoine, à laquelle on ajoute deux cuillerées de miel roſat, pour une pinte.

§. XV.

Des convulſions & des vapeurs.

Ces deux accidens s'annoncent par des ſymptomes effrayans: on y remédie ſelon la cauſe qui les produit.

Les convulſions proviennent de trois cauſes principales, & ſont plutôt ſymptomatiques que primitives: elles ſont cauſées par la ſuppreſſion des lochies, par une perte de ſang exceſſive, par un corps étranger retenu dans la matrice.

Si les convulsions sont causées par la suppression des lochies, on y remédie comme il est expliqué au §. 12. Si elles proviennent de la présence d'un corps étranger dans la matrice, on suit ce qui est indiqué aux §. 6 & 7. Enfin, si elles reconnoissent pour cause, une perte de sang excessive, on se conduit tel que nous l'avons dit au §. 6. D'ailleurs dans l'accès on donne, par cuillerées, de moment en moment, la potion anti-spasmodique n°. 22.

Il y a des femmes qui sont naturellement sujettes aux convulsions, & pendant & après la grossesse, sans aucune cause apparente. La Motte leur conseille, dès qu'elles se croiront grosses, de se faire saigner du bras, & de répéter la saignée plusieurs fois pendant le tems de la grossesse, & de prendre, chaque mois, pendant les trois premiers, une potion purgative que l'on peut remplacer par la verrée, n°. 3.

Les vapeurs ou suffocations de la matrice reconnoissent plus de causes que les convulsions, car, outre les trois causes mentionnées ci-dessus, on peut mettre encore au nombre de celles des vapeurs, les odeurs, la peur, le chagrin, les pas-

ſions, enfin, même de légeres contradictions.

La difficulté de reſpirer eſt le premier ſymptome de cette maladie, la gorge enfle, la malade fait, comme ſi elle avaloit & elle n'avalle rien, elle croit que quelque choſe lui ferme le paſſage du gozier : les foibleſſes, les palpitations de cœur, les nauſées, les ſéroſités qui découlent de la bouche, les convulſions, le délire, les pleurs, les riz immodérés, la tenſion ſubite du bas-ventre qui quelquefois s'affaiſſe auſſi-tôt après l'accès ou ne diminue que peu-à-peu, ſont les autres ſymptomes de cette maladie. Ils ſont même précédés très ſouvent de fréquens baillemens, de battemens d'artéres dans le ventre, de tréſaillement, de vents dans les inteſtins, de douleur, de peſanteur, d'éblouiſſement, d'aſſoupiſſement, &c. &c.

Quand les vapeurs proviennent de l'un des trois accidens qui occaſionnent les convulſions, on y remédie ſelon leur nature. Dans les autres cas, on fait ſentir du papier ou des chiffes que l'on brûle ſous le nez de la malade, de l'eſprit de vin, du ſel d'Angleterre. On lui fait prendre enſuite, par cuillerées, d'une mixtion

faire avec une once d'eau de fleurs d'oranges, une once d'eau des trois noix & quatre gouttes d'Angleterre. Après l'accès, on peut lui donner un demi-gros d'électuaire de baies de laurier, ce que l'on répete chaque soir, si la malade est sujette aux rechûtes. On a soin d'entretenir la liberté du ventre par les lavemens de petit-lait ou d'eau de son avec le miel, & on donne, quelques heures après l'accès, le lavement anti-hystérique, n°. 23. Quelque soit la cause des vapeurs, on se conduira, dans les accès, comme nous venons de le dire.

Un femme sujette aux vapeurs ne doit prendre que des alimens de bon suc & bien nourissans.

§. XVI.

Des hernies ventrales.

Les hernies sont encore plus gênantes qu'elles ne sont dangereuses: on en est souvent incommodé à la suite d'une couche.

Les efforts que fait une femme pour mettre un enfant au monde, les coups,

les chûtes pendant ſa groſſeſſe, ſont les cauſes ordinaires des hernies ventrales. Les filles qui, pour cacher leur honte, s'incarcerent dans des corps buſqués & balenés ſont encore ſujettes à ces accidens.

Je ne parlerai point ici de la curation de cette maladie, il faut la main d'un homme de l'art, & ce ſeroit paſſer les bornes que je me ſuis preſcrites.

§. XVII.

De l'inflammation des mamelles, du caillement du lait, appellé poil.

Le caillement du lait & l'inflammation des mamelles ſont des accidens communs que l'on néglige ſouvent, & qui peuvent avoir des ſuites fâcheuſes.

Il y en a qui ont remarqué que les blondes ſont plus ſujettes à cette maladie que les brunes.

L'inflammation des mamelles a lieu ſi 1°. les lochies ſe ſuppriment : 2°. ſi l'on s'eſt trop ſerré le ſein : 3°. ſi l'on y a reçu quelque coup : 4°. ſi l'on s'eſt couchée

deſſus cette partie : 5°. quand on ceſſe d'allaiter : 6°. ſi l'on a plus de lait, que l'enfant n'en peut conſommer : 7°. enfin & particuliérement, ſi l'on a reſſenti du froid.

La dureté des mamelles, l'inégalité de leur ſurface, la chaleur, les friſſons entre les épaules, quelquefois une petite fievre, annoncent cette maladie.

Il faut commencer par tirer du ſang au bras, une ou deux fois, ſi le tempérament de la femme l'exige ; on lui fera garder le lit, elle y ſera couchée ſur le dos ; on lui appliquera ſur les mamelles un cataplaſme fait avec la mie de pain, le lait, un jaune d'œuf & un demi-gros de ſafran en poudre, on le changera chaque fois qu'il froidira. Quand la dureté & l'inflammation auront cédé, on continuera le même cataplaſme en ſubſtituant au ſafran & aux jaunes d'œufs, une once de miel, juſqu'à ce que le lait ſoit paſſé. M. Levret nous enſeigne un remede infaillible pour réſoudre le lait dans les mamelles, lorſqu'on veut s'en défaire, & empêcher qu'il ne caille une ſeconde fois ; il fait faire des douches ſur les mamelles avec l'eau de pluie diſtillée, dans laquelle on met, ſur chaque pinte, deux gros & plus

de sel fixe de tartre, on entretient sur le sein malade des linges imbibés de cette eau. Pour faire ces douches commodément, on se sert d'un bassin à barbe, dont l'échancrure est large & peu profonde : on fait actuellement des jattes à deux échancrures fort propres à cette usage. M. Levret n'emploie ce remede qu'en été, quoiqu'il n'y ait, à ce que je crois, aucun inconvenient à faire ces douches dans toutes les saisons, en faisant tiédir l'eau & en ayant soin que les linges ne froidissent point sur le sein. La malade ne boira que l'hydromel, n°. 10 : elle mangera peu de viande, encore sera-t-elle rôtie ou bouillie ; elle prendra des bouillons faits avec le veau, la volaille, le cerfeuil, la laitue, le pourpier & la chicorée, & elle entretiendra la liberté du ventre par les lavemens d'eau simple avec le miel, ou de petit-lait.

Si la femme nourrit, & que son enfant ne puisse consommer tout son lait, elle se fera têter par une femme bien portante, & dont la bouche sera saine ; mais comme on peut être trompé par les apparences, je préfere que la malade fasse sortir elle-même son lait avec le doigt indice & celui du milieu, en pressant ses mamelles légérement de leur base vers leur bout ; on facilite encore la sortie du lait

en expoſant les ſeins nnds à la vapeur de l'eau chaude.

§. XVIII.

De l'abcès des mamelles.

Les remedes les mieux appropriés pour l'inflammation, n'empêchent point quelquefois une tumeur d'abcéder.

On connoîtra qu'une tumeur doit venir à ſuppuration, lorſqu'elle durcira de plus-en-plus, lorſqu'elle deviendra plus douloureuſe, lorſqu'on y ſentira une pulſation lancinante.

Alors, on mettra ſur le ſein un cataplaſme fait avec la mie de pain, le lait, & l'onguent de la mere. On laiſſe ce cataplaſme juſqu'à ce que l'abcès perce de lui-même, ce que je préfere pour deux raiſons; la premiere, pour conſerver le ſein de la malade exempt de cicatrice; la ſeconde, parceque *le pus fait le pus*. Quand la matiere ſe fait jour, on la fait ſortir exactement en comprimant légérement la mamelle, & s'il reſte encore de la dureté dans la tumeur, on continue le même cataplaſme juſqu'à ce qu'elle ſoit ammollie, en mettant ſur la plaie un plumaceau de

charpie seche & mollette. On panse ensuite avec de la charpie enduite de blanc-rhasis & d'onguent de céruse brûlée, mêlés ensemble.

Quand la plaie sera fermée, on peut faire les douches recommandées par M. Levret, voyez le §. précédent.

Il ne m'est pas besoin de repéter que l'on doit entretenir la liberté du ventre, & se purger avec la verrée, n° 3, quand les lochies seront passées. Ce dernier avis ne regarde point les femmes qui allaitent, celles-ci ne cesseront de présenter la mamelle, qu'au moment que la tumeur abcédera.

§. XIX.

Pour le bout des mamelles écorché ou emporté.

Une écorchure n'est rien, mais cet accident peut devenir sérieux, s'il est négligé.

Quand une femme qui nourrit aura le mamelon écorché, elle le guérira avant que de le présenter à son enfant; elle tirera son lait de ce côté, & elle pourra le lui faire boire, si l'autre mamelle ne

ſuffit pas ſeule à ſa ſubſiſtance. On fait boire l'enfant facilement, par la méthode ingénieuſe que l'on doit à M. Breſſon, Négociant de Sette en Languedoc : il a publié par la voie du Mercure de France, la deſcription d'un mamelon artificiel qui l'emporte de beaucoup ſur le *biberon*, dont on ſe ſervoit ordinairement, vaſe incommode & ſujet à mille inconvéniens. Le mamelon de M. Breſſon conſiſte en une petite bouteille à cou cylindrique, & communément appellée *demi-taupette*, en un tuyau de chamois fait comme un doigt de gant, qui entre juſte dans le cou de la bouteille, & qui eſt fermé par le bout, & en une éponge fine & nette, de la groſſeurs d'un œuf de pigeon. On remplit la bouteille de lait qu'on fait bouillir au bain-marie, à la température de 28 à 30 degrés du thermometre de Réaumur. On introduit, de force, l'éponge dans le tuyau de chamois, pour qu'elle occupe le fond du tuyau ; ainſi préparé, on l'adapte au cou de la bouteille, de maniere que l'éponge ſerve de bouchon. Le mamelon conſiſte dans cette éponge couverte de chamois, & il doit être plus ou moins gros, plus ou moins long, ſelon la bouche de l'enfant : il eſt percé par divers petits trous, les uns à l'extrémité,

pour donner iſſue au lait, les autres autour de l'orifice de la bouteille, pour donner paſſage à l'air qui doit y entrer & remplacer le lait. La machine ainſi préparée, on met le faux mamelon dans la bouche de l'enfant, il en exprime le lait qui ſort par les petits trous de l'extrémité. L'éponge ſe remet dans l'inſtant par ſon élaſticité, & ſe remplit de lait. Il faut tenir la machine bien nette, rincer la bouteille, & laver l'éponge & le tuyau pluſieurs fois le jour; ſans quoi le lait reſtant aigriroit & gâteroit le nouveau.

Pour la guériſon de la mamelle écorchée, elle ſe fait avec une pommade compoſée avec égale quantité d'huile d'olive & de cire vierge que l'on fait fondre enſemble, & dont on l'enduit pendant les premiers jours; le troiſieme jour on y met du blanc rhaſis qui deſſeche & guérit.

Voici la recette que M. de Moneta, Médecin du Roi de Pologne, preſcrit pour les mamelles crevaſſées; prenez onguent blanc, demi-once; onguent de juſquiame, un gros; ſucre de Saturne, 5 grains; ſoufre, 6 grains; camphre, 3 grains; mêlez. Vous frotterez les bouts, qu'on lavera avant que de les préſenter à l'enfant avec du lait tiede. Je ne crois pas cette pommade nuiſible, au contraire.

Il n'en eſt pas de même, ſi les bouts ſont entiérement emportés: dans ce cas, la mere pourroit être obligée de faire paſſer ſon lait, & d'abandonner le nouriçon, à moins qu'après s'être guérie de la maniere que nous venons de le dire, elle ne procédât à ſe former de nouveaux bouts, en ſe faiſant ſucer le ſein par une femme, pour allonger la racine de ceux qui ſont tronqués: on peut encore ſe les faire ſoi-même par le moyen d'un *pipau* qui eſt un inſtrument de verre, que l'on trouve chez tous les Faïanciers, & qu'ils vendent comme étant propre à former le bout du mamelon aux femmes qui veulent nourrir, lorſqu'il eſt trop rentré. J'avoue que je n'ai jamais vu de femmes avoir les bouts emportés: & ſi le mamelon peche, pour être trop rentré, je ne conſeille nullement les inſtrumens de verre que je viens de nommer. L'enfant réuſſit toujours de lui-même à faire le bout de ſa mere, quand les mamelles ne ſont point engorgées; elle-même y parvient, en les patinant doucement. On a vu des femmes avoir des engorgemens laiteux avant que d'être accouchées, pour avoir voulu ſe former des bouts qu'elles croyoient être trop rentrés.

§ XX.

Des éruptions laiteuſes.

Les éruptions laiteuſes n'entraînent point de dangers à leur ſuite, mais cependant il ne faut pas les bruſquer.

Il y en a de trois eſpeces ; la premiere vient ordinairement à la ſuite de la fievre de lait, & dure quelquefois huit ou dix jours : les taches ſont petites, pointues, blanches & farineuſes ; elles donnent des picotements à la peau & des démangeaiſons. La ſeconde paroît par des boutons plus gros que ceux de la premiere ; il reſſemblent aſſez en apparence aux boutons de la petite vérole : ils durent quelquefois plus long temps que les autres ; ils occaſionnent moins de démangeaiſon. La troiſieme eſpece ſe manifeſte par des taches ou plaques irrégulieres qui s'élevent un peu au deſſus du niveau de la peau : quand elles paroiſſent, on ſent de la chaleur, de la démangeaiſon, & une légere inflammation : elles viennent en différents endroits du corps : elles durent quelquefois plus long tems que celles des deux premieres eſpeces.

En général leur cure consiste à se tenir chaudement, à se procurer une sueur bienfaisante, à boire beaucoup de l'hydromel n°. 10, à s'entretenir la liberté du ventre par des lavemens d'eau ou de petit-lait, auxquels on ajoute le miel s'il est nécessaire, à prendre des bouillons faits avec le bœuf, le veau & le poulet, la laitue, le cerfeuil & la chicorrée. On frotte les taches de la derniere espece avec la pommade faite avec l'huile & la cire. On se purge quand les lochies ne coulent plus.

§. XXI.

Des dépôts laiteux. De l'apoplexie laiteuse.

Les dépôts laiteux arrivent quelquefois long tems après l'accouchement : on est heureux quand ils se portent à l'extérieur ; il ne faut pas retarder leur guérison.

Ils arrivent ordinairement quand la femme cesse d'allaiter sans prendre de

précautions, ou quand elle ſort ſans ſe purger, ſur tout ſi elle a eu quelque fluxion pendant ſes couches.

Quand les dépôts ſe formeront, on les reconnoîtra à une tumeur qui s'éleve dans une partie quelconque du corps : on ne ſaignera point la malade, & l'on ne tentera point la réſolution ; on y mettra ſur-le champ des cataplaſmes de mie de pain & de lait. Quand leur volume augmentera, & que la pulſation douloureuſe s'y fera ſentir, on mêlera au cataplaſme, une once d'onguent de la mere. Enfin, quand, par la ceſſation de la douleur, par la moleſſe de la tumeur & la fluctuation, par la pointe en forme de cône ou cul de poule qui s'éleve à la partie la plus déclive, on s'appercevra de la maturité du pus, on fera l'ouverture de l'abcès par le moyen de la lancette : il ne faut point attendre ici que l'abcès s'ouvre de lui-même, au contraire, il eſt très à propos de devancer l'entiere maturité de la matiere, dans la crainte qu'elle ne ſe porte ſur une autre partie, ce qui arrive ſouvent dans les dépôts laiteux, ſur-tout lorſque le pus ſéjourne trop long-temps après qu'il eſt formé. Quand l'abcès ſera ouvert, & que le pus en ſera bien exprimé, comme nous l'avons déja

dit au paragraphe 18, page 155 ; on panſera la plaie avec de la charpie comme il eſt expliqué dans le même paragraphe, page 156 : s'il y a des ſinus, on injectera l'eau minérale artificielle n°, 24, ou les eaux de Bareges ou du Mont-d'Or, ſi l'on eſt à portée d'en avoir.

L'eau minérale artificielle n°. 24, ne ſervira pas ſeulement à panſer la plaie, la malade en boira une pinte environ par jour, ou mieux encore des eaux de Bareges ou du Mont d'Or. Elle ſe purgera, pendant ſa convaleſcence, tous les huit jours, & le jour de la purgation elle ne boira pas d'eau minérale. Le régime doit être celui que nous avons propoſé au paragraphe précédent.

Nous allons ici dire un mot de l'apoplexie laiteuſe, qui n'eſt, à proprement parler, qu'un dépôt de lait : elle arrive ordinairement vers le ſecond jour de l'accouchement ; mais quelquefois plutôt. Cette attaque eſt précédée par l'ondulance & la précipitation du pouls, & par la ſéchereſſe de la peau, quoiqu'elle ne ſoit pas brûlante : d'ailleurs le ventre eſt mollet & ſans douleur, les urines & les ſelles paroiſſent dans l'état naturel. A ces légers ſymptomes, il s'en joint bientôt

de plus graves, tels ſont une légere abſcence d'eſprit, une eſpece de friſſonnement dans le cuir chevelu, la terreur de la mort; la malade voit des phantômes ſoit qu'elle veille, ſoit qu'elle dorme, ſes yeux ſont fixés momentanément, hagards & preſqu'étincelants. Il ſurvient encore à quelques unes un bégaiement, un mal de tête ſubit & elles croient, dans ce moment, y avoir reçu un coup violent; alors le tintement des oreilles, l'aſſoupiſſement, le ronflement, les ris immodérés, les mouvemens convulſifs, &c. ne tardent point à ſe manifeſter: d'autres femmes n'ont, pour ſymptomes préliminaires, qu'un ton de voix haut, dur & précipité, auquel ſuccede le délire: dans ce dernier cas, la femme n'eſt attaquée que du quatrieme au cinquieme jour, lorſque le lait n'eſt point venu, & que les choſes paroiſſent être dans l'état le plus tranquille.

Si les ſymptomes ne ſe ſuccedent pas avec trop de précipitation, ſi un œil obſervateur peut preſſentir l'orage, il eſt quelquefois poſſible de le prévenir par les ſaignées du pied répétées, ſelon le beſoin; par les demi-bains faits avec l'eau tiede

ou les bains entiers ; par l'uſage interne de l'eau minérale artificielle n°. 24, au défaut des eaux naturelles, par des lavemens faits avec les feuilles de mauve, de pariétaire, de chicorée, d'eupatoire, de fumeterre, en y ajoutant un gros & demi de ſel duobus. La boiſſon ordinaire peut être une infuſion des herbes que nous venons de nommer ; on y met, par pinte, un gros de ſel de duobus. Quand le coup eſt porté, & qu'on n'a pu le prévoir, on ne peut que répéter les ſaignées du pied très près les unes des autres ; & dans la tiſane, on remplace le ſel de duobus par un grain & demi d'émétique ; on édulcore ce breuvage avec une once & demie de ſirop de roſes pâles. Nous avons inſiſté ſur les ſaignées dans l'apoplexie laiteuſe, contre l'avis de M. Clerc, qui prétend que c'eſt tuer les femmes : mais l'expérience du célebre Levret qui a guidé la mienne, m'a appris qu'il n'y a que ce ſeul moyen à tenter pour réchapper les malades.

Nous ne parlerons point des ſuites de cette maladie, ce ſeroit nous éloigner de notre but ; elle ſe termine de tant de manieres différentes, qu'il faut le ſecours du Médecin pour remplir les diverſes indications.

Avant que de finir, nous rapporterons un fait récent propre à conſtater les ravages que le lait peut faire par le déplacement d'une partie ſur un autre. Une mere qui avoit allaité ſon enfant pendant 15 mois, le ſévra. Quelques jours après, ſon mari ſollicita une place avantageuſe qu'il eſpéroit obtenir ; le jour même qu'il comptoit l'occuper, cette place fut donnée à un autre. Il revint chez lui fort mécontent, & apprit bruſquement cette nouvelle à ſa femme. Auſſi tôt cette femme en devint folle. Embarraſſé ſur les moyens de remettre ſon eſprit égaré, après pluſieurs heures de démence bien décidée, le mari envoya chercher l'enfant qui étoit en ſévrage, eſpérant, par ſa préſence, calmer le trouble & l'agitation de la mere. L'enfant arrivé, la femme oubliant qu'il étoit ſévré depuis pluſieurs jours, voulut le préſenter à ſon ſein ; on s'apperçut alors que le lait dont ſes mamelles regorgeoit auparavant, s'étoit porté ſubitement ailleurs ; on craignit que ce déplacement ne fut la cauſe de la folie. On ne ſe trompoit point ; en effet, l'enfant ayant repris la mamelle, & continué de têter pendant la journée, le ſoir la raiſon étoit revenue à ſa mere, & ne s'eſt point égarée depuis.

J'ai un exemple plus moderne encore & ſous mes yeux. Chez moi, une chienne avoit mis bas, & nourriſſoit deux chiens depuis un mois; on lui en retira un : le chagrin s'empara d'elle auſſi-tôt; elle ne ceſſa de chercher ſon chien pendant tout le jour, & le ſoir même elle eut une attaque de paralyſie ſur les quatre pattes; elle ne pouvoit ſe ſoutenir, & elle y éprouvoit une tremblement univerſel. Je touchai ſes mamelles que je trouvai abſolument vuides : on la réchauffa : le chien qui lui reſtoit la téta durant la nuit; le lait reprit ſon cours & l'accident ceſſa.

§. XXI.

De la fievre miliaire.

La fievre miliaire eſt ordinairement peu dangereuſe quand elle eſt bien conduite.

Elle reconnoît les mêmes cauſes qui produiſent les dépôts laiteux & les éruptions : elle vient depuis le deuxieme juſqu'au huitieme jour de l'accouchement.

Elle ſe déclare par de petits boutons qui s'élevent ſur la peau, ſemblables à

des grains de *millet* d'où elle tire ſon nom : au centre de ces taches milliaires, il s'éleve des papilles ſéreuſes & limpides ; quelquefois ces taches couvrent tout le corps, d'autre fois elles ne paroiſſent que ſur la poitrine, au col, entre les doigts. On donne encore à cette maladie le nom de pourpre-blanc.

Tout le corps eſt douloureux quand cette maladie ſe déclare, le chaud & le froid ſe ſuccedent tour à tour, les paulmes des mains ſont brûlantes, le pouls eſt fréquent & foible, la poitrine eſt oppreſſée, le ſommeil eſt interrompu, la tête devient peſante, les oreilles tintent, l'oppreſſion augmente, le pouls eſt inégal, quelquefois la diarrhée ſe déclare & les lochies ſe ſuppriment : quand ces dernieres ne diſcontinuent point de fluer, la malade s'en tire aiſément. Le délire, dans cette maladie, n'eſt pas un ſymptome très fâcheux.

M. Buchan défend de ſaigner, à moins que le cas ne ſoit très urgent, ce qui ne peut être jugé que par la perſpicacité d'un Médecin habile. Auſſi nous contenterons nous de recommander, dès le commencement de la maladie, des bouillons faits avec le veau & le poulet, la chicorée, le creſſon & le cerfeuil.

cerfeuil. On entretiendra la liberté du ventre, toutefois très-modérément, par des lavemens de petit-lait ou d'eau de ſon; le petit-lait eſt fort bon pour boiſſon ordinaire, on l'édulcore avec le ſirop de chicorée, & on met ſur chaque pinte deux grains de kermès minéral; on donnera de trois heures en trois heures douze grains de magnéſie. Si la poitrine & la tête s'embarraſſent, s'il ſurvient un tintement d'oreille, ſi les lochies ſe ſuppriment, on applique les veſſicatoires aux jambes, & on donne tous les deux jours, en deux verrées, à une heure de diſtance l'une de l'autre, la potion n°. 25, & le lavement laxatif n°. 1.

§. XXII.

De l'enflure des pieds, des jambes & des cuiſſes.

La perte de ſang, la ſuppreſſion des lochies, un dépôt laiteux, ſont les cauſes qui produiſent ordinairement l'enflure des pieds, celle des jambes & des

cuisses. On traite différemment selon les causes qui occasionnent cet accident.

Si la suppression des lochies cause l'enflure, on y remédie tel qu'il est prescrit au §. 11. On fait des fomentations sur les parties enflées avec la décoction des herbes émollientes, telles sont la mauve, la guimauve, le bouillon-blanc, le mélilot, &c. quand les lochies reparoissent & que les jambes demeurent enflées, quelques purgations & le repos suffisent.

Si l'enflure succede à une violente perte de sang, cet accident léger cede au repos & à la bonne nourriture. On prend chaque soir un demi-gros de thériaque; on se baigne les jambes dans une décoction de feuilles & de fleurs de sureau, de feuilles d'eupatoire & de fleurs de tanaisie, on les frotte aussi légerement avec une flanelle sur laquelle on verse quelques gouttes d'esprit de vin. Bien entendu que l'on n'emploiera ces remedes qu'après l'entiere évacuation des lochies. Consultez d'ailleurs le §. 6.

Si l'enflure vient d'un engorgement

laiteux, cet accident ſe déclare ordinairement douze ou quinze jours après l'accouchement, ſur-tout ſi le lait n'eſt point venu dans les mamelles; il peut auſſi ſe déclarer plutôt. Les femmes qui ceſſent de nourrir y ſont de même ſujettes. Dès que l'enflure commence la malade reſſent une peſanteur dans le baſſin, des foibleſſes dans les cuiſſes, des douleurs ſourdes dans les aînes; ſi le dépôt ne ſe forme que d'un côté, ces ſymptômes ne ſe font reſſentir que dans celui qu'il affecte; quand la malade eſt couchée ſur le dos, elle ſent plus de douleur ayant les cuiſſes allongées, que lorſqu'elles ſont fléchies; l'œdème tarde peu après à paroître, il s'annonce par une tenſion douloureuſe à la cuiſſe, le lendemain la même tenſion ſe communique à la jambe, & la cuiſſe ſe tuméfie, la douleur y diminue & renait ſeulement un peu, ſi l'on y touche. Les mêmes phénomènes arrivent enſuite au pied, & la cuiſſe & la jambe deviennent moins douloureuſes, à meſure que l'œdème augmente; en huit jours environ l'enflure eſt à ſon dégré, & l'on ne peut guere ſe ſervir du membre attaqué. On remarquera que la guériſon paſſe par les mêmes dégrés que la crue de la maladie, le dégorgement

commence par la cuiſſe & ainſi de ſuite. Souvent l'enflure ne quitte une partie que pour ſe jetter ſur une autre, & toujours elle parcourt les mêmes périodes. Dans le tems de cette tranſlation, il arrive ſouvent un peu de fievre, un léger mal de tête & une petite toux; quand l'enflure reparoît, ces ſymptômes diſparoiſſent. Enfin quelquefois après avoir parcouru différens endroits du corps, cette maladie inveſtit le corps entier; alors il n'exiſte ni fievre ni aucuns accidens.

On fait ſaigner la femme au bras, ſi elle a le pouls élevé; s'il exiſte un mal de tête on ſaigne au pied; ſi l'œdème eſt à ſon dernier période, on ne ſaigne point. On notera qu'il faut que les lochies ne coulent plus pour ouvrir la veine; ſi elles étoient ſupprimées, on ſaigneroit au bras. On fait des fomentations avec le lait, les jaunes d'œufs & l'huile de lys mêlés enſemble, & on laiſſe ſur la partie des linges trempés dans ce mêlange, on purge avec la verrée laxative n°. 3 : on donne pour boiſſon ordinaire l'eau diſtillée ou la décoction de pariétaire ſur une pinte de laquelle on met douze grains de ſel fixe de tartre, & deux onces de ſirop des cinq racines; on réitere la purgation

tous les huit jours au moins. Les bouillons ſont faits avec le bœuf, le veau & le poulet, la chicorée, le creſſon de fontaine ou de jardin; dans chaque bouillon on met un demi-gros de ſel de duobus.

§. XXIII.

Des fleurs blanches.

Les filles & les femmes ſont ſujettes à cette indiſpoſition. La cure varie ſelon les cauſes qui produiſent les fleurs blanches; elles deviennent plus ou moins difficiles à guérir ſelon leur ancienneté.

Je ne parlerai ici que des fleurs blanches qui ſuccédent à l'accouchement, & non de celles qui ſont ou habituelles ou invétérées: leur traitement demanderoit un volume, & j'en connoîs qui en ont fait d'aſſez gros ſur cette matiere, ſans avoir rendu de grands ſervices aux malades.

Les femmes ſont attaquées de fleurs blanches après leurs couches, lorſque l'accouchement a été laborieux,

lorſqu'elles ont eu des pertes de ſang ou des dépôts laiteux, lorſqu'elles ſont d'un tempérament humide & relâché, ou lorſqu'elles ſont échauffées ou conſtipées.

Les fleurs blanches coulent par gouttes d'un blanc de la couleur & de la conſiſtance de la crême, à peine tachent-elles le linge ; ſi elles ſont de couleur de citron, c'eſt une preuve que les femmes ſont échauffées ; les unes les ont abondantes, les autres en ont moins; on ſait qu'il y en a qui ont des fleurs vertes & très-acrimonieuſes ; mais je ne parle point de celles-ci, car elles ne ſont jamais de cette eſpece, quand la femme n'y eſt pas ſujette & quand elles ne ſont qu'une ſuite de ſes couches.

On ne doit & on ne peut même confondre les fleurs blanches dont nous entendons parler ici avec les ulceres de la matrice; on ſe méprendroit plutôt en les prenant pour une humeur gonorroïque. Il faut un vrai ſcrutateur pour démêler dans cette occaſion la nature des choſes. Cependant les fleurs blanches qui viennent à la ſuite des couches ne cauſent aucune irritation aux parties, elles proviennent de la matrice ; & ſans l'humidité qu'elles procurent, la femme ne s'en appercevroit point. L'ulcere à

la matrice qui eſt preſque toujours à ſon orifice, fait reſſentir des douleurs aigues, la matiere qui tache la chemiſe n'eſt autre choſe que de *l'ichor*, quelquefois mêlé de ſang, & toujours fétide. L'écoulement de la gonorrhée eſt toujours de couleur verte & jaune, il coule ſans diſcontinuer, & les fleurs blanches ont un retour périodique: par exemple, on apperçoit trois à quatre jours avant & après le tems des menſtrues: elles reprennent quelquefois dans l'intervalle du retour de ceux-ci; mais elles ceſſent bientôt après; en un mot, elles ne ſont point habituelles, ou du moins très-rarement.

Si les fleurs blanches ſont occaſionnées par une perte de ſang, les fortifians tels que la gelée de viande & de corne de cerf, des pilules faites avec le ſucre & le baume du pérou, la thériaque, &c. les alimens ſucculens tariront l'écoulement; une teinture de roſes de provins acidulée avec l'eſprit de vitriol, fera une boiſſon auſſi agréable que curative. Enfin les fumigations faites avec l'encens, le tacamahaca & le ſuccin reçues dans la matrice doivent ſuffire pour perfectionner la cure. Voyez au ſurplus le §. 6.

Si l'accouchement laborieux a cauſé

les fleurs blanches: le repos, les bons alimens, les lotions aſtringentes preſcrites au §. 5, la teinture de roſes pour boiſſon & les réſines que nous avons nommées ci-deſſus, miſes ſur les charbons ardens & dont on reçoit la vapeur dans le vagin, ſont ſuffiſantes pour achever a guériſon.

Si la femme eſt échauffée & conſtipée, ce qui peut auſſi cauſer les fleurs blanches, elle ſe nourrira de viandes légeres, telles que le veau & la volaille; elle ne mangera point de ragoûts; ſes bouillons ſeront faits avec le bœuf & les viandes que nous venons de nommer, avec la chicorée, le creſſon & la ſcolopendre; la boiſſon ordinaire ſera faite avec le chiendent, l'aigremoine, la régliſſe & deux écreviſſes; elle prendra des lavemens d'eau de ſon ou de petit-lait; les bains d'eau tiede ſeront fort utiles; elle ſe purgera de tems en tems avec la verrée laxative n°. 3. On commencera la cure par la ſaignée du bras, & on la finira par les fumigations d'encens, de gomme tacamahaca & de ſuccin, on en jette ſur les charbons un gros & plus a la fois; on a ſoin de ſe bien entourer avec des couvertures, afin que la fumée ne s'évapore pas.

Si le tempérament humide de la malade eſt la premiere cauſe des fleurs blanches, elle fera ſa boiſſon de la teinture de roſes rouges; elle ſe purgera tous les quinze jours avec les deux verrées n°. 26, qu'elle prendra à une heure de diſtance l'une de l'autre; elle prendra chaque ſoir, en ſe couchant, un grain de kermès minéral, & elle boira par-deſſus un verre de tiſanne; les bouillons ſeront ceux que nous avons indiqué plus haut. Les viandes ſeront ſervies, rôties ou grillées; on finira par prendre les eaux de Paſſy, où celles de Forges, de Vals, de Miers, de Plombieres, de Vichy, de Balaruc, de Saint-Amand, &c. Si la malade n'eſt point à portée de prendre ces eaux, elle leur ſubſtituera l'eau minérale ferrugineuſe artificielle n°. 27. Enfin les fumigations finiront la guériſon.

§. XXIV.

Quelques obſervations pour les meres qui nourriſſent.

Du peu de lait.

Il eſt peu de femmes qui manquent de lait; ordinairement elles en ont aſſez pour nourrir

leurs enfans; au-surplus l'on préfere la qualité à la quantité.

S'il y a des femmes qui ayent peu de lait, ce qui n'arrive, pour ainsi dire, jamais pendant les six premieres semaines, elles se mettront à l'usage des farineux, tels sont les lentilles, les haricots secs; des crêmes au riz & au gruau: elles mangeront encore des laitues & de la chicorée cuites, des épinars, des cardes, &c. Les fruits murs très-peu ou point acides leur conviendront aussi, de même que l'anis de verdun ou simplement la graine d'anis que l'on met dans une crême quelconque, ou bouillie avec du lait ou de l'eau pour en faire la boisson ordinaire; la graine de fenouil & l'orge en décoction avec moitié lait rempliſſent la même indication; l'eau des pois chiches pour boisson quotidienne, ou la bierre, ont encore été utiles quelquefois. On doit s'abstenir d'alimens épicés, de liqueurs spiritueuses; on doit se coucher & se lever de bonne-heure, prendre de l'exercice modérément, respirer le grand air, fuir les appartemens trop chauds, & chercher la gaieté, se tenir le sein chaud & le présenter souvent au nourrisson pour qu'il le tire.

Du trop de lait.

Les femmes ſe plaignent auſſi rarement du trop de lait que de ſa petite quantité.

La mere aura trop de lait, ſans doute, ſi ſon éleve eſt malade, & s'il ne prend que peu de nourriture, ou ſi elle lui refuſe le têton lorſqu'il le demande par ſes cris; car n'eſt-ce pas le refuſer que de ſuivre la pratique de certains auteurs qui preſcrivent de régler les repas des nouveaux nés, & qui veulent qu'on ne leur laiſſe prendre de lait que peu à la fois, afin qu'ils ne le rejettent point? Cette maxime eſt condamnable; chaque fois que l'enfant crie quand il n'eſt point malade, c'eſt le têton qu'il demande, il faut le ſatisfaire & le laiſſer s'endormir deſſus; l'expérience prouve mieux ce que j'avance que tous les raiſonnemens. En ſuivant ma méthode, les enfans viennent mieux, c'eſt Madame le Rebours qui le dit & elle a bien vu.

Quand, pour quelque cauſe que ce ſoit, la femme ſera ménacée d'un engorgement de lait dans les mamelles, ce dont elle s'appercevra à la chaleur

& la douleur qu'elle reſſentira à ſes bouts, lorſque l'enfant les ſerrera un peu fort pour têter; alors, elle tirera ſon lait avec les deux doigts de ſa main, comme il eſt dit au §. 16; & elle en raiera aſſez pour déſemplir ſes mamelles. Ordinairement, quand on attend trop de tems à mettre cette précaution en uſage, le lait ne ſort pas facilement.

ARTICLE TROISIEME.

§. Premier.

De l'enfant nouvellement né.

JE ne parlerai point de la maniere de lier le cordon, il n'eſt point de femmes qui ſe mêlent des accouchemens, qui ne ſachent ce point de leur métier : au-ſurplus je réſerve mes réflexions à cet égard pour un autre ouvrage ſur l'art d'accoucher. Je noterai ſimplement ici que l'on doit faire la ligature du cordon avant que de délivrer la mere; qu'il ne faut point lier le cordon, ni le couper avant que l'enfant ait reſpiré, lorſqu'il eſt languiſſant & décoloré; qu'il faut couper le cordon avant d'en faire la ligature, ſi l'enfant eſt très-foible & violet, pour donner lieu à une légere perte de ſang par l'ombilic, ce qui ſert à le ſoulager; ſi l'enfant ne donne aucun ſigne de vie, il faut appliquer ſa bouche ſur la ſienne, & ſouffler dedans, en lui ſerrant en même tems le bout du nez; ceci ſert à donner le jeu aux poumons, & c'eſt de tous les moyens le plus efficace. On peut encore inſinuer une plume

dans les narines de l'enfant, à deſſein de lui chatouiller l'expenſion des nerfs olfactifs qui ſe diſtribuent ſur la membrane pituitaire, & de tâcher, par cette irritation, de mettre en jeu les fonctions vitales; on introduit encore avec avantage la barbe de la plume humectée d'un élixir cordial, dans le goſier de l'enfant; on frotte auſſi les tempes & le creux de ſon eſtomac avec de l'eau-de-vie tiede ou des eſſences ſpiritueuſes; c'eſt par ces ſoins combinés & répétés courageuſement, que M. Andrieu eſt parvenu à redonner, pour ainſi parler, la vie à un enfant, ce qui lui mérita en 1775 une médaille dont l'Académie de Chirurgie le décora, effigie de la couronne civique qui lui eſt due.

Il ne faut point repouſſer dans le ventre de l'enfant le ſang qui ſe trouve dans la veine ombilicale, au contraire, il faut le faire retrograder en preſſant légerement à une ou deux repriſes, le cordon de ſa racine vers l'arriere-faix: on ſerre enſuite avec le fil & l'on coupe; ce petit ſoin épargne pluſieurs maladies aux enfans, telles que les fluxions, les cloux, la gale, &c. L'auteur du médecin des Dames prétend même que c'eſt un moyen pour préſerver de

la petite vérole, & M. l'Abbé de Bizance a rappellé ce moyen dans la gazette de ſanté.

Quand le cordon eſt attaché & coupé, on apporte l'enfant auprès du feu & on le décraſſe avec égale quantité de vin rouge & d'eau : ſi la craſſe blanche & qui reſſemble à du ſuif, qui le couvre de la tête aux pieds dans le ventre de ſa mere, ne s'enleve que difficilement, on fait fondre un peu de ſavon dans le vin & l'eau. (M. Goubelly, dans ſes leçons, veut qu'on le lave avec de l'huile, qu'il regarde plus analogue que tout autre liquide à cette craſſe onctueuſe) On le décraſſe ſoigneuſement par-tout, ſous les aiſſelles, entre les cuiſſes, &c. On lui nétoye de même avec un petit linge roulé le dedans des narines & des oreilles; on ne ſe ſert que d'eau ſeule pour lui rincer les yeux. C'eſt en nétoyant toutes les parties du corps de l'enfant ; que l'on fait attention s'il eſt bien conformé : que l'on ſe garde bien ſurtout de lui pétrir la tête, comme font certaines gardes, pour remédier aux tumeurs que les enfans apportent en naiſſant, ſi l'accouchement a été laborieux.

J'avertirai encore que l'on ne doit point laiſſer baptiſer les enfans avec de

l'eau froide dans aucun tems de l'année; ni leur en trop jetter sur la tête; car souvent en voulant leur procurer la vie spirituelle, on leur ôte la corporelle. M. J. P. Franken, Médecin de l'Evêque de Spire, a remarqué très-judicieusement les inconvénients de l'eau froide dans son utile Epître sur la politique médicinale, écrite en beau latin & imprimée à Manheim.

C'est encore ici le lieu de désabuser certaines meres auxquelles les sages-femmes font accroire qu'elles auront autant d'enfans que le cordon ombilical de celui qui est nouvellement né a de nœuds. Cette remarque est une niaiserie; ces prétendus nœuds proviennent des arteres & le plus souvent de la veine qui rampe sur les arteres & l'ouraque.

§. II,

De l'habillement de l'enfant.

Les Sauvages & les Américains qui nous sont plus familiers, n'emmaillotent jamais leurs enfans, & cependant ils sont droits,

alertes & robuſtes; nous emmaillotons les nôtres, & ils ſont foibles, ils marchent tard, ils ſe ſoutiennent à peine, ils ont ſouvent les jambes croches, ſi même ils ne ſont boſſus.

La méthode d'emmailloter les enfans commence a devenir plus rare qu'elle ne l'étoit autrefois, cependant elle exiſte encore parmi toutes les nourrices; & pluſieurs meres la ſuivent, ſur-tout pendant les premiers mois de l'enfance, parce que les gardes leur diſent que les enfans nouvellement nés ne peuvent ſoutenir ni leur tête ni leur corps: mauvaiſe raiſon mauvaiſe maxime. Je vais tracer ici exactement ma maniere d'habiller les enfans, coſtume dont ſe ſont applaudi tous ceux qui m'ont conſulté.

Habillement de l'enfant qui vient au monde.

Je fais faire un ſac d'un pied plus long que l'enfant, il eſt arrondi dans ſon fond; ce ſac conſiſte en quatre morceaux

de toile ou de futaine appliqués l'un sur l'autre, que l'on ouate avec du coton, on les pique; la gueule du sac se ferme & s'ouvre par le moyen de deux cordons à coulisses; un peu plus bas que sa gueule, au niveau des bras de l'enfant, on fait deux manches pour les y fourrer; (le sac est même si large qu'il pourroit être sans manches & l'enfant ne seroit pas gêné) on serre la gueule du sac au cou de l'enfant, les cordons restent laches; il y est sans chemise, c'est un meuble inutile, même gênant. De cette maniere l'enfant est à son aise, ses ordures ne se collent point à ses fesses, il ne peut ni se couper aux plis des aines, ni avoir froid. Mais il sera difficile à manier, me dira-t-on? Pour des mal-adroits. La mere ne doit point faire têter son enfant étant debout, mais elle sera assise & elle formera entre son corps & son bras une espece de berceau, où il sera à l'aise pour prendre le têton; l'on peut encore avoir, & ce sera fort bien fait, un morceau de carton plié en forme de demi-cilyndre & garni d'un matelas de crin; on met l'enfant sur ce carton pour le faire têter & le promener. Au surplus cette méthode est inconteſtablement la meilleure, puisque l'enfant y est à son

aiſe, & j'ignore comment l'on peut tiraniſer de ſang-froid de petites créatures que l'on aime. La ſuite de l'habillement conſiſte dans un mouchoir de mouſſeline que l'on met autour du cou de l'enfant, pendant les premiers mois de ſa vie, ſur-tout s'il naît en hiver: mais l'été ſuivant, on le lui ôtera pour ne plus lui remettre; on lui mettra ſur la fontanelle de la tête un linge ſec & chaud plié en quatre doubles, il ſera faufilé avec le béguin; par-deſſus ce béguin, on ajoutera un petit bonnet de laine ou d'étoffe, qui couvrira les oreilles & qui ſera aſſujetti de chaque côté par une gorgette que l'on tiendra lâche. Voici toute la parure de l'enfant, juſqu'à ce qu'il puiſſe ſe ſoutenir ſur ſes jambes.

Habillement de l'enfant qui commence à marcher.

Lorſque l'enfant ſera en état de ſe ſoutenir ſur ſes jambes, (ce qu'il ne faut jamais prématurer, quoiqu'il ſoit à propos de l'exercer long-tems à patiner ſur les genoux avant que de le riſquer par terre;) le ſac ſera fait d'une autre maniere, car le ſac ſera notre parure juſqu'à ce que nous ſoyons

dans le cas de demander à faire nos grands beſoins; il ſera de la longeur de l'enfant, on le percera de deux trous dans ſon fond, ces trous ſerviront à paſſer les jambes de l'enfant, & l'orifice de chaque trou ſera relevé juſqu'au haut de ſes cuiſſes, on lui donnera des bas larges & longs, auxquels on coudra des ſemelles de liege, il ne doit point porter de ſouliers, ſouvent-ils contrefont les pieds, & les cordons ſerrent le bas des jambes; en été on ne lui couvrira point la tête, & en hiver on la lui découvrira pendant quelques heures dans une chambre bien cloſe; le ſac du premier âge lui ſervira durant la nuit.

Habillement de l'enfant lorſqu'il eſt nétoyé.

Quand l'enfant demandera à faire ſes beſoins, on lui donnera une chemiſe & une petite robe de toile, de laine, de futaine ou d'autre étoffe ſelon la ſaiſon; elle ſera cloſe ainſi que l'eſt une chemiſe, ſans même qu'il y ait d'ouverture pardevant; elle fermera par en haut avec des cordons à couliſſes, comme

le ſac du premier âge, au-deſſus des épaules; ſi l'on craint que l'enfant ne tombe, on lui mettra ſur la tête nue un bourlet. Je proſcris les liſieres qui ſervent à ſoutenir les enfans qui commencent à marcher; avec cette eſpèce de ſoutien, ils ſe jettent en devant, & portent leurs pieds en croiſant. La raiſon en eſt ſimple, la femme qui les conduit ne peut fixer un point juſte pour ne ſoutenir l'enfant ni trop ni trop peu: quand elle le tient trop haut, il ſe jette en devant pour toucher la terre; ſi la liſiere eſt trop lâche, la foibleſſe de ſes jambes qui ne peuvent le porter long-tems fait qu'il trébuche & que ſes pieds tournent ſur le côté. Je bannis encore ces machines garnies de roulettes, carrées ou triangulaires, au milieu deſquelles on empriſonne les enfans pour leur apprendre à marcher & les empêcher de tomber. 1°. C'eſt leur donner un travail auſſi dur qu'aux oiſeaux que l'on met à la galere; & les efforts qu'ils font avec la poitrine & l'eſtomac pour rouler leur machine peut occaſionner des accidens. 2°. Leurs petites jambes ne peuvent long-tems porter leur corps, elles fléchiſſent, prennent de mauvaiſes poſitions, & deviennent croches. On ne doit

point encore porter un enfant sur les bras, cela lui rend bien-tôt les genoux & les cuisses en dehors. On ne doit jamais faire marcher un enfant autrement que par la main, & la bonne méthode pour l'exercer à se soutenir c'est de le prendre par dessous les bras, de l'exercer sur les genoux, & de le faire grimper sur la poitrine, & de répéter cette manœuvre plusieurs fois; on le laisse encore patiner à son aise sur une table. C'est moins en le soutenant long-tems sur les jambes qu'il apprendra à marcher, qu'en remuant & se déliant les cuisses; de cette maniere les muscles s'exercent & se fortifient.

Habillement de l'enfant lorsqu'il aura trois ou quatre ans.

Quand un enfant a atteint l'âge de trois ou quatre ans, c'est dans ce tems qu'il commence à faire l'amusement des parens & de leurs amis, & qu'on est charmé de le présenter en société; on rougiroit d'avoir un enfant vêtu aussi médiocrement que nous l'avons recommandé jusqu'ici: je ne frondrai point ce

préjugé, je ſens même que je le tenterois inutilement, & je vais propoſer un habillement que l'on pourra faire ſimplement ou orner avec magnificence; les enfans n'y ſeront point gênés, ils pourront ſervir long-tems, par la facilité que l'on aura de les allonger ſans que cela paroiſſe; l'habit de matelot a peu d'inconvénients, cependant quelques enfans portent des jarretieres au-deſſus du genoux pour tenir leurs bas, & je déteſte tous ces liens qui s'oppoſent à l'accroiſſement des parties & à la circulation du ſang ; ſouvent encore les enfans ſont ſerrés dans leurs habits, parce qu'ils deviennent trop étroits en peu de tems & avant que d'être uſés; cette contrainte leur eſt préjudiciable. Je ſais que les perſonnes à leur aiſe renouvellent l'habillement quand il le faut: mais combien n'y en a-t-il pas qui n'ont pas le moyen de faire ſouvent cette dépenſe: voici la deſcription de *l'habillement muſulman* que je propoſe.

1°. Les enfans quitteront à cette époque les ſemelles de liege; ils porteront par-deſſus leurs bas, qui ſeront très-courts, des *babouches* larges qui ſont des brodequins de cuir de couleur, ſans ta-

lons, qui montent juſqu'à moitié jambe & qu'on lace pardevant juſqu'aux ſouliers; cette chauſſure contient les chevilles des pieds qui ſont ſujettes à ſe jetter en dehors.

2°. Ils auront dès culottes ſemblables à celles que l'on fait porter avec l'habit de matelot ; elles fermeront avec des cordons à couliſſes tenus laches vers les chevilles des pieds. La ceinture vient juſqu'au milieu des reins & boutonne ſur le ventre.

3°. On fera un *caftan* en maniere de robe-de chambre, c'eſt-à-dire, qui deſcendra juſqu'aux pieds, juſte des épaules; il croiſe pardevant de quatre à cinq pouces, on met une ceinture ou écharpe par deſſus : cette robe eſt échancrée en pointe vers le cou, ce qui le laiſſe, ainſi que la poitrine, à découvert ; les manches ſont étroites & en maniere de foureau, ou amadis.

4°. Le *doliman* eſt une ſeconde eſpece de robe-de-chambre qui ſe met par-deſſus le caftan ; il deſcend de même juſqu'aux talons, il ne doit point croiſer pardevant, il eſt leſte & échancré pour qu'il aille fort en arriere, les quarrures de derriere ſont étroi-

tes

tes, & les manches ſont longues, étroites & pendantes.

On peut rendoubler le bas de ces habits pour prévenir la crue.

5°. Le *turban* ſera la coëffure ordinaire, mais je conſeille de s'en peu ſervir; je préfére que la tête ſoit nue. On fait cet ornement avec un carton taillé en cône coupé, on le revêt d'étoffe, on forme de chaque côté un gros & large bourlet, rempli de crin ou de ſon, on le recouvre avec de la mouſſeline pliſſée, on l'orne enſuite, ſi l'on veut, de pierreries, d'aigrettes, &c.

Les filles ont, comme les garçons, d'amples & longs caleçons, & des ſouliers de maroquin blanc, brodés en or ou en argent.

Elles ont auſſi un *antery*, avec de longues manches & étroites, qui les ſerrent au poignet. De petites *hanches* étalent cette camiſole, de maniere à laiſſer voir les caleçons; l'antery ſe boutonne juſqu'à la ceinture, il ne croiſe pas ſur l'eſtomac, comme celui des garçons.

Le *Caftan* eſt fait comme le doliman & le remplace; il a des manches étroites & pendantes: il eſt attaché pardevant, près le col, avec une boucle de diamans, ſi l'on

veut ; & tous ces vêtemens ſont ſerrés par une ceinture large d'environ quatre doigts.

La coëffure eſt le *talpache*, que l'on fait de velours, en hiver ; & d'une étoffe légere en été. Cet ornement eſt fait à peu près comme les chapeaux que nos dames portent, ou plutôt comme une toque eſpagnole. On l'incline, avec grace, vers l'un des côtés de la tête, & à l'extrémité, eſt une queue avec une pendeloque en or, ſemblables à celles que l'on met aux bonnets des enfants ; de l'autre côté flottent les cheveux, qui tombent, par derriere, dans toute leur longueur ; on en forme pluſieurs treſſes avec des rubans.

§. III.

De la propreté à l'égard des enfans.

La ſanté & la force des enfants dépendent de la propreté.

On doit changer un enfant ſitôt qu'il a fait des ſaletés ; c'eſt pourquoi l'on aura pluſieurs ſacs : on lui eſſuie les feſſes avec un linge mollet, trempé dans de l'eau tiéde. M. Tiſſot a raiſon, quand il recommande de laver les enfans tous les jours ; je ſuis du même avis, & on doit

le faire dès le second jour de leur naissance. Mais je prescris de se servir d'eau dégourdie pour cette opération. En été, il suffit de la laisser exposée au soleil pendant quelques heures. L'eau de riviere convient mieux que toute autre pour cette ablution.

On frottera, dans le bain, les petits enfants avec une éponge ; cette manœuvre sert à dilater les pores. On leur passera ensuite sur le corps une flanelle imbibée d'huile : méthode empruntée des anciens Romains, & qui servoit à donner de la souplesse aux ligaments. Après cette légere friction, on se sert d'un linge sec pour essuyer.

Il vient à quelques enfants une espéce de gale qui n'est autre chose qu'une éruption laiteuse, dans le cuir chevelu & sur le front. Il n'en viendra jamais à ceux qu'on lavera, & auxquels on frottera la tête avec une brosse dont le crin sera doux. Rien ne convient mieux pour faciliter la transpiration. Ceux que l'on brosse ainsi sentent même une legére démangeaison qui leur fait éprouver une sensation flatteuse. Si les enfants ont cette calotte galeuse, il n'y a rien de mieux à faire que de l'humecter le matin, à jeun, avec de la sali-

ve, & l'après-midi d'y passer légérement la brosse.

Je suis d'avis que l'on coupe les cheveux aux enfants, jusqu'au tems où ils endossent nos habits. Quand les cheveux sont rasés, les poux ne naissent point, ils n'auroient point où se retirer ; les enfants n'ont aussi ni gale ni aucune de ces humeurs, qui presque toujours leur couvrent la tête & leur découlent des oreilles ; la transpiration n'est point gênée, la brosse l'excite encore, & les humeurs superflues s'évaporent par cette voie, en fournissant continuellement de la seve aux cheveux qui naissent tous les jours. On sait au contraire, que les dents d'un peigne ne font qu'écorcher. Les cheveux deviennent plus beaux, quand ils ont été coupés dans l'enfance, la seve ne s'altere point, comme le prétendent certaines gens ; les cheveux qui naissent journellement absorbent, en partie, comme nous l'avons dit, ces humeurs qui occasionnent la gale de la tête, celle qui vient dans le nez, les fluxions des oreilles, &c. ce que j'avance est constaté par l'expérience. On doit laisser les enfants tête nuë, puisque dans la société, nous sommes habitués à ne point nous couvrir ; si

l'on n'accoutume les enfants à cet uſage qu'à dix ou douze ans, il en réſultera des inconvénients, par l'air qui ſaiſira inopinément & qui reſſerrera les pores. Les perſonnes qui ſe tiennent très-chaudement, ſont celles que l'on voit les premieres enrhumées; M. le Clerc nous l'apprend dans ſon *Hiſtoire naturelle de l'homme*, en parlant des bains de vapeurs Ruſſes. *Le Mougik*, (l'homme du peuple), au ſortir du bain, va ſe jetter dans l'eau froide & ſe couvre de glace: il eſt gai & ſe porte bien. Les gens de qualité ſe couchent chaudement; & ils ont, la plupart, des fluxions, des maux de gorge, des rhumes opiniâtres.

§. IV.

Du régime des enfants & de la maniere de les gouverner.

Plus on ſe rapprochera de la nature & plus nous aurons d'hommes.

Auſſi-tôt que l'enfant ſera nétoyé, & mis dans ſon ſac, on le laiſſera ſur un oreiller près le feu, couché ſur le

côté, jusqu'à ce qu'on ait arrangé la mere dans son lit : on le lui donnera ensuite, & ils reposeront tous les deux.

Quand l'enfant demandera à têter, sa mere lui présentera le sein. On commence à revenir de l'erreur où l'on étoit, en laissant les enfants vingt-quatre heures sans têter, sous prétexte que le lait de la mere n'est point encore *monté*. Ce lait séreux qui abonde dans les mamelles dès le tems de l'accouchement & même auparavant, est un petit lait purgatif propre à chasser le *meconium* (matiere noire, que les enfans rendent après qu'ils sont nés) & les phlegmes, & à appaiser les tranchées. Ce n'est point à l'enfant seul que la mere fait du bien, en lui donnant ce lait purgatif, elle s'épargne le gonflement des mamelles & la peine que le nouveau-né auroit à sucer le mamelon vingt-quatre ou trente-six heures après sa naissance.

Si la mere ne veut point absolument remplir le devoir tendre que ce nom lui impose, si elle refuse de nourir, on fera prendre à l'enfant, après l'avoir lavé, de l'eau sucrée. S'il ne rejettoit point son *meconium*, & qu'il eût des tranchées, on lui donneroit une once de si-

rop de chicorée composé, mêlé avec égale quantité d'eau, qu'il boiroit à différentes repriſes dans vingt-quatre heures ; après ce tems on lui préſentera le ſein de la nourrice qu'on lui deſtine. On feroit bien de donner à la nourrice, pendant quelques jours des aliments rafraîchiſſants & humectants, pour ôter de la conſiſtance de ſon lait, & le rapprocher davantage de la délicateſſe des organes du petit elève.

L'enfant ne doit prendre, pour toute nourriture, que le lait de ſa mere, juſqu'à ce qu'il ſoit aſſez fort pour avoir beſoin d'aliments étrangers ; la femme qui a le moins de lait, en fournit aſſez pendant ſix ſemaines, pour alimenter ſon nourriſſon.

Nous répéterons encore ici, que c'eſt mal-à-propos que l'on croit que, quand l'enfant rejette le lait, c'eſt une preuve qu'il en a trop pris, & que cette ſur-abondance affoiblit ſon petit eſtomac & lui cauſe des indigeſtions : l'expérience prouve qu'il ſe porte beaucoup mieux quand on le laiſſe s'en gorger ; mais auſſi, ſi l'on ne lui refuſe point le mamelon, on ne doit pas l'engager à le prendre quand il ne le veut plus.

Il n'eſt pas à propos davantage de vouloir régler les enfants dans leurs repas ; l'aliment dont ils ſe nourriſſent eſt léger & de facile digeſtion ; leurs eſtomacs ſont plus chauds que les nôtres, leurs beſoins renaiſſent plus ſouvent : qu'on liſe l'Aphoriſme 13 d'Hyppocrate, ſection premiere. Qu'on ne croie pas qu'une mere ſoit plus incommodée pendant la nuit, parce que les repas de ſon enfant ne ſont point fixés : j'ai peu vu d'enfants bien portans ſe réveiller plus d'une fois durant la nuit, & j'en ai vu beaucoup qui ne font qu'un ſomme depuis le ſoir juſqu'au matin. Les enfants, au contraire, auxquels on refuſe le ſein quand ils le demandent, ſont plus ſujets à crier que les autres.

La meilleure nourriture que l'on puiſſe donner pour ſeconder le lait de la mere, eſt une panade, faite avec de la mie de pain de froment bien cuite, que l'on émiette très-fin entre les mains, & que l'on fait bouillir dans l'eau avec un ſeul grain de ſel, & gros de beurre comme l'extrémité du petit doigt. On peut encore faire bouillir ce pain émietté avec du lait : on tient cette panade fort claire,

quelques-uns même conseillent de la passer au tamis. Cette précaution n'est utile que dans le cas où l'enfant seroit très-délicat. Je permets encore qu'on fasse bouillir le pain émietté dans le bouillon gras : mais je ne suis point d'avis que l'on donne des aliments solides avant un an, & l'on ne doit encore n'y accoutumer les enfans que par dégrés. Je préfere en général les légumes à la viande : les fruits murs & sans acide, ne sont pas mauvais.

§ V.

Du tems de sevrer les enfants : & autres remarques.

La meilleure méthode est d'attendre qu'un enfant quitte la mamelle de lui-même.

J'aime à voir qu'un enfant se sevre de lui-même, il le fait ordinairement à deux ou deux ans & demi. Je suis bien éloigné de penser que celui qui tête longtems, reste stupide & bête ; j'ai remarqué, au contrai-

re, que la ſanté des enfants eſt meilleure. Et comme on ſçait que, lorſque nos eſprits vitaux ſont altérés, notre eſprit s'en reſſent ; par conſéquent les enfants bien nourris auront plus d'eſprit que les autres. Le bien que l'enfant en retire reflue ſur la mere ; car de même qu'il quitte le têton peu-à-peu, de même le lait ſe diſſipe par dégrés, ſans que la femme s'en apperçoive, & ſans qu'elle ait beſoin enſuite de prendre des précautions pour le faire paſſer ; elle prendra ſeulement la verrée laxative N°. 3. Perſonne n'ignore, au ſurplus, que la mere qui veut ſevrer ſon enfant doit prendre les mêmes précautions, à peu de choſes près, que ſi elle n'avoit point nourri ; & particuliérement elle doit éviter le froid. *Voyez le § 4 de l'art. 2.*

Une mere nourrice ne devient point ordinairement groſſe avant un an ; l'enfant de cet âge eſt fort ; & le fœtus ne pouvant encore conſommer à lui ſeul, tout le lait qui ſe porte aux mamelles de la mere, laiſſe au premier la liberté de têter pendant quatre ou cinq mois. Ce qu'il y a d'admirable, c'eſt que, quand il ne

ſe fait plus une égale ſécrétion de lait, dans le cas de la groſſeſſe, ce liquide perd de ſa qualité, & cette altération jointe à la peine que l'enfant trouve à ſucer le ſein de ſa mere, ſervent à l'en éloigner inſenſiblement. Si la groſſeſſe a lieu, on ne ſe purgera point, quand l'enfant ne têtera plus, à moins qu'il n'y ait quelqu'indication de le faire.

Enfin, les femmes qui voudront ſuivre la coutume de ſévrer leurs enfants, choiſiront la belle ſaiſon de l'été; elles commenceront un mois d'avance à leur préſenter le ſein moins ſouvent; c'eſt dans ce tems qu'elles regleront leurs repas, & qu'elles augmenteront la nourriture étrangère. Enfin c'eſt en évitant aux enfants les occaſions de demander à têter, qu'elles parviendront à leur but : il eſt bon de les faire promener ſouvent, ſans que la mere les accompagne, &c. Quand la mere ne donnera plus à têter, elle ſe garnira le ſein très-chaudement, elle prendra de l'exercice, elle ſe promenera dans un bon air, elle ne ſatisfera point ſon appétit auſſi complettement qu'auparavant, elle boira de l'eau de

chiendent, elle ſe tiendra le ventre libre, par des lavemens de petit-lait, ou d'eau de ſon : quand ſon lait commencera à ſe paſſer, elle prendra la verrée laxative N°. 3.

Il y en a qui mettent de la moutarde ſur le bout des mamelles, pour en éloigner l'enfant. Cette méthode favoriſe plutôt la ſécrétion du lait, qu'elle ne ſert à le faire paſſer ; & ces choſes dégoutantes ne contribuent auſſi qu'à chagriner inutilement le petit éleve.

Nous ferons ici une obſervation eſſentielle. Un enfant n'eſt jamais mieux couché qu'avec ſa mere, & c'eſt fauſſement que l'on croit qu'elle peut l'écraſer : ce malheur n'eſt arrivé qu'à des nourrices mercenaires. La chaleur naturelle d'une mere eſt la meilleure que l'on puiſſe procurer à ſon enfant. L'on ne croiroit pas combien ces petites choſes, qui ne paroiſſent rien dans la maniere d'élever les enfants, influent en bien ſur leur tempérament. Au ſurplus, les meres qui ne ſeront point raſſurées ou convaincues par ce que je viens de dire, les mettront dans un berceau garni d'un ſommier de crin, ou de mouſſe, ou de

balle d'avoine; ils ne doivent point avoir d'autre lit jusqu'à l'âge de puberté. Ce berceau doit être sous les rideaux & au niveau du lit de la mere, pour que celle-ci ne se blesse point, ni ne blesse son enfant en le prenant pour le faire têter.

On placera le berceau de l'enfant de maniere qu'il voie le jour en face, & jamais de côté, ni en arriere, de peur qu'il ne louche.

On portera l'enfant à la promenade, dans le berceau de carton que nous avons conseillé au § 2 : ce n'est que jusqu'au tems qu'il commencera à marcher.

On ne doit point bercer un enfant; cette méthode le fait vomir, en troublant la digestion ; le roulis d'un vaisseau & le cahotement d'une voiture en donnent tous les jours des exemples. Un enfant qui se porte bien, qui ne manque point de nourriture, ne crie presque jamais, & dort avec plaisir, sans qu'il soit besoin de l'y inviter : d'un autre côté, il n'est guere possible de commander au sommeil, quand Morphée refuse de verser sur les yeux ses sucs assoupissants ; c'est ce qu'on voit tous les jours, les en-

fants crient, on les berce, & il ſemble qu'ils ne crient encore qu'avec plus de violence. Au ſurplus, rien ne contribue mieux à les endormir qu'un air de ſerinettte C'eſt un inſtrument dont tout le monde peut jouer, & qui n'eſt point diſpendieux. Enfin on doit avoir attention de ne coucher les enfants qu'après les avoir faît manger.

Le bon air eſt auſſi utile aux enfants que le ſommeil & la bonne nourriture : j'ai rendu la ſanté à pluſieurs & même à des adultes, en les envoyant le matin ſe promener au Luxembourg, principalement quand les arbres ſont en fleurs. Je ne trouve rien de plus fortifiant pour les convaleſcens & les perſonnes qui vivent de régime, que le baume que ces fleurs répandent dans l'atmoſphere.

La gaieté eſt encore néceſſaire aux enfants. Ne les voyons-nous pas ſe mouvoir naturellement, lorſqu'ils entendent chanter ou jouer de quelqu'inſtrument ? On ſçait que la muſique eſt ſouvent un remede ſalutaire, & d'autant meilleur, qu'il eſt naturel & que nos ſens le chériſſent

On ne doit ni battre ni brutaliſer

les enfants; car c'eſt être moins fourni qu'eux en raiſon. Il ne faut même jamais les contrarier; ou ſi l'on eſt obligé de le faire, que ce ſoit au moins avec tant de douceur & de précautions que les contrariétés ne leur ſoient point ſenſibles. La tournure de l'humeur & du caractere dépend ſouvent de ces commencemens.

On ne doit jamais faire peur aux enfants, ſoit pour plaiſanter, ſoit pour leur faire paſſer le hocquet, ſoit pour les intimider. L'eſprit & la ſanté en dépendent. Je ferois un livre des ſuites fâcheuſes de telles inconſéquences.

§ VI.

Des accidents qui peuvent arriver aux enfants à la mamelle.

Des tumeurs.

La ſalive de la mere ſuffit pour guérir les tumeurs ordinaires.

Il vient à l'enfant nouvellement né des tumeurs, ou des contuſions à la tête, à la ſuite d'un accouchement laborieux, lorſque la tête eſt reſtée

longtems au paſſage, ou lorſque la mere s'eſt donné quelque coup au ventre pendant ſa groſſeſſe. Je ne conſeille pas, comme pluſieurs le recommandent, d'y appliquer des compreſſes trempées dans le vin chaud, non que le vin n'y ſoit bon; mais parce que, venant à refroidir, il peut cauſer des rhumes plus dangereux que le mal. J'ai toujours vu la tumeur ſe diſſiper, ſans ſuites fâcheuſes, lorſque la mere la pétrit doucement & ſans violence, avec ſa main qu'elle humecte de ſalive, à jeun.

Quelquefois ces tumeurs abcédent. Quand la fluctuation commence à ſe faire ſentir, on y met un emplâtre d'onguent de la mere; & l'on panſe enſuite la plaie avec du blanc-rhaſis. On peut encore évacuer le pus par le moyen de la lancette, s'il ne ſe fait pas jour de lui même, lorſqu'on le juge être à parfaite maturité.

Quelquefois il vient des tumeurs aux mamelles des enfants; parce que les gardes les leur ont ſucées, pour en faire ſortir le prétendu lait qu'elles croient y être, & pour rendre, diſent-elles, le bout des filles bien fait : cette pratique eſt très-

condamnable ; on frotte les petites mamelles tuméfiées, avec la main & un peu de ſalive.

Si le ſcrotum eſt tuméfié par la compreſſion qu'on y auroit faite mal-adroitement en accouchant la mere ; ou ſi cet accident ſuccede à l'accouchement, par les cris redoublés de l'enfant : de quelque eſpece que ſoit la bouffiſure, elle cédera, en étuvant les parties avec une décoction de fleurs de ſureau ou d'yéble, mêlée avec égale partie d'eau-de-vie ; ou bien avec de l'eau-de-vie coupée de moitié eau de Chaux Seconde.

§ VII.

Du nombril de l'enfant nouveau né.

Si le cordon ombilical ſe détache trop tôt par quelque accident, l'enfant eſt en danger.

Le cordon ombilical tombe ordinairement dans l'eſpace de huit jours : s'il tombe prématurément, ce qu'il eſt aiſé de voir lorſqu'il en ſuinte du

ſang, ou lorſqu'il y ſurvient une inflammation ou ulcération, il faut y remédier avec ſoin. S'il en ſort du ſang, on y mettra un morceau d'agaric de chêne préparé en amadoue, & par-deſſus un emplâtre d'andré de la croix, & un petit bandage peu ſerré autour du corps. S'il y a inflammation ou une écorchure, on panſera avec un peu de cerat de Galien & de blanc-rhaſis, mêlés par égales parties. J'improuve, avec M. Nicolas, Médecin à Grenoble, l'uſage du bois vermoulu, ou de la céruſe pulvériſée, dont on ſaupoudre les écorchures.

§ VIII.

De la hernie de l'ombilic.

Ces hernies ne deviennent jamais dangéreuſes, quand on ſçait en prévenir les ſuites.

Ces ſortes de hernies arrivent ordinairement aux enfants qui crient beaucoup, & à ceux auxquels le cordon qui tombe ordinairement vers le cinquieme jour, ſe détache trop tôt.

Quelquefois les enfants naiſſent herniaires.

Quand les cris continuels de l'enfant font craindre pour l'exomphale ou hernie ombilicale, on applique une compreſſe épaiſſe ſur ſon nombril, on la contient avec un petit bandage, & on la laiſſe juſqu'à ce que cet accident ne ſoit plus imminent.

Pour remédier à l'exomphale déclaré, on fait rentrer la tumeur, & on la contient par le moyen de cinq ou ſix compreſſes graduées, c'eſt-à-dire, qui ſoient plus petites les unes que les autres. M. Levret, avec raiſon, conſeille de mettre la plus large ſur la peau, ayant ſoin que ſon milieu couvre juſte le nombril. On laiſſe ce bandage juſqu'à ce que la tumeur ne ſorte plus quand l'enfant crie.

Si l'enfant vient au monde avec cet accident, on fera la ligature du cordon à un pouce & plus de la tumeur, & on réduira enſuite les parties comme nous venons de le dire.

Nous ne parlerons point ici de la hernie de l'aine, parce qu'il faut, pour la bien diſtinguer & ſouvent pour y remédier, la préſence d'un homme de l'art.

§ IX.

Des tranchées, des vers, des convulsions, du hocquet, des aigreurs, & de la diarrhée des enfants.

Si l'on ne remédie point, à tems, à ces accidents, l'événement eſt preſque toujours fâcheux.

Les coliques des enfants proviennent ou du froid, ou de la bouillie faite avec de la farine, ou de toute autre nourriture étrangere, données trop tôt ou ſans qu'ils en aient beſoin: elles ſont encore cauſées par le lait de la nourrice, qui n'eſt pas naturel & que leur eſtomac ne peut ſupporter; la qualité du lait peut pécher par ſon eſſence ou être altérée par la colere, par la peur, ou par toute autre paſſion de l'ame: la mauvaiſe digeſtion cauſe auſſi les coliques; elle eſt troublée, ſoit qu'on berce les en-

fants, ſoit qu'on excite leur impatience, &c.

On doit faire attention ſi les enfants ont des aigreurs ou des vers.

On remarquera ſommairement que dans l'excès de la colique, on ne doit jamais donner d'huile aux petits malades ; on l'appaiſe avec des flanelles chaudes, dont on frotte l'eſtomac & le ventre ; ou que l'on trempe dans une décoction de camomille, dans laquelle on diſſout un peu de thériaque. S'il y a conſtipation, on fait un ſuppoſitoire avec une côte de poirée, que l'on enduit de miel.

Nous noterons ici que tous les remédes que nous propoſerons dans la ſuite, ſeront doſés convenablement juſqu'à l'âge d'un an.

Si l'enfant a des acides dans l'eſtomac, on le reconnoîtra bientôt par le lait qu'il vomira & qui ſera d'une odeur aigre, par les rapports acides & la mauvaiſe haleine. Alors, on fera avaler au petit malade, pendant trois ou quatre jours conſécutifs, tous les matins, dans un peu de lait tiré dans une cuiller, huit grains de poudre d'yeux d'écreviſſes ; après ces trois ou quatre

jours, on lui donnera une once de ſirop de chicorée compoſé ; & l'on préviendra les cauſes qui ont fait naître cette indiſpoſition, ſoit en le tenant chaudement, ſoit en ne lui donnant plus de bouillie de farine, ſoit en ne le gorgant plus d'aliments & le laiſſant longtems au lait ſeul de la mere pour toute nourriture, ſoit en changeant la nourrice, ſoit en recommandant à la mere la tranquilité de l'ame, & la purgeant avec la verrée N°. 3 ; ſoit enfin en ne le berçant plus & en évitant de le contrarier.

Si les enfants ont des vers, ils ſont produits, comme il vient d'être dit, par toutes les cauſes qui occaſionnent les coliques. Les bonnes gens diſent auſſi que la dentition les engendre ; la dentition procure les cauſes qui les engendrent & ne les engendrent point immédiatement. Les enfans ſouffrent à la ſortie de leurs dents, leur ſommeil en eſt interrompu, leur digeſtion en eſt troublée, le lait tourne à l'aigre, de-là naiſſent les vers, les coliques, les convulſions, &c. Quoiqu'il en ſoit, on reconnoit la préſence des vers, aux coliques légéres, fréquentes & irrégulieres ; à l'abondance

de ſalive à jeun, à l'haleine deſagréable, aux narines qui ſont le ſiege des démangeaiſons, à l'appétit qui tantôt eſt extrême & qui tantôt eſt changé en dégoût, aux maux de cœur, aux vomiſſements, à la conſtipation, le plus ſouvent à la diarrhée dont les matieres ſont muqueuſes, au ventre gros, au corps maigre, à la ſoif inextinguible, à la foibleſſe, à la triſteſſe, au viſage ſujet à changer, aux yeux éteints & entourés d'un cercle livide & dont le blanc paroît pendant le ſommeil, aux rêves effrayants qui réveillent en ſurſaut & font naître les cris, ſouvent au grincement des dents, aux urines blanches, aux palpitations, aux aſſoupiſſemens, aux convulſions, aux ſueurs froides, aux foibleſſes, aux fievres paſſageres & qui tiennent de la malignité, à la perte momentanée de la vue & de la voix, aux engourdiſſements dans les membres, même à des eſpeces de paralyſie, aux gencives qui ſemblent rongées, au hocquet, à une petite toux ſeche, au pouls qui eſt petit & irrégulier, enfin aux vers rendus & par haut & par bas.

Quand la préſence des vers ſera conſtatée par pluſieurs des ſymptômes

que nous venons d'énumérer, on fera prendre aux petits malades, dans une cuillerée du lait de la mere, douze grains de *ſemen-contra ;* on peut répéter cette doſe, ſelon le beſoin, deux ou trois fois en huit jours ; on leur paſſera enſuite une once de ſirop de chicorée compoſé. Enfin, ſi les vers reſiſtoient aux médicaments, on feroit prendre tous les jours, dans du lait de la nourrice, un quart de grain de mercure doux, juſqu'à leur entiere deſtruction ; on purgeroit enfin avec le ſirop de chicorée. Il ſera bien de froter le bas-ventre avec une flanelle trempée dans un liniment fait avec parties égales d'onguent de arthanita & d'huile de myrrhe.

Avant de finir l'article des coliques, nous dirons que, ſi l'enfant les reſſent parceque la mere a éprouvé quelque forte paſſion de l'ame, elle l'éloignera de ſa mamelle pendant deux jours, elle le nourrira avec des panades faites à l'eau & au beurre, ou avec le bouillon gras ; & lui donnera pour boiſſon, de l'eau de tilleul ſucrée ; elle évitera ſurtout de lui donner du laitage. De ſon côté, elle calmera ſes ſens, comme nous l'avons déjà remarqué,

qué, elle tirera elle-même ſon lait, pendant le tems qu'elle n'allaitera point, elle prendra des laveniens de petit-lait ou d'eau de ſon. Si les coliques de l'enfant continuent, on le purgera avec le ſyrop de chicorée.

Les convulſions ſont plutôt ſecondaires que primitives, & ordinairement occaſionnées par les tranchées, les aigreurs, les vers, la dentition, la petite-vérole, ou une fievre quelconque. On doit y rémédier ſelon la cauſe qui les produit. Quand elles ſont violentes & fréquentes, on donne avec ſuccès dans une cuillerée du lait de la mere, ou d'eau de tilleul ſucrée, deux gouttes de laudanum liquide de ſydenham. On entretient la liberté du ventre par le moyen du ſuppoſitoire indiqué plus haut.

Le hocquet eſt ſouvent occaſionné par la préſence des acides dans l'eſtomac. S'il exiſte des ſymptômes qui caracteriſent les aigreurs, on ſe conduira comme nous l'avons preſcrit en parlant de ce genre d'indiſpoſition. Si le hocquet vient de la foibleſſe de l'eſtomac, ce qu'il eſt facile de voir, quand on ne reconnoît aucune autre maladie chez l'enfant & quand ce mouvement ſpaſmo-

dique eſt à répétition; alors on donnera, par cuillerées, de l'eau de fleurs d'oranges avec le tiers de ſirop de coings & ſix gouttes de laudanum liquide ſur trois onces de liquide.

Le flux de ventre n'eſt point une maladie dangereuſe, ſurtout ſi l'enfant ſe porte bien, s'il n'a ni fievre ni aucune autre incommodité, s'il eſt gai comme à ſon ordinaire, &c. on voit même la diarrhée avec plaiſir dans le tems de la dentition: mais ſi au contraire cette indiſpoſition provient de quelques-unes des cauſes qui donnent naiſſance aux coliques, on fera boire à l'enfant, par cuillerées, dans le courant du jour, la potion n°. 28. Si l'enfant prend d'autre nourriture que le lait de ſa mere, on mêlera dans ſa panade un jaune d'œuf. Enfin, quand les accidens, tels que les tranchées, les aigreurs, les convulſions, ne ſubſiſteront plus, (ſi toutes fois ils ont exiſtés,) pour terminer la cure, on fera prendre par demi-cuillerées, du ſirop de coings ou de grénades, à la doſe d'une once, dans l'eſpace d'un ou de deux jours, & l'on y ajoutera ſix gouttes de laudanum liquide. On appliquera des compreſſes ſur l'eſtomac qui ſeront trempées dans le vin

pur où l'on fait fondre un peu de thériaque.

Si l'enfant n'a que le flux de ventre, ſi d'ailleurs il ſe porte bien; mais que cependant le flux ſoit trop abondant: on peut, de crainte que cette évacuation outrée n'occaſionne trop de foibleſſe, lui faire prendre du ſirop de coings ou de grenades dans une infuſion de rhubarbe, en même doſe que dans la potion n°. 28. on employé toujours les compreſſes trempées dans le vin thériacal.

Si l'anus étoit ulcéré par l'âcreté des matieres, on l'étuveroit avec du vin rouge, auquel on ajouterait un peu de miel: ou bien on mettroit trois ou quatre grains de ſel de Saturne dans un verre d'eau de frai de grenouilles.

Le vomiſſement des enfants eſt ou naturel ou accidentel. Il eſt quelquefois naturel, car preſque tous les enfants vomiſſent un peu de lait ou pendant leur ſommeil, ou lorſqu'ils ſont éveillés: mais ceci n'eſt point un effet de la maladie, & l'on connoît plus aiſément qu'ils ne ſont point indiſpoſés, qu'alors le lait, quand il ſeroit caillé, eſt ſans mauvaiſe

odeur. Cependant ſi le vomiſſement étoit continuel, ſi l'enfant rendoit preſque toute ſa nourriture, ce qui eſt fort rare quand il ſe porte bien, on y remedieroit comme nous venons de le dire pour la diarrhée.

Si le vomiſſement eſt accidentel, il reconnoît une des cauſes mentionnées plus haut: il eſt accompagné de quelques-uns des accidens énumérés dans ce paragraphe; quand la toux ou la dentition l'occaſionne, on y remédiera avec la potion n°. 28, ayant ſoin, s'il y a des aigreurs, de préluder par la poudre d'yeux d'écreviſſes. Si le vomiſſement eſt violent & continuel, ſi l'enfant fait des efforts, on lui donnera deux gouttes de laudanum liquide dans l'eau de tilleul ou le lait, comme il eſt dit pour les convulſions; on peut repéter ce remede pluſieurs jours de ſuite, ſi le vomiſſement ne cede pas: s'il provient de la toux, on conſultera le § ſuivant.

§ X.

De la toux.

La toux ſeroit moins dangereu-

ſe, ſi elle ne faiſoit point naître d'autres accidents.

La toux, ou coqueluche, ou quinte eſt preſque toujours occaſionnée par le froid, à moins qu'elle ne ſoit épidémique: un enfant, comme tout autre, peut s'enrhumer dans les fortes chaleurs de l'été, s'il paſſe ſubitement de l'extrême chaleur dans un atmoſphère plus frais.

Quelle que ſoit la cauſe de cette indiſpoſition, elle occaſionne bientôt d'autres accidents en interrompant le ſommeil & la digeſtion : les aigreurs, la diarrhée, &c. l'accompagnent ſouvent. S'il exiſte des aigreurs, on commencera au préalable, comme il a déjà été répété, par la poudre d'yeux d'écreviſſes : s'il n'y a point d'aigreurs; on paſſe à la potion n°. 28, à laquelle on ajoute un grain d'ipécacuanha. On répete deux jours après cette purgation ſans ipécacuanha. Enfin on adoucit la toux, en faiſant prendre, par cuillerées, le julep adouciſſant n°. 29; ou ſimplement en faiſant ſuccer, au bout d'une racine de réglisse, du ſirop diacode, & en en donnant trois fois par jour plein une

cuiller à caffé dans un verre d'une forte infuſion de ſureau.

§ XI.

De la cuiſſon, de la rougeur, & de l'inflammation des plis des aines, & des feſſes.

Ces accidents dépoſent contre la mal-propreté & l'innatentoin de la nourrice, qui ne lave point ſon nourriſſon, qui ne le change point aſſez ſouvent & qui le tient garrotté dans des langes.

On eſt à l'abri de ces accidents en habillant les enfans comme nous l'avons preſcrit & en les lavant tous les jours. Au ſurplus, comme je parle ici pour ceux qui ſuivront mes conſeils comme pour ceux qui ne les mettront point en pratique ; nous preſcrivons, en pareil cas, de laver & de fomenter ces gerçures avec un peu de lait tiede, que l'on coupe ſi l'on veut, avec égale partie d'eau de plantain. On les

couvre enſuite avec de la charpie ſeche. Si l'âcreté de l'urine contribuoit à les excorier davantage, ce qui proviendroit ou de la mauvaiſe nourriture que l'enfant ou ſa mere prendroient; on y remedieroit par le bon régime & la privation des choſes contraires.

§ XII.

De l'ophthalmie.

L'ophthalmie non vénérienne n'eſt point une maladie dangéreuſe.

Les enfants ſont ſujets à cet accident, ſoit qu'ils aient reçu un air froid ſur les yeux, ſoit que le lait de la nourrice péche par trop d'âcreté : s'il provient de la fraîcheur de l'air, la mere ſe contentera d'éjaculer de ſon lait ſur les yeux de ſon enfant. Si au contraire le lait eſt âcre, le petit éleve aura indubitablement des aigreurs & l'on ſe conduira comme il eſt dit au § précédent. On entretiendra d'ailleurs la

liberté du ventre par le moyen des ſuppoſitoires de côtes de poirée enduites de miel, & on lavera les yeux avec du lait de vache tiede coupé de moitié eau de plantain. Si l'ophthalmie réſiſtoit, malgré l'évacuation des humeurs, on ajouteroit ſur une cuillerée de lait de vache & d'eau roſe, deux gouttes de lait virginal. Il n'eſt pas néceſſaire de répéter que la nourrice, de ſon côté, doit obſerver un bon régime, ſe tenir le ventre libre & ſe purger avec la verrée n°. 3, pour rendre à ſon lait la qualité qu'il doit avoir.

§ XIII.

Des ulceres de la bouche, appellés aphtes.

Les aphtes dont nous entendons parler ici ne ſont ni véroliques ni ſcorbutiques, mais ils proviennent de l'ardeur de la bouche.

Le vice du lait de la mere, ou les aigreurs & mauvais rapports auxquels

l'enfant eſt ſujet occaſionnent ces ulcérations : ſi elles proviennent de l'âcreté du lait, la nourrice ſuivra ce que nous avons indiqué dans les dernieres lignes du § précédent : ſi elles ſont cauſées par le dérangement de l'eſtomac de l'enfant, on ſe conduira comme il eſt dit pour les aigreurs, au §. 9 : on entretiendra la liberté du ventre par le moyen d'un ſuppoſitoire. Enfin on humectera, pluſieurs fois par jour, ces ulceres avec une éponge trempée dans parties égales de décoction d'orge & de ſirop de roſes ſeches.

§ XIV.

De la dentition.

Les enfants ne meurent preſque jamais à la pouſſe des dents, ſi le lait de la nourrice eſt bon, & s'ils ne prennent point d'aliments étrangers.

Les dents n'ont point de terme fixe pour percer ; cependant on les voit communément paroître vers le cinquieme ou

le ſixieme mois. Les inciſives ou celles de devant percent les premieres, enſuite les molaires ou groſſes dents, enfin les canines ou œillaires. Lorſqu'une dent pouſſe à l'une ou l'autre machoire, on voit inceſſamment percer celle qui lui eſt oppoſée. Cet ordre cependant n'eſt pas plus certain que le terme de la ſortie.

On reconnoît que les dents vont percer lorſqu'un cercle livide entoure les yeux des enfans, comme l'a remarqué Richard Conyers ; les gencives enflent & très-ſouvent les joues ; les petits malades y ſentent beaucoup de chaleur & de la démangaiſon, ce qui leur fait porter ſouvent leurs doigts dans leur bouche, il en ſort beaucoup d'humidités, la nourrice en donnant à têter s'apperçoit de la chaleur de la bouche ; les enfants ont ſoif, ils crient preſque continuellement, ils dorment peu, ils ont du dégoût, les gencives ſont très-emflammées, rouges & blanches en-deſſus, &, en y portant le doigt, on ſent la dent qui eſt prête à paroître. Les douleurs que ces petites créatures reſſentent, ſont ſi aigues, que leur digeſtion & leur ſommeil en ſont troublés,

& c'eſt ce qui occaſionne bientôt des aigreurs, des vers, des convulſions, &c. La diarrhée fort ſouvent accompagne la dentition ; mais elle eſt un bénéfice plutôt qu'un accident, nous l'avons déjà dit ; car il eſt très-important que le ventre ſoit libre pendant cette criſe de la nature : & ſi elle ne ſurvenoit point d'elle-même on introduiroit des ſuppoſitoires & on feroit prendre une once de ſirop de chicorée compoſé, à pluſieurs repriſes, dans un jour. D'ailleurs l'expérience m'a convaincu que, généralement, il n'y a rien à faire pendant ce tems critique, il eſt trop heureux pour l'enfant s'il eſt encore au têton. On évitera alors particulierement de lui donner de nourriture étrangere. Si l'enfant avoit des convulſions, des aigreurs, &c. on y remédieroit comme nous l'avons vu au § 9. On frottera les gencives de l'enfant avec du beurre, ou avec de la moële de bœuf ou avec du miel. C'eſt une ſottiſe de croire que la cervelle de lievre & le ſang de crête de cocq ſoient plus efficaces que toute autre graiſſe. On mettra encore à la main du petit malade une croutte de pain pour qu'il appuie ſes gencives deſſus, c'eſt

le ſeul moyen que j'aie toujours employé pour faciliter la ſortie des dents ; je ne blâme cependant pas un bâton de cire blanche, ou une racine de réglisse : mais je proſcris les *hochets* qui ſont garnis de verre, d'ivoire, d'os, de marbre ; toutes ces prétendues dents, pierres précieuſes & ſpécifiques ne ſervent qu'à caſſer les dents des enfants ou à les leur faire venir dans une mauvaiſe poſition.

Si le ſommeil eſt interrompu, ſi les cris ſont continuels, on donnera à l'enfant une potion faite avec deux onces d'eau de tilleul, une once de ſirop de coquelicot & demi-once de ſirop diacode, dont on lui fera prendre, trois ou quatre fois par jour, la valeur, chaque fois, d'une cuillerée à bouche.

Si la ſoif eſt ardente, on l'appaiſera par le moyen de l'eau de tilleul ſucrée légerement ou édulcorée avec le ſirop de coquelicot.

Je ne conſeille point de ſcarifier les gencives avec la lancette, comme quelques-uns le conſeillent, parce que 1°. l'enfant, en avalant le ſang qui en découle, peut ſe faire mal ; 2°. parce qu'il n'eſt ſouvent gueres poſſi-

ble de diſtinguer les dents qui cauſent le plus de mal.

§ XV.

Du feu volage, de la gale & des poux.

Ces déſagrements n'arrivent preſque jamais aux enfants qui ſont tenus proprement & qui ſucent de bon lait.

Le feu volage commence par des taches rouges qui laiſſent couler une humeur gluante & ſéreuſe, cette ſéroſité ſe coagule, & forme bientôt des gales épaiſſes d'une couleur blanche-ſale, bientôt jaune & qui répand une odeur fade. Lorſque ces gales viennent à tomber, elles laiſſent une place d'un rouge foncé, il n'en ſuinte plus aucune humeur, s'il ne doit plus renaître de gale au même endroit: mais ſouvent, tandis que les unes ſéchent & tombent, il en renaît d'autres ailleurs, qui ſe multiplient quelquefois au point de figurer un maſque.

On ne doit point répercuter cette humeur : & on entretiendra la liberté du ventre par des ſuppoſitoires, & le ſirop de chicorée compoſé. Il ne faut point que l'enfant ſe gratte, afin qu'il ne ſe forme aucune cicatrice défigurable : & pour l'en empêcher l'on fermera les manches du ſac dans lequel on lui contiendra les mains. On enduit ce feu volage avec de la crême, ou avec des feuilles de poirée frottées de beurre & que l'on renouvelle deux fois par jour. Je préfere le premier moyen qui eſt le plus ſimple & moins ſujet à répandre une odeur déſagréable.

Il n'eſt pas néceſſaire de redire ici que, ſi le feu volage eſt occaſionné par le mauvais lait de la mere, ou par les mauvais aliments que l'on donne à l'enfant, il faut y remédier, ou en purgeant la mere & la réduiſant à un bon régime : ou en ne donnant au petit éleve que des aliments convenables.

Si ces gales rentroient à l'intérieur tout-à-coup : on appliqueroit les véſicatoires au col : on ſaigneroit au pied, s'il étoit poſſible : on baigneroit tout le corps à l'eau tiede : on mettroit

enſuite à l'uſage de l'infuſion de garence & la nourrice en uſeroit auſſi de la maniere que nous le dirons au § 20. Ce remede eſt propoſé par M. Lévret, guidé ſans doute dans ſes principes & ſes premieres épreuves, par les obſervations de M. Duhamel, *Mém. de l'Acad. des Scien. ann.* 1739. Le Chirurgien célebre que nous venons de nommer, en aſſure les ſuccès : & trois circonſtances où je l'ai donné aſſez heureuſement m'engagent à ſuivre ſa méthode avec confiance.

On ſçait que la gale proprement dite s'acquiert par contagion. Ainſi, ſi l'enfant a la gale, ou il la tiendra de ſa mere, ou de ſa gouvernante, ou de quelque perſonne galeuſe qui l'auront embraſſé ou manié. La gale eſt trop connue pour nous amuſer à la décrire, on ſçait que ce ſont de petits boutons, remplis d'une liqueur rouſſe, lymphatique qui s'annonce par la démangaiſon, & qui, en naiſſant, ne ſont que de petits points rouges, un peu élevés, aſſez ſemblables à du ſang échauffé. Les interſtices des doigts, les poignets, les jarrets, la partie interne des cuiſſes, la poitrine ſont les premieres parties affectées, mais bientôt

la gale couvre tout le corps. Nous ne diſtinguerons point ici la gale en ſéche & en humide, parce que les enfants ſont preſque toujours attaqués de la derniere eſpèce, & que la curation eſt la même. Si la nourrice eſt galeuſe, elle ſe guérira : ſi elle ne l'eſt point, elle prendra, comme ſi elle l'étoit, les mêmes médicaments que l'on adminiſtrera à ſon enfant, excepté les topiques dont elle n'uſera point ; les remédes ſerviront à la préſerver. La cure de la mere ſe réduira à boire une tiſanne faite avec le chiendent & la chicorée ; ou ſimplement une eau de tilleul, que l'on édulcore avec le ſirop de roſes ſimple : ſes bouillons ſeront faits avec le poulet, le veau, la chicorée, la laitue, le pourpier, le cerfeuil, & un demi-gros de ſel de duobus pour chaque bouillon, elle ſe purgera tous les huit jours avec la verrée n°. 3.

On lavera l'enfant tous les jours à l'eau dégourdie : on lui fera prendre trois ou quatre fois, à quatre jours de diſtance, une once de ſirop de chicorée compoſé : & on ajoutera enſuite dans ſon bain une once d'eau diſtillée dans laquelle on aura fait diſſoudre deux

grains de ſublimé-corroſif. On répétera tous les jours la même ablution juſqu'à parfaite guériſon.

Les poux n'auront aucun refuge, ſi l'on raſe les enfants comme nous l'avons conſeillé.

Ces inſectes, que l'on nomme maladie pédiculaire, ſont quelquefois les avant-coureurs ou les préſervatifs, ou la terminaiſon de quelques maladies graves. Dans ces circonſtances, il ne faut pas s'empreſſer de les détruire. On reconnoît qu'ils ſont avant-coureurs, préſervatifs ou critiques, s'ils naiſſent du matin au ſoir, & en grande quantité. Il faut, dans ces circonſtances, remédier au vice général, ſelon les accidents qui exiſtent ou que l'on prévoit. Enſuite on poudre les enfants avec la ſemence d'herbe aux poux ou avec de la ſtaphiſaigre pulvériſée, que l'on mêle avec de la poudre blanche ordinaire ou de la farine : il eſt bien mieux encore de raſer les cheveux.

Si les poux ſont ordinaires aux enfants, ſans qu'ils les aſſaillent par milliers, on les fera paſſer comme nous venons de le dire, & l'on entretiendra

la liberté du ventre, afin de prévenir tout retour fâcheux.

§ XVI.

De la petite vérole.

La petite vérole eſt rarement dangereuſe chez les petits enfants, quand on y apporte quelques précautions ; & ſurtout quand ils ſont à la mamelle.

On reconnoît qu'un enfant eſt attaqué de la petite vérole ; lorſqu'il ne l'a point eu & que cette épidémie eſt regnante ; lorſqu'il eſt moins gai qu'à ſon ordinaire, lorſque ſon appétit ſe dérange, lorſque ſes yeux ſont battus, lorſqu'il a de la facilité à ſuer : ces ſymptômes ſouffrent cependant quelquefois des exceptions : il en arrive même de tout-à-fait contraires. Il ſurvient enſuite des friſſons & des alternatives de froid & de chaud qui durent l'eſpace d'une & de quatre heures quelquefois ; la fievre ſuccede à

ce friſſon, ainſi que les étourdiſſements, le mal de tête & des reins, les nauſées, les vomiſſements, la difficulté de reſpirer, les baillements fréquens, les éternuements, la démangaiſon du nez, & la rougeur des yeux. L'enfant reſte quelques heures dans cet état, la fievre diminue alors & la ſueur eſt quelquefois abondante; le malade ſe trouve mieux; mais il eſt accablé, dégouté, aſſoupi, & le mal de tête & des reins ſubſiſte, quelquefois il s'y joint des convulſions & des ſaignemens de nez. Vers le ſoir, la fievre recommence ordinairement avec les mêmes ſymptômes qu'auparavant & ſe termine de même. Cet état dure trois ou quatre jours, rarement davantage, alors les premiers boutons paroiſſent parmi la ſueur qui finit le redoublement. Ils ſe montrent le plus ſouvent au viſage, aux mains, à l'avant-bras, au col, au haut de la poitrine, comme une petite tache rouge, marquée au milieu d'un petit point blanc élevé, qui groſſit peu-à-peu, & qui devient cerné d'un cercle noir. Après cette légere éruption, ſi la petite vérole doit être bénigne, la fievre ceſſe ou du moins en très-grande

partie. La tranſpiration continue, les boutons augmentent en nombre & ſe multiplient. Souvent le premier & le ſecond jour de l'éruption, il y a encore un léger mouvement fébrile ſur le ſoir : à ſon déclin, il ſort encore beaucoup de boutons. La petite vérole eſt alors bénigne & abondante, & elle n'eſt que ce qu'on appelle *volante* ou très-bénigne, s'il ne ſurvient point de fievre après la premiere éruption. C'eſt quand l'éruption eſt faite que la tête & le viſage enflent, que les yeux ſe ferment, que le nez ſe bouche, que la voix devient enrouée, qu'il ſurvient quelquefois une toux ſéche, mal à la gorge & une légere difficulté de reſpirer. Alors, à meſure que les boutons groſſiſſent, ils deviennent plus blancs : le ſixieme jour de leur ſortie, ils ſont ordinairement à leur dernier dégré de groſſeur & ils ſont remplis de pus. De ce moment ils commencent à jaunir, ils ſéchent & tombent en écailles brunes, dix ou douze jours après leur ſortie.

Quand la petite vérole eſt abondante, la fievre reprend entre le neuvieme & le treizieme jour de la maladie, qui eſt le tems de la ſuppuration ; la

chaleur, la soif, les douleurs recommencent, l'enfant est agité, il ne dort point, il est oppressé & assoupi; dans cette fievre, on remarque que le pouls bat avec une viteſſe étonnante. Quand le visage, la tête & le col désenflent, les croûtes du visage commencent à sécher, la peau se flétrit, & le pouls devient moins fréquent.

En général, la petite vérole sera confluente, si dès le commencement, le petit malade est attaqué de plusieurs symptômes violents à la fois, si ses yeux sont vifs, les vomissements continuels, l'assoupissement de longue durée, enfin, si l'éruption se fait le second ou le troisieme jour.

Nous venons de donner les principaux signes qui caractérisent la petite vérole discréte & confluente, nous ne distinguerons point celle-ci autrement: nous dirons seulement que dans cette derniere espèce, le flux du ventre se déclare un ou deux jours après l'éruption; & les pustules qui deviennent jaunâtres dans la discrette, bruniſſent un peu dans la confluente: & lorsque la croûte qui couvroit le visage vient à tomber, ce qui arrive plus tard que dans la discrette, il se forme sur le champ des écailles

farineuſes qui donnent naiſſance aux cavités, reſtes difformes de la petite vérole; on peut cependant en être moins endommagé ou même s'en garantir, en uſant des moyens que nous indiquerons ci-après.

Nous paſſerons ſous ſilence la petite vérole maligne dont les puſtules ſont plates, brunes & livides, avec des taches noires au milieu, qui ne ſont point ſuivies de ſuppuration, ou qui au lieu d'un pus loüable, donnent un *ichor* fétide. Ce ſeroit m'écarter de mon ſujet, ne voulant même parler, principalement, que de la diſcrette.

Pour la curation: 1°. quand l'éruption ſe fait & que le petit malade eſt en ſueur, il ne faut point dans ce moment l'aſſommer ſous le poids des couvertures, dont le nombre doit ſe réduire à deux au plus, encore doivent elles être ſimples: on ne fait jamais bien de contrarier la nature.

2°. Il ne faut rien donner d'échauffant. Si l'enfant téte, la mamelle de ſa nourrice lui ſuffira, on ne lui donnera point d'autres aliments, quand même il ſeroit accoutumé à en prendre.

3°. Les premiers jours avant l'éruption, on lavera ſimplement le corps

à l'eau tiède, comme à l'ordinaire, & on fera tremper pendant un quart d'heure au moins dans l'eau les petites jambes de notre malade.

4°. On entretiendra la liberté du ventre par les ſuppoſitoires de côtes de poirée enduites de miel : mais ſi le flux du ventre qui ſe déclare dans la confluente, comme nous l'avons dit, étoit ſi violent, qu'il occaſionnât des tranchées & des épreintes ; on donneroit de trois en trois heures, une cuillerée de lait coupé avec moitié ſirop de coings, on y ajoute une goutte de laudanum liquide.

5°. Si l'enfant a ſoif, on lui donne de l'eau de tilleul acidulée avec le ſirop d'oranges ou de limons.

6°. Quand les boutons du viſage ſont preſque ſecs, on purge avec le ſirop de chicorée compoſée, & ſix jours après on réitere la purgation.

7°. Si, au moment de la ſuppuration, la fievre reprend, on purge de deux jours l'un, avec le ſirop de chicorée : & on donne beaucoup d'eau de tilleul acidulée avec le ſirop de limons.

8°. Dans le moment du redouble-

ment de la fievre de ſuppuration, on leve l'enfant plus qu'à l'ordinaire ; & on le tient dans une chambre ou l'on renouvelle l'air. Cette précaution eſt utile dans tous les tems de la maladie.

9°. On nétoye & l'on débouche les narines de l'enfant avec un petit linge roulé & trempé dans une décoction d'orge miélée. On peut injecter dans la gorge de cette même décoction ; mais le lait de la mere ſuffit : il ſert même pour laver les yeux, qui ſouvent ſont fermés.

10°. On peut, ſi l'on veut, pour adoucir l'inflammation & hâter la maturité du pus, frotter les boutons avec l'huile d'amandes-douces, ou la crême fraîche ; & lorſqu'ils commencent à jaunir & que le cercle qui les entoure a pali, on en coupe le haut avec des ciſeaux propres, tant pour garantir le viſage des cicatrices, que pour évacuer le pus qui pourroit refluer en dedans. On paſſe deſſus les boutons, après cette opération, une éponge avec de l'eau tiede ; & on les graiſſe enfin avec de l'onguent roſat, ſur une once duquel on met un gros

de

de céruſe pulvériſée ; ou bien avec de la crême fraîche, à laquelle on ajoute un peu de craie blanche également pulvériſée.

Si la petite vérole étoit confluente & qu'elle rentrât bruſquement ou que la diarrhée ſe ſupprimât, on feroit boire à l'enfant beaucoup d'eau de fleurs de ſureau, ſur une pinte de laquelle on mettroit une once de miel. On appliqueroit des véſicatoires aux jambes : on donneroit des lavements purgatifs faits avec la décoction de mauve, de guimauve, avec une demi-once de miel ; ou le ſuppoſitoire n°. 30 : on purgeroit avec le ſirop de chicorée. Je paſſe légérement ſur ces détails étrangers au plan que je me ſuis tracé.

On enfermera les mains des petits enfants dans leurs ſacs, pour les empêcher de ſe grater.

Je dois avertir les meres de ſe purger, quand leurs enfants ſont guéris, lorſque durant leur maladie, elles leur ont prêté le ſein.

§ XVII.

De la rougeole.

La rougeole eſt une maladie épidémique & qu'on ne peut gueres plus éviter que la petite vérole. Elle eſt moins dangereuſe.

La rougeole commence comme la petite vérole, elle ſe manifeſte par les mêmes ſymptômes ; mais la bouffiſure des paupieres, l'écoulement des larmes & les éternuements fréquens la caractériſent particulierement ; elle parcourt enfin les mêmes périodes, & l'éruption ſe fait bruſquement & abondamment ſur tout le viſage, au quatrieme ou au cinquieme jour ; quelquefois ſur la fin du troiſieme, elle s'étend à la poitrine, au dos, aux cuiſſes, aux jambes, quelquefois il y a des plaques à la poitrine avant qu'il en paroiſſe à la figure. Les taches de la rougeole différent de celles de la petite vérole, en ce que les premieres ne ſont que peu ou point élevées,

cependant au viſage elles le ſont un peu ; mais elles n'ont point de petit point blanc au milieu : d'ailleurs elles reſſemblent à la morſure d'une puce, ſi ce n'eſt qu'elles ſont d'un rouge plus foncé. Elles ſe réuniſſent & forment des plaques plus ou moins larges, la peau s'enflamme, celle du viſage enfle & quelquefois les yeux ſont fermés. L'éruption faite, le calme ne ſuccede pas ſitôt que dans la petite vérole. Le vomiſſement ceſſe; mais, la fievre, la toux & le mal de tête continuent. Quelquefois, un, deux ou trois jours après l'éruption, il ſurvient un vomiſſement qui, par l'évacuation des matieres, ſoulage le petit malade, ou bien c'eſt une diarrhée, des urines ou des ſueurs abondantes. Trois ou quatre jours après l'éruption, la rougeur diminue, les taches ſe deſſéchent & tombent par petites écailles. Enfin au neuvieme ou à l'onzieme jour, il ne reſte aucun veſtige de ces marques. Quoique les rougeurs ſoient effacées, l'enfant n'eſt pas cependant tout-à-fait rétabli, à moins qu'il n'ait eu une des évacuations dont nous venons de parler, ou que l'inſenſible tranſpiration n'y ait ſuppléé : car quelquefois on

eſt pris, dans ce tems, d'une oppreſſion, de la toux & de la fievre.

On doit ſuivre abſolument pour cette maladie, le même chemin que nous avons tracé pour la petite vérole. Pour la fievre & la toux, qui, quelquefois ſont les ſuites de cette maladie, comme nous venons de le dire, elles ne s'empareront preſque jamais d'un enfant qui a été bien ſoigné. Au ſurplus, le bon lait de la nourrice remédiera mieux à ces accidents que tout ce que nous pourrions indiquer ; mais auſſi il faut que l'enfant ne prenne que cette ſeule nourriture, & de l'eau de tilleul avec du ſirop de capillaire. On ne doit point oublier, particulierement dans cette circonſtance, de lui bien laver le corps à l'eau tiede.

La nourrice doit ſe purger, quand la maladie de l'enfant ſera terminée.

§ XVIII.

De la maladie vénérienne.

Depuis que l'on a trouvé le moyen de guérir la maladie

vénérienne par des remedes ſimples & faciles, elle n'eſt plus auſſi dangereuſe pour les petits enfants, qu'elle l'étoit autrefois.

On prononce qu'un enfant a la vérole, lorſque ſa mere eſt certaine de l'avoir ; car il pourroit être infecté de cette maladie ſans qu'il parût ſur ſon corps des puſtules, des taches, des ulcères, &c. qui d'un autre côté ne ſont point des ſymptômes vénériens, ſi la mere en eſt réellement exempte. C'eſt pourquoi, ſi une mere ſçait ou ſoupçonne qu'elle a la vérole, quoique ſon enfant vienne au monde très-ſain en apparence, elle ne doit point le confier, avec ſécurité, à une nourrice, qui bientôt en verroit paroître des marques ſur elle, à moins que le plus grand haſard ne l'en préſervât.

Si l'enfant naît avec des ulceres qui répandent une ſanie fétide, qui ſoient rouges-bruns, enflammés, en forme de cônes applatis, cernés à leur baſe ; s'il a des dartres ou des taches deſquelles il ſuinte une ſérosité

âcre ; quoique la mere n'ait aucuns ſymptômes véroliques, elle doit ſcrupuleuſement revenir ſur le paſſé, pour ſçavoir ſi le pere, ou quelqu'autre qui auroit uſurpé avec elle quelques privautés, ne ſeroient point dans le cas d'être ſoupçonnés ; ou s'ils ne ſeroient point attaqués du ſcorbut. Enfin ſi ces puſtules ou ulcères ne cedent point aux remedes ordinaires, il eſt certain, quoiqu'on en diſe, que l'enfant a la vérole.

Quoique le pere & la mere ſoient ſains, & que l'enfant ſorte tel du ventre de la mere, cependant il peut être la victime de cette contagion, ſi quelqu'un de ceux qui l'approchent en ſont infectés. Ce mal ſe communique par un baiſer, en couchant dans le même lit, ſur-tout ſi la perſonne a des ulcères, des dartres ou des puſtules, il ſe gagne encore pour manger après quelqu'un, & l'on ſçait qu'il eſt ordinaire à ceux qui font manger les enfants, de porter préalablement, à leur bouche, les aliments qu'ils leur deſtinent.

Si la mere ou le pere ſont attaqués de ce mal, il faut qu'il prennent des anti-vénériens, que le mari n'ap-

proche de ſa femme qu'après une parfaite guériſon & celle de l'enfant. Enfin quoiqu'il ne paroiſſe des ſymptômes vénériens qu'à l'un des trois, c'eſt une cauſe ſuffiſante pour déterminer tous les trois à prendre des remedes. Il eſt ſuffiſant aſſez communément, pour guérir l'enfant, que ſa mere prenne des médicaments, leur vertu ſe communique par le lait : mais il eſt plus ſûr & plus prompt de lui en adminiſtrer auſſi : on en choiſit de faciles & d'agréables à prendre. Si la mere ou l'enfant ont des ulceres, il ſuffira de les laver avec une décoction d'orge, dans laquelle on met ſur trois cuillerées, une cuillerée d'eau diſtillée où l'on a fait diſſoudre du ſublimé-corroſif (deux grains pour une once d'eau :) & l'on appliquera deſſus ces ulcères un plumaſſeau de charpie, couvert de l'onguent dont j'ai donné la formule dans les deux ouvrages que j'ai écrits ſur les maladies vénériennes. On panſera de même les puſtules & les dartres. Cette derniere affection cutannée réſiſte ſouvent aux mercuriaux, ſoit même qu'elle reconnoiſſe un principe vénérien. L'étude particuliere que je fais tous les jours de la Chymie, m'a fait

découvrir, dans l'antimoine, un fondant auquel le vice dartreux ne réſiſte preſque jamais; depuis trois ans je réitere mes expériences, & malheureuſement il eſt bien des victimes qui ont beſoin de mes ſoins. J'ai des ordres ſupérieurs pour publier cette découverte, & le réſultat de mes expériences. Des affaires multipliées m'ont empêché juſqu'ici de ſatisfaire & mon envie de ſervir l'humanité, & l'empreſſement de ceux qui ont beſoin de cette eſpèce de ſecours.

Si l'enfant tient la maladie vénérienne de ſa gouvernante ou de toute autre perſonne, la mere prendra des anti-vénériens, comme ſi elle l'avoit elle-même, afin de s'en préſerver. Si le mal s'eſt communiqué par les baiſers ou par les aliments imprégnés d'une ſalive infectée, il ſe déclare plutôt par des ulcères dans la bouche, qui réſiſtent aux remèdes indiqués au § 13, & les ulceres ſont bruns, vifs & enflammés, leurs bords ſont un peu renverſés, ce qui les diſtingue des *aphtes* qui reſſemblent aſſez à des écorchures. On y remédie avec une décoction d'orge & de miel, à laquelle on ajoute ſur deux cuillerées deux gouttes d'eau mercurielle ; on

s'en ſert avec une éponge, comme il eſt expliqué au § 13. Quelquefois auſſi les glandes de deſſous le menton & des aiſſelles s'engorgent ; on fera bien alors de laver ces tumeurs avec l'eau ſublimée tiede, & d'y faire de petites frictions locales avec gros comme le bout du petit doigt d'emplâtre de mucilage, rendu plus liquide en le faiſant fondre avec un peu d'huile. On remédie de la même maniere aux glandes des aines, quand elles ſe tuméfient.

§ XIX.

De la jauniſſe.

Les enfants que leurs meres allaitent, ſont rarement ſujets à la jauniſſe, à moins que ces premieres ne l'aient elles-mêmes. Avec un peu de ſoin cette maladie ſe termine heureuſement.

Si le lait de la nourrice eſt trop

vieux ou trop épais, il peut occaſionner la jauniſſe au nourriſſon. On ſçait que cette maladie donne à la peau une couleur jaune qui ſe communique au blanc des yeux, l'urine teint les linges en couleur de ſafran, les excréments ſont pâles & ſereux, quelquefois de couleur verte ; la ſalive enfin acquiére une teinte jaunâtre ; à ces ſymptômes ſe joignent une difficulté de reſpirer, de l'inquiétude, des dégoûts, des inſomnies, de la triſteſſe & des aſſoupiſſements ; la peau devient brulante, le petit malade ferme les mains, les pouces en dedans, on a de la peine à les lui étendre, & bientôt après ils reprennent la même ſituation : les convulſions ne tardent pas longtems après.

Quelquefois, lorſque les urines & les ſueurs deviennent jaunes, la peau blanchit & la maladie ſe diſſipe : mais le plus ſouvent, ces ſymptômes ne ſont qu'un accroiſſement du mal.

On voit, dans cette circonſtance, combien il eſt néceſſaire de changer de nourrice, & d'en donner une à l'enfant, dont le lait ſoit moins ancien & meilleur.

Enfin, ſoit qu'on en change ou non, on donnera pour boiſſon ordinaire, de l'eau de carottes coupée avec moitié d'eau de vichi; ſur chopine on mettra une once de ſirop de chicorée compoſé, & on entretiendra la liberté du ventre par les ſuppoſitoires de côtes de poirée enduites de miel. Il eſt à propos, avant tout, de donner au petit malade, avec une once ou demi-once de manne en larmes fondue dans du petit-lait, un grain ou demi-grain d'émétique (ſelon l'âge).

§ XX.

Du rachitis.

Le rachitis que l'on appelle auſſi *noeure* ou *chartre*, laiſſe les enfants eſtropiés pour le reſte de leurs jours; ou les conduit au tombeau, ſi l'on n'y remédie avec ſoin & à tems.

Le rachitis eſt cauſé en général par le défaut de bonne nourriture, par la

malpropreté, par la mauvaiſe méthode d'emmailloter les enfants, de leur donner des co ps, & de les porter ſur les bras, ſouvent encore par un vice ſcrophuleux ou vénérien, dont ils héritent de leurs parents.

Cette maladie ſe déclare ordinairement aux environs du neuvieme mois, quelquefois plus tard. La peau eſt lâche, le viſage eſt bouffi, vermeil, & flaſque, le bas-ventre eſt enflé, les autres parties ſont maigres, bientôt après il ſe forme des groſſeurs aux environs des jointures ; l'épine des reins ſe courbe ; l'enfant, s'il marche, ne ſe ſoutient plus qu'avec peine, les arteres de la gorge ſe gonflent & la tête enfle de plus en plus ; la poitrine ſe rétrécit, les os ſe ramoliſſent & prennent diverſes formes ; la difficulté de reſpirer ſurvient, la fievre lente ſe met de la partie.

Je vais donner, pour cette maladie, la méthode curatoire de M. Levret, ſans rien y changer : méthode que cet habile Accoucheur a adoptée d'après les ſuccès qu'il en a eu, & qui ſont confirmés par l'expérience de M. Robert, Médecin de

Paris, qui en fait l'éloge dans une theſe ſoutenue aux Ecoles de Médecine en 1758, ſous la préſidence de M. Coſnier. J'ai déjà dit ailleurs qu'elle m'a réuſſi dans le cas où il n'y a point de vice ſcrophuleux ou vénérien, vices qui le plus ſouvent ſont les germes de cette maladie.

Lorſque la maladie eſt à ſon premier période, & que le ramoliſſement des os n'a point encore lieu, on prend une demi-once de racine ſeche de garance, une once quand elle eſt fraîche : on la fait bouillir à petit feu, pendant une heure, dans deux pintes d'eau commune, avec deux gros de ſel végétal, on ajoute enſuite deux onces de bon miel blanc.

Si l'enfant eſt ſévré, on lui donne huit onces ou quatre verres ordinaires de cette boiſſon, pendant la journée ; on continue ainſi pluſieurs mois de ſuite. Si l'enfant eſt encore à la mamelle, c'eſt la nourrice qui prendra ce médicament, mais à double doſe.

Si l'enfant a de l'altération, comme il arrive ordinairement, on coupe ce médicament avec partie égale d'eau de veau ou de poulet, & l'on ſubſti-

tue au miel égale quantité de ſirop de limons.

Si l'enfant devient conſtipé, on met même doſe de ſirop de pommes compoſé, à la place du miel blanc: & on introduit des ſuppoſitoires.

Si l'enfant a le flux de ventre, on ſubſtitue au miel autant de ſirop de chicorée compoſé; s'il continue, on le remplace par le ſirop de coings.

Si l'enfant a des vers, on ajoute à la garance, deux gros de *ſemen-contra*, & on remplace le miel, par le ſirop de chicorée compoſé.

Voilà les cas principaux où il eſt néceſſaire de changer quelque choſe au traitement ordinaire.

Si le rachitis eſt occaſionné par une vérole dégénérée ou des humeurs froides, ce qu'il eſt facile de connoître par l'aveu du pere & de la mere qui ont, ou qui ont eu quelques maladies vénériennes ou ſcrophuleuſes qu'ils ont cru guéries, & qui fort ſouvent ne ſont qu'aſſoupies; ſi la garance n'a cauſé aucune amélioration au bout de deux ou trois mois, alors on joindra à l'uſage de la garance des remedes anti-vénériens, comme nous l'avons

dit au § 18, la mere ſe mettra auſſi à leur uſage. Je joins encore avec ſuccès, aux remédes mercuriels, dans cette circonſtance, le reméde que j'adminiſtre pour les dartres. On lavera l'enfant tous les jours à l'eau tiede, & l'on ajoutera ſur une pinte, une once d'eau diſtillée contenante un grain de ſublimé-corroſif. Ces lotions que les anciens ont connues, & que M. Baumé a renouvellées, ſont incomparables, quand même le rachitis ne reconnoîtroit point la vérole pour cauſe. Le Mercure a ſouvent eu des ſuccès pour le vice ſcrophuleux.

Le ſcorbut dégénéré peut encore produire le rachitis; dans ce cas, il ne faut que joindre les anti-ſcorbutiques à la garance; on ſubſtitue au miel le ſirop anti-ſcorbutique. On lave l'enfant ſimplement avec de l'eau tiede.

§ XXI.

Du ſtrabiſme ou des yeux de travers.

Ce vice eſt quelquefois ſuſceptible de guériſon dans les enfants.

Si le vice des yeux dépend du déplacement du cryſtalin ou de l'inégalité de la ſurface de la cornée, il n'y a point de remede; s'il provient ſeulement du déplacement du globe, on peut le rectifier.

On connoît que le déplacement du globe eſt la cauſe du ſtrabiſme, quand une perſonne a les deux yeux de travers, & qu'en en fermant un, l'autre paroît naturel; mais s'il ne paroît pas tel, c'eſt une preuve que le vice eſt dû à l'une des deux premieres cauſes. De même, ſi l'on ne louche que d'un œil; en fermant l'œil ſain, l'autre devient dans la ſituation naturelle. Voilà la connoiſſance qu'en a donné M. Levret.

On remédiera à ce défaut à-peu-

près comme le recommande Paul Eginette, qui veut que l'on donne un masque à l'enfant, avec deux petits trous à l'endroit des yeux. Pour moi je réduis le masque à une bande de toile large de trois doigts ; on la garnit à l'endroit des yeux de deux morceaux de carton coupés en rond, on fait à chacun un petit trou au milieu grand comme un grain de millet à peu-près & on laisse toujours ce bandeau sur les yeux de l'enfant. M. Levret recommande de mettre un bandeau sur l'un des deux yeux de l'enfant, & de le changer d'œil toutes les vingt-quatre heures. Si l'enfant ne louche que d'un œil, on met le bandeau sur l'œil sain & on le laisse continuellement. Feu M. Vandermonde, auteur du Dictionnaire de Santé, prescrit à-peu-près le même moyen, excepté qu'il recommande un voile noir & qu'il dit de le laisser quinze jours sur l'œil le plus fort. De quelque moyen curatif dont on serve, on doit se munir de patience pour voir la réussite de ces tentatives.

On sçait que ce vice est naturel ou accidentel. Il est naturel, si l'enfant l'apporte en naissant & sur-tout, si la

mere en eſt affligée. Il eſt accidentel, s'il ſurvient après un coup, une chûte, &c. ou par l'habitude de regarder le jour en arriere ou de côté, ſi le berceau n'eſt pas placé en face du jour ou de la lumiere.

§ XXII.

Des enfants boiteux, tortus & boſſus.

On évitera tous ces accidents en habillant les enfants comme nous l'avons preſcrit au § 2, & en ne les portant point ſur les bras. Nous ne nous étendrons point ſur ces défauts que l'on prévient, comme l'on voit, avec du ſoin & des précautions, à moins qu'ils ne ſoient naturels. On ſçait d'ailleurs qu'on efface ces mauvaiſes impreſſions en cliſſant les jambes & contenant les écliſſes avec un bandage modérement ſerré, on empêche toutefois les enfants de marcher ; il ſuffit même quelquefois, ſelon les circonſtances, de faire porter de ſimples botines de cuir ſemblables à nos *babouches*. Quelquefois en gran-

diſſant, les parties ſe raffermiſſent d'elles-mêmes & reprennent leur état naturel.

§ XXIII *& dernier.*

Du choix d'une Nourrice.

La meilleure nourrice que l'on puiſſe donner à un enfant, c'eſt ſans doute ſa mere

L'âge le plus ordinaire pour une nourrice eſt de vingt juſqu'à trente-cinq ans. Elle doit être accouchée depuis trois ſemaines ou quatre mois au plus (a trois ſemaines ſi elle n'a plus de lochies :) il ſeroit encore mieux qu'elle fût accouchée en même tems que la mere, & qu'elle donnât à ſon nourriſſon le premier lait médicinal que ſa mere lui refuſe. Elle doit être accouchée à terme; cependant un enfant qui vient à ſept ou huit mois, ſe trouveroit mieux d'une nourrice accouchée auſſi à ce terme. Il eſt préférable encore de prendre une nourrice qui ſoit accouchée d'un garçon, pour nourrir un garçon, & d'une fille, pour nourrir

une fille. Le nombre des enfants qu'elle a eu devient indifférent, pourvu qu'il n'excede pas ſept ou huit. Il faut qu'une nourrice ſoit ſaine, que ſes peres & meres n'ayent point été ſujets à la pierre, à l'épilépſie, à la goutte, aux écrouelles, au ſcorbut & qu'elle n'ait point eu la vérole. Il faut qu'elle ſoit robuſte, de moyenne taille, qu'elle ne ſoit point groſſe d'enfant, qu'elle ſoit d'une belle carnation, ni trop rouge ni trop pâle, que ſa chair ſoit ferme, qu'elle n'ait point ſes ordinaires, qu'elle ne ſoit point ſujette aux fleurs-blanches, que ſes cheveux ſoient bruns ou châtains ou d'un blond cendré; mais ſurtout qu'ils ne ſoient pas roux : pour moi je préfere une nourrice qui les ait de la couleur de ceux de la mere, fuſſent-ils de cette derniere couleur. Son viſage ſera agréable, ſon air gai & riant, elle ne ſera ni bruſque, ni fâcheuſe, ni querelleuſe. Ses dents ſeront ſaines & blanches, ſon nez ne ſera point camus, ſon haleine ſera douce & ſa ſueur ſans mauvaiſe odeur; elle ne ſera point louche, ſa voix ne ſera point rude : (eût-elle l'un ou l'autre de ces derniers défauts, ils ne peuvent nuire

à l'enfant.) Ses mamelles ſeront d'une groſſeur moyenne, ſans cicatrices, médiocrement fermes & charnues; mais qu'elles ne ſoient point pendantes. Sa poitrine ſera large, ſes mamelons ſeront bienfaits, ni trop gros, ni durs, ni cailleux, ni trop enfoncés; mais bien un peu allongés & perforés de pluſieurs trous. Le lait doit être en quantité ſuffiſante : on en juge ſi, quand l'enfant tête, le lait lui ſort par les coins de la bouche; & ſi, quand il lâche le mamelon & qu'il s'endort ſur le ſein, il en reſte encore aſſez dans la mamelle pour jaillir & en donner à goûter s'il le faut. Le lait ne doit être ni trop aqueux, ni trop épais; lorſqu'on en fait tirer quelques gouttes ſur la main, s'il s'écoule auſſitôt qu'on le panche, il eſt trop clair; ſi les gouttes demeurent trop attachées à la main, il eſt trop épais : il faut donc pour qu'il ſoit d'une conſiſtance convenable, qu'il s'épanche doucement, à proportion qu'on incline la main, & qu'il laiſſe la place d'où il s'écoule un peu teinte. Il doit être blanc, ſucré & agréable au goût, point trop chaud, il ne doit point ſe cailler ſur le feu. Le

meilleur lait enfin que puiſſe prendre un enfant eſt celui qui approche davantage de la qualité de celui de ſa mere. Pour bien juger le lait, lorſqu'on le goûte, il faut ſe rincer la bouche à pluſieurs repriſes avec de l'eau froide & claire, on fait tirer du lait ſur une aſſiette pour avoir la liberté d'en avaler une gorgée ; car on le goûte mal avec le bout du doigt. Enfin la nourrice ne ſera ni libertine, ni ſujette à l'ivreſſe. Il eſt à propos, pour la ſanté de certaines femmes, qu'elles couchent avec leurs maris ; cela ne peut faire tort à l'enfant, ni ôter des qualités au lait, pourvu que la nourrice uſe modérément des plaiſirs de Vénus. Joubert nous l'a aſſuré d'après ſon expérience. On attendra ſeulement une ou deux heures après l'action voluptueuſe, pour faire têter le nourriſſon. Pour les nourrices de la campagne, il eſt encore néceſſaire qu'elles ſoient aiſées dans leur fortune, & propres dans leurs hardes.

Quand une femme aura toutes les qualités que nous venons d'énumérer, elle ſera propre à nourrir une tête courronnée. Une nourrice peut cependant être bonne & n'avoir qu'une

partie de ces qualités. Mais nous le répétons encore, & nous ne pouvons nous laſſer de le redire, de quelque tempérament, ſtature, couleur, odeur, &c. que ſoit la mere, elle ſera toujours à préférer à la nourrice qui raſſemblera toutes ces belles qualités: les meres épargneront à leurs enfants, la plus grande partie, pour ne pas dire toutes les maladies auxquelles nous avons appris à remédier dans ce troiſieme article. Elles participeront elles-mêmes au bien qu'elles feront, en évitant la plupart des accidents qui ſont les ſuites de leurs couches. Et nous pouvons enfin aſſurer que le ſein ne ſouffre nullement pour nourrir; mais qu'il eſt plutôt flétri ou endommagé lorſqu'on veut faire paſſer le lait.

FORMULES.

Lavement laxatif.

N°. 1. Prenez des feuilles de mauve, de bouillon blanc, de mercuriale, de chaque une poignée, faites leur jetter un bouillon dans une pinte d'eau: paſſez enſuite & ajoutez à la décoction, d'électuaire catholicum, une once; deux onces de miel de furneterre, ou de miel ordinaire.

Décoction laxative.

N°. 2. Prenez des prunes de damas, lavées dans l'eau tiede, une demie-livre; de crême de tartre, un gros; faites bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau & reduiſez à une livre ou chopine: paſſez. La colature ſe boira par verrées, à demi-heure de diſtance.

Verrée laxative.

N°. 3. Prenez de pulpe de tamarins, une once; mettez infuſer chaudement, pendant une nuit, dans ſix onces de petit

petit lait : paſſez. Ajoutez à la colature deux onces de manne. On favoriſe l'effet de ce laxatif, par du thé fort léger, ou du bouillon aux herbes, ou mieux encore de l'eau de veau.

Eau de poulet.

N°. 4. Prenez un poulet vuidé & écorché; des têtes de pavot concaſſées, un gros & demi; des feuilles de bourrache, une poignée; faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à deux pintes.

Bol hypnotique.

N°. 5. Prenez de thériaque, un ſcrupule; de laudanum, demi-grain; mêlez & faites un bol.

Lavement émolient.

N°. 6. Prenez de racines de guimauve, des lys, de chaque une once; des feuilles de mauve; de pariétaire, de chaque demi-poignée; de graine de lin, deux gros; de figues graſſes, n°. 2. faites bouillir le tout dans deux pintes d'eau : paſſez. Pour deux lavemens.

Onguent temperant.

N°. 7. Prenez d'onguent populeum une once & demie ; d'huile de ſcorpion, une demi-once ; d'opium, ſix grains ; de camphre, un demi-ſcrupule ; triturez & mêlez exactement.

Tiſane tempérante.

N°. 8. Prenez de racines de chicorée ſauvage, de guimauve, d'arrête-bœuf, de chaque demi-once ; de chiendent, demi-poignée ; de feuilles de pimprenelle, de patience aquatique, de chaque une poignée. Faites bouillir le tout dans ſix pintes d'eau, à la réduction du tiers ; paſſez & faites fondre dans la colature, de crême de tartre, un gros.

Emulſion anodine.

N°. 9. Prenez de graines de pavot blanc, trois gros ; broyez-les dans un mortier de marbre, en verſant deſſus & peu-à-peu d'eau de coquelicot, ſix onces ; paſſez, ajoutez à la colature, de ſirop de guimauve, une once.

Hydromel.

N°. 10. Prenez d'orge mondé une poignée, faites bouillir dans deux pintes d'eau à réduction du tiers; ajoutez de miel de Narbonne deux cuillerées; faites bouillir pendant un quart-d'heure, écumez & paſſez.

Looch béchique.

N°. 11. Prenez de blanc de baleine un gros; de ſang de bouquetin, de gomme adragant, de chaque un demi-gros; de ſirop de guimauve, d'huile d'amandes douces, de chaque une once; mêlez.

Cataplaſme émollient.

N°. 12. Prenez de feuilles de mauve, de guimauve, de pariétaire, de bouillon blanc, de chaque une poignée; de la graine de lin, de pſyllium, de chaque une once; faites cuire ces ſubſtances juſqu'à ce qu'elles ſoient réduites en bouillie, ajoutez-y enſuite d'huile de lin, deux onces; mêlez

& appliquez ce cataplaſme chaudement. On le renouvelle quand il froidit.

Tiſane apéritive.

N°. 13. Prenez du creſſon de fontaine, de feuilles de chicorée ſauvage, de cerfeuil, de chaque une poignée ; des cloportes lavées n°. 20 ; faites bouillir dans deux pintes d'eau que l'on fait réduire au tiers : paſſez & ajoutez à la colature de ſel de duobus, deux gros.

Onguent hémorrhoïdal.

N°. 14. Prenez d'onguent populeum, trois onces ; d'écailles d'huitres calcinées & réduites en poudre impalpable, un gros ; d'opium diſſous dans un jaune d'œuf, demi-gros ; triturez & mêlez.

Potion anti-diarrhaïque.

N°. 15. Prenez de rhubarbe coupée par tranches, deux gros ; de myrobolans citrins, un gros ; faites bouillir dans huit onces d'eau : paſſez, &

délayez dans la colature de catholicum double, une once,

Lavement anti-diarrhaïque.

N°. 16. Prenez de lait de vache, une chopine : faites le bouillir & ajoutez-y jaunes d'œufs, n°. 2 ; vous les délaierez avec de térébenthine, demi-once.

Julep hypnotique.

N°. 17. Prenez d'eau de plantain, deux onces ; de ſirop de grenades, une once ; de laudanum liquide de ſydenham, vingt gouttes : mêlez. Il ſe prend par cuillerées.

Potion aſtringente.

N°. 18. Prenez d'eau diſtillée de plantain, de centinode, de chaque deux onces ; de ſirop de grande conſoude, une once ; de teinture anodyne, ſix gouttes ; de corail préparé, vingt grains ; de confection hyacinte, un gros ; délayez & mêlez. On remue la bouteille avant de s'en ſervir.

Julep anti-ſpaſmodique.

N°. 19. Prenez d'eau de fleurs

d'oranges, trois onces; de méliſſe compoſée, demi-once; ſirop de Stœchas, une once; de teinture de caſtoreum, de laudanum liquide, de chaque dix gouttes; mêlez. Il ſe prend par cuillerées.

Pommade anodine.

N°. 20. Prenez de cire neuve, deux onces; d'huile d'olive, une once; de baume tranquille, demi-once; faites fondre le tout dans un vaſe de terre verniſſé ou de fayance.

Peau coſmetique.

N°. 21. Prenez une peau de chien préparée; (on en trouve chez les Parfumeurs) mettez-la humecter pendant une nuit dans de l'huile de ſafran, de millepertuis, de lavande, de chaque deux onces; frottez-la enſuite entre les mains, & expoſez-la à l'air où le ſoleil ne donne pas, pendant deux jours Cette peau, taillée de grandeur convenable, s'applique chaudement.

Potion anti-ſpaſmodique.

N°. 22. Prenez d'eau de fleurs d'o-

ranges, deux onces; des trois noix, une once; ſirop de coings, une once; de teinture de ſafran, vingt gouttes; de laudanum liquide, dix gouttes; mêlez. Elle ſe prend par cuillerées.

Lavement anti-hyſtérique.

N°. 23. Prenez des feuilles d'armoiſe, de matricaire, de chaque une demi-poignée; des fleurs de tilleul, de ſureau, de ſouci, de chaque une poignée. Faites bouillir dans trois pintes d'eau, juſqu'à réduction du tiers; paſſez & ajoutez à chaque lavement de caſtoreum, vingt grains : on le délaye dans du jaune d'œuf.

Eau minérale acidule artificielle.

N°. 24. Prenez de l'eau diſtilée, une pinte; jettez-y ſel ſédatif, un ſcrupule; tartre martial ſoluble, douze grains; laiſſez la bouteille pendant deux heures en digeſtion ſur les cendres chaudes.

Potion laxative.

N°. 25. Prenez d'eau de chicorée, ſix

onces : faites-y fondre à une chaleur douce, de manne, deux onces ; de tamarins, une once ; de ſel de glauber, demi-gros. Elle ſe prend en deux verrées.

Verrée.

N°. 26. Prenez de rhubarbe, un gros, coupez-la par morceaux ; faites infuſer chaudement durant une nuit dans huit onces d'eau, ajoutez enſuite de ſirop de roſes pâles, deux onces ; d'émetique, un grain & demi. pour deux verrées.

Eau minérale ferrugineuſe artificielle.

N°. 27. Prenez de limaille de fer couverte de rouille, de crême de tartre, de chaque deux onces : faites bouillir dans huit livres d'eau & réduire à ſix : laiſſez infuſer pendant vingt-quatre heures ſur les cendres chaudes. Verſez doucement par inclination & paſſez.

Potion anti-diarrhaïque pour les enfants.

N°. 28. Prenez de rhubarbe coupée

par morceaux, un demi-gros; faites infuſer pendant douze heures ſur les cendres chaudes avec un peu de ſucre dans trois onces d'eau: paſſez & ajoutez de ſirop de roſes pâles ou de chicorée compoſé, une once. On la donne par cuillerées, dans la journée.

Julep adouciſſant.

N°. 29. Prenez de décoction d'orge, deux onces; de ſirop de coquelicot, une once; de laudanum liquide, trois gouttes: mêlez. Il ſe prend par cuillerées.

Suppoſitoire ſtimulant.

N°. 30. Prenez de miel commun, deux onces; de ſel commun, un gros: faites bouillir à petit feu, juſqu'à ce que le mélange ſoit durci & puiſſe prendre la forme de ſuppoſitoire. On frotte ces ſuppoſitoires d'huile ou de beurre, avant que de les introduire.

FIN.

TABLE.

ARTICLE PREMIER.

1. *De la conception*, pages 1.
2. *Signes de la groſſeſſe*, 4.
3. *Différentes eſpeces de groſſeſſes*, 17.
4. *Signes de la groſſeſſe d'un faux germe*, id.
5. *Signes de la groſſeſſe d'une mole*, 19.
6. *Signes de la rétention des eaux ou des vents dans la matrice*, 20.
7. *Peut-on connoître ſi une femme eſt groſſe d'un garçon ou d'une fille?* 22.
8. *Si l'on peut connoître qu'une femme eſt groſſe de pluſieurs enfans*, 26.
9. *Conduite qu'une femme doit obſerver pendant le tems de ſa groſſeſſe*, 29.
   Des lavements, 36.
   De la ſaignée, id.
   Des purgations, 38.
10. *Des nauſées, du vomiſſement & des envies*, 40.
11. *Des douleurs dans les lombes & dans les aines*, 43.
12. *Des douleurs des mammelles*, 46.
13. *de la toux & de la difficulté de reſpirer*, 47.
14. *De l'incontinence d'urine & de la difficulté d'uriner*, 50.
15. *De l'enflure des hanches & des extrémités inférieures des varices*, 54.
16. *Des hémorrhoïdes*, 57.
17. *Du flux de ventre*, 59.
18. *Du flux menſtruel qui arrive pendant la groſſeſſe*, 63.
19. *De la perte de ſang*, 66.
20. *De la goutte-crampe & des convulſions*, 70.

21. *De la maladie vénérienne*, pages 73.
22. *De l'avortement*, 76.

ARTICLE SECOND.

1. *De l'accouchement & des précautions que l'on doit prendre aux approches de ce terme*, 83.
2. *Quelques mots sur le mécanisme de l'accouchement*, 91.
3. *De ce qu'il faut faire à une femme après qu'elle est accouchée*, 109.
4. *Pour faire passer le lait ; & de son écoulement involontaire*, 115.
5. *De la toilette après la cessation des lochies*, 118.
6. *Des accidents qui arrivent aux femmes en couches, & de la perte de sang*, 120.
7. *De l'arriere-faix & des membranes en tout ou en partie restés dans la matrice*, 127.
8. *Du relachement, de la descente & du renversement de la matrice ; de la chûte de l'anus & de celle du vagin*, 128.
9. *Des hémorrhoïdes*, 136.
10. *Des contusions, écorchures & déchirures des parties naturelles*, 137.
11. *Des Tranchées*, 138.
12. *De la suppression des vuidanges*, 140.
13. *Du flux de ventre*, 144.
14. *De l'inflammation de la matrice*, 146.
15. *Des convulsions & des vapeurs*, 148.
16. *Des hernies ventrales*, 151.
17. *De l'inflammation des mammelles, du caillement de lait, appellé* poil, 152.
18. *De l'abcès des mammelles*, 155.
19. *Pour le bout des mammelles écorché ou emporté*, 156.
20. *Des éruptions laiteuses*, 160.

21. *Des dépôts laiteux : de l'apoplexie laiteuse*, 161.
22. *De la fievre miliaire*, 167.
23. *De l'enflure des pieds, des jambes & des cuisses*, 169.
24. *Des fleurs-blanches*, 173.
25. *Quelques observations pour les meres qui nourrissent*, 177.
Du peu de lait, id.
Du trop de lait, 179.

ARTICLE TROISIEME.

1. *De l'enfant nouvellement né*, 181.
2. *De l'habillement de l'enfant*, 184.
Habillement de l'enfant qui vient au monde, 185.
Habillement de l'enfant qui commence à marcher, 187.
Habillement de l'enfant qui est nétoyé, 188.
Habillement de l'enfant lorsqu'il aura trois ou quatre ans, 190.
3. *De la propreté à l'égard des enfants*, 194.
4. *Du régime des enfants & de la maniere de les gouverner*, 197.
5. *Du tems de sevrer les enfants & autres remarques*, 201.
6. *Des accidents qui peuvent arriver aux enfants à la mammelle*, 207.
Des tumeurs, id.
7. *Du nombril de l'enfant nouveau né*, 209.
8. *De la hernie de l'ombilic*, 210.
9. *Des tranchées, des vers, des convulsions, du hoquet, des aigreurs & de la diarrhée des enfants*, 212.
10. *De la toux*, 220.
11. *De la cuisson, de la rougeur & de l'inflammation des plis des aines & des fesses*, 222.

12. *De l'ophthalmie*, pages 223.
13. *Des ulcères de la bouche, appellés aphtes*, 224.
14. *De la dentition*, 225.
15. *Du feu volage, de la gale & des poux*, 229.
16. *De la petite vérole*, 234.
17. *De la rougeole*, 242.
18. *De la maladie vénérienne*, 244.
19. *De la jauniſſe*, 249.
20. *Du rachitis*, 251.
21. *Du ſtrabiſme, ou des yeux de travers*, 256.
22. *Des enfants boiteux, tortus & boſſus*, 258.
23. *Du choix d'une nourrice*, 259.
Formules, 264.

FAUTES A CORRIGER.

Page 6, ligne 31, & dans ce cas, *liſez* & dans le cas contraire.
p. 7, lig. 25, rédibitoires, *écrivez* rédhibitoires.
p. 12, lig. 18, & il, *liſez* & s'il.
p. 24, lig. 16, anfant, *écrivez* enfant.
p. 34, lig. derniere, n'appreuve, *écrivez* n'approuve.
p. 41, lig. 11, ſatisfaits, *effacez la derniere s.*
p. 42, lig. 27, *après* la malade, *ajoutez* ſi elle.
p. 54, lig. 21, direment, *écrivez* diriment.
p. 63, lig. 19, ſon orifice, *liſez* l'orifice de l'uterus.
p. 69, lig. 2 : qu'on, *effacez* qu'.
idem. lig. 27, l'excellent, *liſez* ſon excellent.
p. 72, lig. 18, mêlés, *écrivez* mêlées.
p. 73, lig. 23 & 24, s'en faut qu'alors, *ſubſtituez* s'en falloit alors que.
p. 87, lig. 21, elle, *effacez ce mot.*
p. 91, lig. derniere, changeant, *liſez* variant.
p. 97, lig. 2, déterminée, *liſez* diminuée.
p. 101, lig. 7, en mettant, *liſez* en en mettant.
p. 114, lig. 11, feu, *effacez ce mot.*
p. 115, lig. 17, uns, *liſez* unes.
p. 117, lig. 2, être, *liſez* étoient.
p. 121, lig. 18, ſon orifice interne, *liſez* l'orifice interne de l'uterus.

page 137, ligne 2, déchiremens, *liſez* déchirures.
p. 152, lig. derniere, couchée, *effacez le dernier* e.
p. 158, lig. 19, le troiſieme jour on y met, *liſez* on y met enſuite, ſi l'on veut.
p. 170, lig. 6, § 11, *liſez* § 12.
p. 175, lig. 10, on apperçoit, *liſez* on les apperçoit.
p. 180, lig. 5, § 16, *liſez* § 17.
p. 181, lig. 14, ait reſpiré, *liſez* n'ait reſpiré.
p. 182, lig. 22, il faut le faire rétrograder, *liſez* il faut l'évacuer.
p. 192, lig. 13, caftan, *liſez* antery.
idem. lig. 25, le caftan, *liſez* l'antery.
p. 207, lig. 21, il vient à l'enfant, *liſez* un enfant.
idem. lig. 22, né, *après ce mot mettez* a.
p. 223, avant derniere ligne, § précédent, *ſubſtituez* § 9.
p. 249, lig. 16 & 17, que les premieres, *liſez* qu'elles.

APPROBATION.

J'Ai lû par Ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux les feuilles d'un ouvrage imprimé ſous le titre de *Manuel des Femmes enceintes, de celles qui ſont en couches & des meres qui veulent nourrir*, je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 16 Mai 1777. COLOMBIER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillis & Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le ſieur LEFEBUR Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer

& donner au Public, *Le Manuel des Femmes enceintes, de celles qui ſont en couches, &c.* s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage, autant de fois que bon lui ſemblera, de le vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trois années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine d'échéance de la préſente Permiſſion; qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de Copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès-mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL, qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur Hue de Miromenil; le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la Copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion; & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires;

Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris, le vingt-huitieme jour du mois de Février, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-ſeize, & de notre Regne le deuxieme, Par le Roi en ſon Conſeil,

LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 556, *fol.* 112, *conformément au Réglement de* 1723. *Qui fait défenſes*, *Article IV. à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement & à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre huit exemplaires, preſcrit par l'Article CVIII. du même Réglement. A Paris, ce* 12 *Mars* 1776.

HUMBLOT Adjoint.

Je, ſouſſigné, ai cedé à M. BASTIEN, *Libraire, le préſent Privilege. A Paris, le* 10 *Avril* 1777.

SAINT-ILDEPHONT.